



**Les portraits de la région**

[www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca)

version intégrale

OBSERVATOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



# **Portrait du loisir et du sport**

**Septembre 2006**

Analyse et rédaction : Lili Germain, agente de recherche.  
Collaboration : Mariella Collini et Julie Thibeault, agentes de recherche.

**Reproduction autorisée à des fins non commerciales avec mention de la source.  
Toute reproduction totale ou partielle doit être fidèle au texte utilisé.**

Vous pouvez vous procurer ce document à l'adresse suivante :

**Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue**

**170, avenue Principale, bureau 102**

**Rouyn-Noranda (Québec)**

**J9X 4P7**

**Téléphone : 819-762-0774**

**Télécopieur : 819-797-0960**

Pour télécharger la version PDF : [www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca)

## Table des matières

Table des matières .....	3
Liste des tableaux.....	5
Introduction.....	7
1. Les bons mots .....	8
2. L'Abitibi-Témiscamingue et sa population .....	9
2.1 Une population qui se stabilise et un solde migratoire qui s'améliore .....	9
2.2 De jeunes personnes et des moins jeunes .....	10
2.2.1 Des jeunes qui reviennent.....	10
2.3 Une population rurale qui se démarque.....	11
2.4 Des personnes vivant avec des limitations.....	12
2.5 Des familles qui se transforment .....	12
2.6 Une population faiblement scolarisée .....	13
2.7 Des revenus limités pour une partie de la population .....	13
2.8 Des gens qui ont du poids .....	14
2.9 Le tabagisme, toujours présent.....	14
2.10 L'activité physique, une pratique à mousser .....	14
3. Les intervenants multidisciplinaires .....	15
3.1 Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue .....	15
3.1.1. L'assistance financière.....	15
3.1.2. La formation .....	17
3.1.3. Les programmes.....	18
3.1.3.1. Association régionale du sport étudiant de l'Abitibi-Témiscamingue.....	18
3.1.3.2. Corporation des scouts de l'Abitibi-Témiscamingue .....	18
3.1.3.3. Association régionale de loisir pour personnes handicapées.....	19
3.1.3.4. Secondaire en spectacle .....	20
3.1.3.5. Jeux du Québec.....	20
3.2 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.....	21
3.3 Kino-Québec.....	23
4. Les structures municipales et scolaires.....	24
4.1 Le milieu municipal .....	24
4.1.1 Dépenses municipales de fonctionnement en loisir et culture.....	24
4.1.2 Dépenses municipales d'investissement en loisir et culture.....	26
4.1.3 Le loisir et le sport dans les collectivités rurales à faible population .....	28
4.1.3.1 Centres ou salles communautaires et bibliothèques .....	29
4.1.3.2 Services de loisir .....	29
4.1.3.3 Organisation de la vie communautaire et associative.....	30
4.1.4 Le loisir et le sport dans les collectivités à population moyenne .....	31
4.2 Programme sport-études .....	31
4.3 Québec en forme .....	32
5. Le loisir .....	34
5.1 Le loisir scientifique .....	34
5.2 Le loisir socio-éducatif .....	34
5.2.1 Génies en herbe .....	34
5.2.2 Clubs 4-H .....	35
5.3 Le loisir culturel .....	36
5.4 Le loisir chez les aînés .....	37
5.5 Le loisir de plein air .....	38
5.5.1 L'écotourisme et le tourisme d'aventure au Québec.....	38
5.5.2 Les activités de plein air en Abitibi-Témiscamingue .....	39
5.5.2.1 Les sentiers récréatifs .....	41
5.5.2.2 Les sommets d'intérêt .....	45
5.5.2.3 La villégiature .....	46
5.5.2.4 Les abris sommaires .....	47
5.5.2.5 Le camping .....	48
6. Sports et activités physiques .....	50
6.1 Les disciplines sportives.....	50

6.2	La pratique sportive .....	50
6.3	Les problématiques spécifiques aux disciplines sportives .....	52
6.4	L'inventaire des équipements .....	53
6.5	La pratique d'activités physiques.....	53
7.	La concertation .....	55
8.	L'emploi et les perspectives d'emploi .....	57
8.1	L'emploi selon l'industrie.....	57
8.2	L'emploi selon les professions.....	59
9.	Le bénévolat.....	62
10.	Les dépenses.....	63
	Conclusion.....	64
	Bibliographie.....	65

## Liste des tableaux

Tableau 1	Population de l'Abitibi-Témiscamingue, 1995 à 2005 <sup>P</sup> .....	9
Tableau 2	Bilan migratoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 1998 à 2005 <sup>P</sup> .....	9
Tableau 3	Population de l'Abitibi-Témiscamingue selon les grands groupes d'âge, 2005 <sup>P</sup> .....	10
Tableau 4	La migration des jeunes en Abitibi-Témiscamingue.....	11
Tableau 5	Sommaire des programmes d'assistance financière de LSAT, 2005-2006 .....	17
Tableau 6	Mouvement des scouts selon les districts, Abitibi-Témiscamingue, 2006 .....	19
Tableau 7	Finale régionale centralisée des Jeux du Québec en Abitibi-Témiscamingue, de 1976 à 2006 .....	21
Tableau 8	Soutien financier par programme, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Abitibi-Témiscamingue, 2004-2005 .....	22
Tableau 9	Subventions accordées pour les Jeux du Québec, 2004-2005 .....	22
Tableau 10	Dépenses de fonctionnement (\$) pour les loisirs et la culture et dépenses de fonctionnement total, Abitibi-Témiscamingue, exercice financier 2004 .....	25
Tableau 11	Part des dépenses de fonctionnement pour le loisir et la culture sur les dépenses totales de fonctionnement et dépenses en loisir et culture par habitant, Abitibi-Témiscamingue, exercice financier 2004 .....	25
Tableau 12	Dépenses (\$) en loisir et culture par habitant, Abitibi-Témiscamingue, exercice financier 2004 .....	26
Tableau 13	Dépenses d'investissement en loisirs et culture, Abitibi-Témiscamingue, exercice financier 2004 .....	27
Tableau 14	Dépenses d'investissement en loisir et culture par habitant, Abitibi-Témiscamingue, exercice financier 2004 .....	28
Tableau 15	Centres ou salles communautaires et bibliothèques selon la taille des collectivités rurales répondantes, Abitibi-Témiscamingue, avril 2005 .....	29
Tableau 16	Liste des bibliothèques affiliées au Centre de services aux bibliothèques de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec et qui sont présentes en Abitibi-Témiscamingue .....	29
Tableau 17	Inventaire de certains équipements de loisirs selon la taille des collectivités rurales répondantes, Abitibi-Témiscamingue, avril 2005 .....	30
Tableau 18	Inventaire de certains organismes communautaires ou associatifs selon la taille des collectivités rurales répondantes, Abitibi-Témiscamingue, avril 2005 .....	30
Tableau 19	Équipements et organisations, collectivités de taille moyenne, Abitibi-Témiscamingue, 2006 .....	31
Tableau 20	Inscriptions aux camps d'été du Club des Débrouillards, Abitibi-Témiscamingue, 2002 à 2005 .....	34
Tableau 21	Estimation des dépenses récréotouristiques de Québécois, tourisme d'aventure et écotourisme .....	39
Tableau 22	Vente de droits d'accès, clubs de motoneige de l'Abitibi-Témiscamingue, années 2000-2001 et 2004-2005 .....	43
Tableau 23	Distances approximatives, sentiers de motoneige présents en Abitibi-Témiscamingue, 2005-2006 .....	44
Tableau 24	Sentiers récréatifs présents en territoire public, Abitibi-Témiscamingue (km).....	45
Tableau 25	Sommets d'intérêt, Abitibi-Témiscamingue .....	46
Tableau 26	Chalets sur terrains publics et privés, Abitibi-Témiscamingue, 2004 .....	47
Tableau 27	Nombre d'unités d'évaluation <sup>1</sup> et valeur imposable moyenne uniformisée <sup>2</sup> des chalets et maisons de villégiature, Abitibi-Témiscamingue, 2006 .....	47
Tableau 28	Sites de camping présents en Abitibi-Témiscamingue, 2005 .....	48
Tableau 29	Fréquentation par les campeurs saisonniers et de passage en 2005, Abitibi-Témiscamingue .....	49
Tableau 30	Répartition de la pratique sportive selon la composante, Abitibi-Témiscamingue .....	51
Tableau 31	Répartition de la pratique sportive par groupes d'âge, Abitibi-Témiscamingue.....	52

Tableau 32 Évolution de l'emploi selon les services à la consommation, Abitibi-Témiscamingue .....	57
Tableau 33 Population active selon certains groupes d'âge, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001 .....	57
Tableau 34 Emplois et perspectives d'emploi, professions liées aux arts, à la culture, aux sports et aux loisirs, Abitibi-Témiscamingue.....	59
Tableau 35 Profil de certaines pratiques de loisir et de sport, adultes de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec, automne 2004 .....	63

## Introduction

Le loisir, qui englobe le sport, touche plusieurs dimensions de la vie humaine. Il fait habituellement référence à la pratique d'activités, au temps libre ainsi qu'à l'expérience qui y est associée, qu'il s'agisse de bien-être ou de liberté<sup>1</sup>. Le loisir aide ainsi à combattre le stress, il procure une vie équilibrée, épanouie et riche et il renvoie à une image positive de soi tout en améliorant la qualité de vie<sup>2</sup>. Souvent, on associe le loisir, comme la vitalité culturelle et la disponibilité de l'emploi, au phénomène de la rétention de la population dans un milieu donné. Le loisir figure donc souvent au centre des préoccupations en ce qui a trait à la qualité de vie et au développement d'un territoire ou d'une région.

L'organisation du loisir est souvent de nature intersectorielle puisqu'on peut y englober le milieu municipal, le domaine de la santé et des services sociaux, les intervenants du secteur de l'éducation ou de la culture ainsi que les gens œuvrant dans le domaine de l'alimentation. Le loisir rassemble différentes strates de la population : les jeunes, les adultes, les aînés ou encore les familles, les urbains et les ruraux, les amateurs, les professionnels et les bénévoles, les gens qui sont affectés d'incapacités, l'entreprise et ses clients, etc.

De façon générale, il est reconnu que l'organisation du loisir repose essentiellement sur trois principaux acteurs : le monde municipal, le milieu de l'éducation et le monde associatif. La municipalité peut intervenir par l'offre de programmes d'activités et la mise en disponibilité d'un parc immobilier ainsi que par le soutien aux clubs et associations du milieu. Le milieu de l'éducation joue pour sa part sur le développement du loisir et du sport par plusieurs biais dont celui de la sensibilisation et de l'initiation à la pratique d'activités. Il dispose également d'équipements s'ajoutant à ceux qui sont de propriété municipale. Pour sa part, le monde associatif regroupe une multitude de personnes, dont des bénévoles qui interviennent dans plusieurs secteurs, qu'on pense aux sports, au loisir culturel, scientifique ou socio-éducatif, au plein air ou encore au loisir touristique.

Compte tenu des défis démographiques qui affectent pratiquement toutes les régions de la province et de l'état des finances publiques, le gouvernement du Québec mise depuis quelques années sur la valorisation des activités de loisir. Cela s'est traduit par l'élaboration de plusieurs programmes dont ceux visant la lutte au tabagisme et à la sédentarité ainsi que ceux qui font la promotion de bonnes habitudes de vie, dont celle d'une saine alimentation. On a aussi vu apparaître au fil des années des arrimages regroupant particulièrement le milieu de l'éducation, les milieux municipaux ainsi que le milieu de la santé.

Le présent portrait pourra s'avérer utile pour plusieurs intervenants, d'autant plus qu'il touche à différentes facettes de la vie régionale. Nous abordons au **chapitre 1** quelques définitions en lien avec le loisir et le sport. Le **chapitre 2** est consacré à un bref portrait de l'Abitibi-Témiscamingue. Plusieurs éléments caractérisant la population y sont décortiqués, ce qui devrait permettre de mieux cerner ultérieurement les interventions à réaliser. Le **chapitre 3** décrit pour sa part les intervenants multidisciplinaires. Au **chapitre 4**, il est question des structures municipales et scolaires. Le **chapitre 5** aborde la question du loisir de différentes natures. Le **chapitre 6** fait le tour de la question des sports et des activités physiques. Le **chapitre 7** se penche sur la thématique de la concertation. L'emploi et les perspectives d'emplois sont regroupés au **chapitre 8**. Le bénévolat fait partie du **chapitre 9** alors que certaines dépenses en lien avec le loisir font l'objet du **chapitre 10**.

---

<sup>1</sup> St-Onge, Marc. Laboratoire en loisir et vie communautaire. *Le loisir n'est pas que passe temps : l'expérience de loisir est partie intégrante de la vie*. Article tiré du bulletin Observatoire québécois du loisir. Volume 2, numéro 18, mai 2005.

<sup>2</sup> Paré, Jean-Louis. *L'intégration du migrant par les loisirs*. Texte tiré du livre rédigé sous la direction de Madeleine Gauthier. *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier à aujourd'hui*, Éditions IQRC, Collection Culture et société, 1997.

## 1. Les bons mots

Selon le Conseil québécois du loisir<sup>3</sup>, **deux définitions du loisir** méritent d'être retenues. **La première** fait référence au temps libre, soit celui dont dispose une personne après s'être acquittée de ses obligations personnelles, familiales, sociales et civiques. Elle se rattache à la participation active et implique la possibilité de pratiquer des activités qui plaisent et qui répondent à des besoins (détente, repos, divertissement ou développement selon les goûts, habiletés, aspirations ou ambitions). **Une deuxième** définition cerne le loisir comme étant une zone privilégiée de l'existence humaine où chaque personne peut, selon ses moyens économiques, ses goûts, ses talents et ses aspirations, déterminer l'usage de son temps libre et y insérer ses choix personnels des plaisirs et satisfactions. Ceci étant dit, plusieurs types de loisir peuvent être pratiqués, incluant les sports.

Le **loisir culturel** couvre un ensemble d'activités contribuant au développement personnel et collectif et se rattachant au domaine des arts et des lettres à titre amateur.

Le **loisir de plein air** touche pour sa part un ensemble d'activités non compétitives permettant d'entrer en contact avec le milieu naturel à des fins de contemplation, d'observation, d'exploration ou d'aventure. Pour ce qui est de **l'aventure plein air**, elle est axée sur la pratique d'activités de plein air ainsi que sur l'immersion en milieu naturel; la pratique d'activités de motoneige et de véhicules tout-terrains n'en fait généralement pas partie, à moins qu'elles ne soient guidées.

Quant au **loisir scientifique**, il sert de lieu d'expression de la culture scientifique et technique d'une société et regroupe diverses activités qui témoignent du désir de découvrir l'univers, de le comprendre et de s'y inscrire harmonieusement.

Pour sa part, le **loisir socio-éducatif** aborde les activités orientées vers le développement global de la personne et vers son implication au sein de la communauté. Cette forme comprend des occasions de rencontres et d'échanges. L'aspect éducatif y est également présent puisque l'apprentissage se fait à travers le développement des capacités intellectuelles de l'individu. Pour ce type de loisir, c'est moins l'activité qui compte que le cadre dans lequel elle s'inscrit.

Enfin, le **loisir touristique** touche les activités déployées au cours de voyages et de séjours dans des lieux situés hors de l'environnement habituel à des fins d'agrément. Il favorise l'épanouissement individuel, la découverte des lieux et la rencontre avec les gens du milieu. **L'écotourisme ou le tourisme d'aventure** est traité partiellement dans le présent document. Cette question est également abordée dans le portrait produit par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue touchant la thématique du tourisme<sup>4</sup>. Toutefois, on peut préciser qu'il s'agit d'activités récréatives ou de tourisme qui se déroulent en nature et qui visent la contemplation, la connaissance ou la découverte de milieux naturels. Les activités de chasse et de pêche, les activités pratiquées dans une perspective sportive (motoneige, golf, ski alpin, etc.) et le camping comme mode d'hébergement ne font généralement pas partie des pratiques éco touristiques ou de tourisme d'aventure<sup>5</sup>.

Pour sa part, le **sport**<sup>6</sup> aide à l'amélioration de la vie des individus et des communautés. De tout temps, il a démontré son pouvoir de cohésion et de rassemblement. Il peut servir d'outil pour promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix. Les activités physiques constituent un plus pour le développement économique et social des communautés par leurs effets sur la santé mentale et physique des personnes, par la création d'emploi et la génération d'impacts économiques découlant de la tenue de différentes activités. Les notions de respect des adversaires et des règlements, de travail d'équipe, d'esprit sportif et de discipline s'y rattachent.

---

<sup>3</sup> Source : Conseil québécois du loisir. Site Internet : <http://www.loisirquebec.com/associatif/associatif.asp?id=103> et <http://www.loisirquebec.com/associatif/associatif.asp?id=60>

<sup>4</sup> Pour de plus amples détails quant au tourisme en Abitibi-Témiscamingue, consulter le portrait réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Il est disponible sur le site Internet de l'organisme à l'adresse suivante : [www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca) (section Les publications).

<sup>5</sup> Source : Aventure Écotourisme Québec. Étude sur la valeur économique de l'écotourisme et du tourisme d'aventure, 2004.

<sup>6</sup> Source : Oh! Jeux. Édition du 5 janvier 2005, numéro 6. Bulletin de la 41<sup>e</sup> finale des Jeux du Québec à Amos-région.



## 2. L'Abitibi-Témiscamingue et sa population

La présente section permet de cerner la population de la région sous différents aspects pouvant être en lien avec le sujet du loisir et du sport. On y traite d'abord de quelques éléments démographiques. Nous abordons par la suite des sujets tels la ruralité, les personnes vivant avec des limitations, la famille et la scolarité. La thématique du revenu y est également qualifiée. Le poids corporel et le tabagisme sont également traités dans le présent chapitre.

### 2.1 Une population qui se stabilise et un solde migratoire qui s'améliore

Contrairement aux années antérieures, les nouvelles sont plutôt bonnes sur le plan de la démographie. Premièrement, entre 2004-2005, la population de l'Abitibi-Témiscamingue est demeurée stable (145 097), avec quelque 155 personnes en moins. Ce phénomène s'explique notamment par un solde migratoire négatif (différence entre les départs et les arrivées) qui s'est considérablement amoindri entre 2001 et 2004. Bien que pour l'Abitibi-Témiscamingue, ce dernier soit encore négatif (plus de départs que d'arrivées), au net, la région a perdu quelque 581 personnes en 2004-2005, comparativement à 2 765 en 2000-2001. Bref, ce solde négatif est pratiquement cinq fois moins important aujourd'hui qu'au début des années 2000.

**Tableau 1**  
**Population de l'Abitibi-Témiscamingue, 1995 à 2005<sup>p</sup>**

Année	Population
1995	155 818
1996	156 000
1997	155 928
1998	155 265
1999	153 702
2000	151 395
2001	148 934
2002	147 189
2003	146 011
2004	145 252
2005 <sup>p</sup>	145 097

p : données provisoires.

Source : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

**Tableau 2**  
**Bilan migratoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 1998 à 2005<sup>p</sup>**

Année	Arrivées	Départs	Solde
1998-1999	2 414	4 588	- 2 213
1999-2000	2 372	5 124	- 2 752
2000-2001	2 230	4 995	- 2 765
2001-2002	2 428	4 424	- 2 026
2003-2003	2 450	3 970	- 1 629
2003-2004	2 543	3 506	- 963
2004-2005 <sup>p</sup>	2 586	3 167	- 581

p : données provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec.

## 2.2 De jeunes personnes et des moins jeunes

La population de la région est un peu plus jeune que celle du Québec. Selon l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue<sup>7</sup>, plusieurs indicateurs viennent étayer cette affirmation. Ainsi, l'âge médian est de 39,5 ans en 2004 alors qu'il est de 39,7 ans pour le Québec. La part des 0-14 ans se chiffre dans la région à 18,1 %, mais elle est à 16,6 % dans la province.

L'indice de dépendance des jeunes, c'est à dire le rapport entre les 0-14 ans et les 15-64 ans est plus important ici qu'à l'échelle du Québec. En effet, il est de 27 jeunes de moins de 15 ans pour 100 personnes de 15 à 64 ans en Abitibi-Témiscamingue alors qu'il se situe à 24 dans la province.

D'un autre côté, la proportion des aînés est moins forte ici qu'au Québec (12 % contre 15 %). La répartition de la population selon les groupes d'âge montre que l'Abitibi-Témiscamingue possède toujours en 2005 une part de jeunes plus importante que celle de l'ensemble du Québec et qu'à l'inverse les aînés y sont encore moins nombreux.

**Tableau 3**  
**Population de l'Abitibi-Témiscamingue selon les grands groupes d'âge, 2005<sup>p</sup>**

Groupes d'âge	Abitibi-Témiscamingue	Ensemble du Québec
<b>0-14 ans</b>	26 210	1 258 034
<b>%</b>	18,1 %	16,6 %
<b>15-64 ans</b>	100 769	5 294 451
<b>%</b>	69,4 %	69,7 %
<b>65 ans +</b>	18 118	1 045 661
<b>%</b>	12,5 %	13,8 %
<b>Total</b>	145 097	7 598 146

p : données provisoires.

Source : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Il importe de souligner que la région, comme les autres régions de la province, n'échappera pas au vieillissement de la population, ce qui viendra affecter les décisions dans plusieurs domaines, dont celui du loisir et des sports. L'Institut de la statistique du Québec a décrit dans ses recherches le phénomène du vieillissement démographique<sup>8</sup>, indiquant qu'au Canada, il faudra 45 ans avant que la part des 65 ans et plus passe de 12 % à 24 % alors qu'au Québec, cela se produira en 29 ans. En Abitibi-Témiscamingue, le nombre des 65 ans et plus était de 17 000 en 2001. Selon les prévisions de l'Institut de la statistique du Québec, ils seront 36 000 en 2026. C'est donc dire que 25 ans plus tard, la part des aînés passera dans la région de 11 % à 27 %. Dans les milieux urbains autour de Montréal, la proportion de personnes âgées oscillera entre 20 et 26 % alors que dans la plupart des régions, elle tournera autour de 30 %.

### 2.2.1 Des jeunes qui reviennent

L'Institut de la statistique du Québec vient de quantifier le retour des jeunes dans leur région d'appartenance et de mettre en lumière leurs allées et venues dans les régions administratives de la province. Pour ce faire, deux cohortes d'individus ont été suivies dans le temps. On peut en retenir pour la première cohorte qu'à l'âge de 26 ans (en 1998), 62 % des jeunes de la région ne l'avaient encore jamais quittée pour s'établir ailleurs. La part de ceux qui étaient allés vivre ailleurs au Québec entre 16 et 26 ans s'élevait donc à près de 38 %. Parmi eux, environ 11 % étaient revenus vivre en Abitibi-Témiscamingue à l'âge de 26 ans. Si l'on regarde la même cohorte à 32 ans (donc en 2004), on constate que la part des non-migrants était inférieure, totalisant 53 %. Cela met donc en lumière le fait que plus de jeunes étaient partis (47 %) et que cela se produit, pour certains, entre l'âge de 26 et de 32 ans. Tout de même, plus du quart des migrants de cette cohorte était de retour dans la région à l'âge de 32 ans en 2004.

<sup>7</sup> Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Portrait de santé, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 30 novembre 2005.

<sup>8</sup> Thibault, André, Observatoire québécois du loisir. *Vieillesse de la population : menace ou opportunité? Établir les faits : la démographie et les stéréotypes*. Volume 3, numéro 13, 2006. En ligne : <http://oql.uqtr.ca>

Pour la deuxième cohorte, on note que parmi les individus ayant atteint 26 ans en 2004, la moitié n'avait pas migré (52 %) alors qu'une part de 48 % des jeunes avait quitté l'Abitibi-Témiscamingue entre l'âge de 16 et 26 ans. Parmi eux, 11,5 % étaient de retour dans la région à l'âge de 26 ans. La part des jeunes de cette cohorte qui avait quitté la région en 2004 est plus importante que celle prévalant en moyenne dans l'ensemble du Québec (40 %). Par contre, le taux de retour des jeunes migrants de la région (24 %) est presque identique à celui du Québec (25 %) et meilleur que celui des autres régions de ressources, ce qui est une bonne nouvelle.

**Tableau 4**  
**La migration des jeunes en Abitibi-Témiscamingue**

	<b>Cohorte 1</b> <b>16 ans en 1988</b> <b>26 ans en 1998</b>	<b>Cohorte 1</b> <b>16 ans en 1988</b> <b>32 ans en 2004</b>	<b>Cohorte 2</b> <b>16 ans en 1994</b> <b>26 ans en 2004</b>
Non-migrants	62,3 %	52,8 %	51,6 %
Migrants	37,7 %	47,2 %	48,4 %
De retour	10,6 %	12,3 %	11,5 %
Toujours hors région	27,1 %	35,0 %	36,8 %
Taux de retour <sup>1</sup>	28,1 %	26,0 %	23,9 %

<sup>1</sup> Taux de retour = migrants de retour / ensemble des migrants

Source : Chantal Girard. *Données sociodémographiques en bref*, février 2006. Institut de la statistique du Québec. <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf/BrefFev05.pdf>

Exploitation du fichier d'inscription des personnes assurées de la Régie de l'assurance maladie du Québec (FIPA).

### 2.3 Une population rurale qui se démarque

La ruralité constitue une réalité bien présente en Abitibi-Témiscamingue où plusieurs catégories de milieux ruraux se voient. Certaines d'entre elles se décomposent, d'autres se maintiennent alors que quelques unes se renouvellent<sup>9</sup>. La région compte 93 collectivités rurales dans lesquelles près de 53 000 personnes vivaient en 2001. Cela équivaut à plus du tiers de la population de la région.

En Abitibi-Témiscamingue, la population rurale était en perte de vitesse entre 1996 et 2001 puisqu'on a calculé un recul de 5,5 % des personnes y résidant. La population rurale est relativement jeune puisqu'on y retrouve en 2001 une part plus élevée de jeunes de 14 ans et moins (22 %) que dans l'ensemble de la région (20 %). Quant aux aînés, leur poids démographique est moins important en milieu rural que dans la région (9 % contre 11 %). Règle générale, le niveau de scolarité de la population rurale est faible, 46 % des ruraux ayant complété moins d'une 13<sup>e</sup> année alors que cette part est de 41 % pour l'ensemble de la population. Les familles vivant en milieu rural disposaient en 2000 d'un revenu moyen de 50 229 \$, soit 3 000 \$ de moins que l'ensemble des familles de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les très petites collectivités, soit celles qui comptent moins de 500 habitants, ont connu une légère croissance démographique entre 1996 et 2001 (3 %). La population y est vieillissante. L'économie y est peu diversifiée. À première vue, les services publics, commerciaux, éducatifs, socioculturels et de loisirs tentent à y être plus tenus qu'ailleurs en milieu rural. Quelque 350 comités ou associations bénévoles y sont présents.

Les petites collectivités, c'est-à-dire celles regroupant de 500 à 999 habitants, font face à une régression de 13 % de leur population entre 1996 et 2001. Parmi la population des collectivités de cette taille, la jeunesse y est relativement importante. La structure économique y est similaire à celle de l'ensemble des collectivités rurales. Les petites collectivités rurales possèdent une part plus importante d'équipements et de services publics, commerciaux, éducatifs socioculturels et de loisirs que les très petites collectivités. Environ 230 comités ou associations bénévoles y sont actifs.

Les collectivités plus peuplées, qui comptent entre 1 000 et 2 499 personnes, ont vu entre 1996 et 2001 leur population diminuer dans une proportion de 4,5 %. Les baby-boomers, soit les gens qui ont entre 45 et 64 ans, y sont omniprésents. La structure économique de ces collectivités fait en sorte qu'une part moins importante de gens y œuvre dans le secteur primaire et qu'une plus grande proportion y est active

<sup>9</sup> Pour de plus amples détails quant aux collectivités rurales en Abitibi-Témiscamingue, consulter le portrait réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Il est disponible sur le site Internet de l'organisme à l'adresse suivante : [www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca) (section Les publications).

dans le secteur tertiaire comparativement aux autres milieux ruraux. On retrouve dans ces collectivités une infrastructure de services diversifiée assurant plusieurs biens et services d'usage courant. La vie associative et communautaire gravite autour de 200 comités ou associations bénévoles.

## 2.4 Des personnes vivant avec des limitations

L'Abitibi-Témiscamingue compte un peu plus de 12 200 personnes vivant avec des incapacités selon le recensement de 2001. Ce nombre pourrait aller en croissant au cours des années à venir compte tenu du vieillissement de la population<sup>10</sup>.

Selon l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités menée en 1998<sup>11</sup>, 12 % de la population régionale, soit environ 12 100 personnes de 15 à 64 ans vivant chez elles présentent une réduction partielle ou totale quant à leur capacité d'accomplir certaines activités. Chez les aînés, cette part est estimée à 43 % (7 700 personnes). L'incapacité liée à l'agilité est la forme la plus répandue (9 % des 15 ans et plus, soit 10 700 individus). On retrouve en second lieu l'incapacité reliée à la mobilité (8 % des 15 ans et plus, soit 8 900 personnes).

Le loisir et le sport aident à l'intégration sociale, au développement de la confiance en soi et à la prise en charge de l'individu qui s'y adonne. Les principaux obstacles à la participation au loisir des personnes handicapées sont influencés par deux types de facteurs. D'abord les facteurs propres à chaque individu : facteurs psychologiques, sociologiques et économiques. S'y ajoutent les facteurs environnementaux<sup>12</sup>. Beaucoup de personnes, à cause de leur handicap, ne sont pas en emploi dans la région et plusieurs vivent avec de faibles revenus. Cette situation influence les activités qu'elles peuvent pratiquer, sans compter qu'elles sont souvent confrontées à des problèmes d'accessibilité, de transport, d'accompagnement et de moyens financiers. Dans la région, le transport spécialisé ne répond pas complètement aux besoins des personnes vivant avec une incapacité. L'accompagnement pour soutenir la personne handicapée lors d'une activité comporte souvent des aspects techniques, humains et sociaux dont il importe de se préoccuper. La formation de l'accompagnateur et le travail de préparation au sein de l'organisme qui accueille la personne handicapée sont aussi des éléments importants à considérer, tout comme l'accessibilité physique des lieux. Il faut également être attentif dans la région à l'augmentation prévisible de la perte d'autonomie des personnes handicapées liée au simple fait du vieillissement. Il faut enfin rappeler que les femmes vivant avec un handicap dans la région vivent davantage l'appauvrissement que les hommes puisqu'elles disposent d'un revenu inférieur à ces derniers.

## 2.5 Des familles qui se transforment

Selon les données du recensement de 2001, près de 123 400 personnes de la région vivent dans l'une des 41 780 familles qu'on y retrouve<sup>13</sup>. Au cours des dernières années, le nombre moyen de personnes par famille est passé de 3,1 personnes en 1995 à 3,0 en 2001.

Les familles sans enfant à la maison sont au nombre de 15 690 (2001). Elles sont de plus en plus nombreuses puisqu'on en dénombrait 2 540 de moins dix ans auparavant. Les couples qui vivent sans enfants à la maison représentent près de quatre familles sur dix (38 %). Pour leur part, les familles avec au moins un enfant à la maison sont au nombre de 26 085 en Abitibi-Témiscamingue, soit l'équivalent de 62 % de l'ensemble des familles. De 1996 à 2001, le nombre de familles avec enfants à la maison a diminué de 10 %, soit 2 875 familles en moins.

---

<sup>10</sup> Pour de plus amples détails quant aux personnes avec incapacités et handicaps, consulter le portrait réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Il est disponible sur le site Internet de l'organisme à l'adresse suivante : [www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca) (section Les publications).

<sup>11</sup> Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Portrait de santé, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 30 novembre 2005.

<sup>12</sup> Marie-Claude Ouellet, directrice générale de l'Association québécoise pour le loisir chez les personnes handicapées. *Loisir et personnes handicapées*. Article tiré du bulletin Observatoire québécois du loisir. Volume 2, numéro 2. Septembre 2004.

<sup>13</sup> Pour de plus amples détails concernant la famille et l'enfance, consulter le portrait produit par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Il est disponible sur le site Internet de l'organisme à l'adresse suivante : [www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca) (section Les publications).

L'Abitibi-Témiscamingue recense 19 955 familles constituées d'un couple avec enfant à la maison en 2001, ce qui est nettement moins élevé qu'en 1996 (22 890). C'est donc dire que les trois quarts des familles avec enfants sont constituées de couples. Parmi ces couples, 39 % ont un enfant, 43 % en ont deux et 19 % en ont trois ou plus. La part des familles de trois enfants et plus se raréfie; elle est passée de 21 % en 1991 à 19 % en 2001. Quant aux familles monoparentales, on en recense 6 130. Dans 75 % des cas, c'est une femme qui en assume la responsabilité (4 680). La tendance à la hausse de la monoparentalité s'est grandement atténuée entre 1996 et 2001 comparativement au quinquennat précédent. Les familles monoparentales de la région sont généralement de petite taille. Près des deux tiers n'ont qu'un enfant à la maison.

En 2001, près de 46 000 enfants vivent au sein de leur foyer familial en Abitibi-Témiscamingue. De ce nombre, 35 700 étaient d'âge mineur. Le nombre d'enfants au sein des familles est en régression. Il était de 51 975 en 1991. C'est donc dire qu'en 2001, environ huit enfants sur dix ayant moins de 18 ans vivent en Abitibi-Témiscamingue avec leurs parents. Comme au Québec, les jeunes de 18 ans et plus ont tendance à vivre plus longtemps chez leurs parents qu'auparavant. La part des 18-24 ans vivant à la maison était de 47 % en 1991 alors qu'elle était de 57 % en 2001.

Dans la région, le revenu familial moyen s'établit à 53 283\$ (2000) alors que le revenu médian est de 46 849 \$. Le revenu moyen peut être nuancé selon la structure familiale. Ainsi, chez les familles biparentales, il est de 56 968 \$. Chez les mères de familles monoparentales, il se situe à 28 797 \$ alors qu'il est de 41 744 \$ chez les pères assumant seuls la responsabilité familiale.

De nos jours, le temps est une denrée rare et les familles le savent bien. Le travail hors du foyer, les activités parascolaires et sportives ou les cours sont des éléments qui régissent la vie familiale et donc le temps de loisir disponible. Les caractéristiques des familles influencent également leur temps libre et leurs loisirs. À partir de deux enquêtes, le Conseil du développement de la recherche sur la famille du Québec a analysé les caractéristiques des comportements associés au milieu familial en général et aux familles défavorisées, aux jeunes familles et aux familles monoparentales en particulier<sup>14</sup>. Ces recherches révèlent que les équipements culturels sont généralement plus fréquentés par les personnes scolarisées, la population défavorisée délaissant les musées, les bibliothèques (sauf les bibliothèques scolaires) et les librairies. Les jeunes familles ont quant à elles tendance à fréquenter davantage les bibliothèques et les lieux historiques.

En général, les membres de familles défavorisées manifestent des taux de participation à des activités de loisir régulièrement inférieurs à la population en général. La fréquentation de salles de cinéma, de spectacles d'humour, les visites au cirque et la participation à des matchs sportifs est plus fréquente chez les individus vivant dans de jeunes familles avec enfants que chez la population en général. Les jeunes familles apparaissent très actives au plan sportif. Les familles moins favorisées affichent des taux plus bas, bien que plus des deux tiers pratiquent des activités de plein air. Les couples sans enfant ont plus de temps pour le loisir. Le temps consacré aux enfants diminue au fur et à mesure que ceux-ci grandissent. En conséquence, à mesure que les enfants vieillissent, le temps de loisir des parents augmente.

## **2.6 Une population faiblement scolarisée**

Les données du dernier recensement démontrent que la population de la région est moins scolarisée que l'ensemble des Québécois mais que la situation s'améliore au fil des années. La proportion de la population de 15 ans et plus de l'Abitibi-Témiscamingue qui est sans diplôme d'études est de 44 % alors que cette part se situe à 30 % dans la province.

## **2.7 Des revenus limités pour une partie de la population**

La population active régionale se retrouve à travers de nombreux secteurs d'activités. Retenons que le travail à temps complet est le lot d'une majorité de personnes et qu'environ les trois quarts d'entre elles se concentrent dans le secteur de la production des services. Le revenu disponible après impôts pour 2002 totalise plus de 16 800 \$ par personne dans la région alors qu'au Québec, ce revenu se chiffre à environ 19 100 \$.

---

<sup>14</sup> Pronovost, Gilles. Directeur du Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec. *Temps libre et loisir en milieu familial*. Article tiré du bulletin Observatoire québécois du loisir. Le loisir et les familles. Volume 1, numéro 8. Janvier 2004.

Les adultes prestataires de l'assistance-emploi (aide sociale) sont environ 7 800 dans la région en 2005. Parmi eux, on retrouve un peu moins de femmes (3 870) que d'hommes (3 926). Quelque 2 400 individus ont moins de 35 ans alors que 1 725 ont 55 ans et plus. Parmi les prestataires de l'assistance-emploi se retrouvent 1 739 familles monoparentales et couples avec enfants.

Le seuil de faible revenu est un indicateur utilisé pour cerner les difficultés financières des familles compte tenu de leur revenu et des dépenses qu'elles doivent assumer pour les postes budgétaires liés à l'alimentation, au logement et aux vêtements. Il varie selon la taille de la famille et le territoire de référence. Aucun comparatif ne peut être fait d'un territoire géographique à l'autre compte tenu que les seuils ne sont pas les mêmes<sup>15</sup>. Dans la région, 16 % de la population vit en 2001 sous le seuil de faible revenu (22 175 personnes), soit à cause d'une faible rémunération en lien avec l'emploi ou du fait qu'elles sont prestataires de l'assistance-emploi. Comme le démontrent plusieurs recherches, la pauvreté est un déterminant important de la santé et du bien-être, dont le loisir et le sport font partie. D'autres éléments tels la monoparentalité, la faible scolarisation et l'isolement social peuvent ajouter aux facteurs de risques liés à la santé d'une population donnée.

## **2.8 Des gens qui ont du poids**

La population de la région affiche certaines rondeurs. Selon le portrait dressé par l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue<sup>16</sup>, le poids corporel excessif et l'obésité relèvent d'habitudes de vie qui présentent des facteurs de risque pour la santé. Selon les données de l'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes publiées par Statistique Canada, 35 % de la population adulte de la région, excluant les femmes enceintes, présente en 2005 un poids excessif, soit plus de 37 962 personnes. De plus, une part de 16 % des gens figurent parmi les personnes obèses, ce qui équivaut à 17 402 individus. Ainsi, plus de la moitié de la population Témiscabitiennaise est affectée par un surplus de poids. Les hommes sont plus touchés que les femmes puisque 43 % d'entre eux ont un poids excessif (23 574) et 18 % ont un problème d'obésité (9 926). Plus du quart des femmes démontre un poids excessif (27 % ou 14 388 femmes) alors que 14 % (ou 7 476 femmes) sont considérées comme étant obèses. Il semble que ces chiffres soient conservateurs puisqu'ils se basent sur une auto-évaluation de la taille et du poids. Les gens ont en général tendance à les sous-estimer.

L'obésité toucherait davantage les personnes à faible revenu que les personnes plus fortunées<sup>17</sup>. La scolarité est également un facteur distinctif. En effet, l'obésité est trois fois plus fréquente chez les personnes moins scolarisées que chez celles qui le sont plus. Enfin, le lieu de résidence influence la prise de poids. Les personnes vivant en milieu très urbain seraient moins nombreuses à présenter un poids excédentaire que celles vivant en ruralité.

## **2.9 Le tabagisme, toujours présent**

Dans la région, 25,5 % des personnes qui sont âgées de 12 ans et plus fument régulièrement ou occasionnellement en 2005. Cela correspond à plus de 30 733 personnes. Les femmes figuraient en proportion plus importante parmi les personnes qui fumaient en 2003. En 2005, la part des fumeurs est similaire chez les femmes et les hommes. Elle équivaut à près de 25 % dans les deux cas. C'est donc dire que 15 182 femmes et que 15 551 hommes font partie de cette catégorie. Au Québec, 23 % des femmes fument régulièrement ou à l'occasion contre 25 % des hommes.

## **2.10 L'activité physique, une pratique à mousser**

Faire de l'activité physique amène une corde de plus à son arc lorsqu'il est question de santé, qu'elle soit physique ou mentale. Dans la région comme dans la province, plus de la moitié de la population de 12 ans et plus déclare être inactive physiquement durant ses loisirs en 2005. Quelque 65 060 personnes sont dans cette situation, ce qui porte la proportion régionale à 54 %. Ce taux est le même pour les hommes et les femmes de l'Abitibi-Témiscamingue.

---

<sup>15</sup> Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Portrait de santé, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 30 novembre 2005.

<sup>16</sup> Idem.

<sup>17</sup> Institut national de santé publique. L'excès de poids dans la population québécoise de 1987 à 2003, 2005.

### 3. Les intervenants multidisciplinaires

#### 3.1 Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue

Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue (LSAT) est l'une des 17 unités régionales de loisir et de sport actives dans la province. L'organisme a été officiellement créé en 1998. Sa mission en fait un organisme de services, de soutien, de coordination et de gestion qui, en concertation avec ses partenaires, doit favoriser et supporter le développement du loisir et du sport et leurs adeptes dans la région. Il doit également établir et maintenir des liens avec l'État et les organismes nationaux en regard des priorités régionales.

LSAT vient également en aide à différents organismes supra-locaux et régionaux de loisir et de sport et s'implique dans l'organisation d'événements d'envergure nationale et internationale. Le support technique offert à ses membres couvre différents aspects : création et fonctionnement d'un organisme, formation de bénévoles, d'entraîneurs et d'officiels, aide à l'élaboration de projets ou de demandes financières, services conseils pour l'organisation d'événements, animation de rencontres, consultation et concertation. L'organisme collabore également avec les municipalités et le milieu scolaire par la formation des moniteurs de terrains de jeux, grâce à son programme de formation en loisir d'été. Il coordonne aussi une table des travailleurs en loisir<sup>18</sup>.

L'un des mandats de LSAT est lié à la production et au suivi du Plan de développement de la pratique sportive 2005-2008. Un plan de développement du loisir est pour sa part à venir. Des discussions sont en ce sens en cours avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. L'organisme travaille également à doter la région d'un portrait des infrastructures en loisir et sport à partir d'un logiciel informatique. Par ailleurs, une entente de concertation triennale vouée à l'animation des jeunes en milieu rural permet à LSAT de s'associer avec différents partenaires<sup>19</sup> sous l'angle de l'animation des jeunes. Notons enfin que LSAT s'implique dans le cadre du projet Secondaire en spectacle qui prend de plus en plus d'ampleur dans la région avec une participation toujours à la hausse.

Les organismes suivants font partie intégrante de la famille de LSAT puisque des liens administratifs les relient entre eux : l'Association régionale du sport étudiant de l'Abitibi-Témiscamingue, la Corporation des Scouts de l'Abitibi-Témiscamingue et l'Association régionale de loisir pour les personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue. Pour sa part, le Comité des Jeux du Québec en Abitibi-Témiscamingue est une création de LSAT.

##### 3.1.1. L'assistance financière

LSAT gère différents programmes. Les efforts de l'organisation en 2005-2006 se sont traduits par un support financier à près de 200 projets de loisir et de sport totalisant 140 500 \$.

Mentionnons entre autres que son Programme de soutien aux activités de loisir et de sport en milieu rural permet à la clientèle rurale de la région vivant dans les municipalités de moins de 3 000 habitants d'avoir accès à certaines activités de qualité. Ce programme vise la réalisation de projets destinés au bien-être des populations locales dans les domaines du loisir, incluant le loisir culturel, et le sport. Il est abordé sous l'angle de l'accessibilité aux activités et de l'amélioration de la qualité de vie.

Le Programme de soutien aux activités régionales de loisir encourage pour sa part la concertation et le partenariat d'organismes pour la réalisation d'activités régionales tout en supportant les organismes promoteurs d'activités régionales de loisir. Ce programme touche la tenue d'activités, de festivals, d'événements ciblant une clientèle provenant de toute la région.

---

<sup>18</sup> La table régionale des travailleurs en loisir regroupe les travailleurs permanents en loisir des différentes municipalités de la région. Cela leur permet d'échanger et de se concerter. Ils ont entre autres travaillé à dresser un inventaire des événements se déroulant dans la région, de certains équipements qui sont utiles à la tenue d'activités et de fournisseurs ou artistes. Ils abordent également certains dossiers touchant le sport. Ajoutons que les responsables aquatiques des municipalités se rencontrent également à l'échelle de la région.

<sup>19</sup> Les partenaires de LSAT sont le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue, la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, l'Agence de développement de réseaux locaux de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, le ministre responsable de la région ainsi que les organismes locaux identifiés responsables de l'animation des jeunes en milieu rural.

Le Programme de soutien aux activités régionales de loisir et de sport pour les aînés de LSAT a pour objectif de soutenir la tenue d'activités sportives ou de loisir à caractère régional. Il favorise également la concertation d'organismes. Il vise la clientèle âgée de 50 ans et plus.

Le Programme de soutien aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur encourage la participation des jeunes âgés de 12 à 30 ans à différentes manifestations culturelles. Ce programme favorise en fait leur accès à des services techniques et professionnels, ce qui leur permet de bonifier leur formation et d'améliorer leur performance. Ce programme permet en réalité d'assister les organismes de la région dans la présentation de manifestations culturelles d'envergure. Il est à noter que ce programme est géré par LSAT grâce à une entente avec le ministère de la Culture et des Communications.

Le Programme Fondation du loisir en Abitibi-Témiscamingue est en fait une aide financière aux personnes qui étudient dans les domaines du loisir, du sport ou de tout autre domaine s'y rattachant. Les fonds servent à la poursuite de la formation dans une perspective de retour dans la région. Depuis sa création, c'est-à-dire depuis une quinzaine d'années, 27 bourses ont été distribuées par LSAT auprès de 20 personnes afin d'assurer une relève régionale. Les fonds versés annuellement proviennent des intérêts sur les montants alloués à LSAT par différents supporteurs.

Pour sa part, le Fonds de l'athlète Abitibi-Témiscamingue Baie-James, lui aussi géré par LSAT, supporte les talents sportifs de la région. De 1986 à aujourd'hui, plus de 430 000 \$ ont été remis en bourses à quelque 286 athlètes œuvrant dans quelque 25 disciplines sportives sur la scène provinciale, nationale et internationale. Le Fonds de l'athlète supporte en fait financièrement les athlètes et entraîneurs qui performant sur la scène provinciale, nationale ou internationale. Les fonds proviennent de supporteurs (entreprises ou organismes versant annuellement 1 000 \$), d'individus (100 \$ de contribution annuelle) et de donateurs (entreprises, organismes ou individus apportant une contribution financière à la cause selon leurs moyens). Certains organismes tiennent également à l'occasion des activités de financement dont une partie des profits va au Fonds de l'athlète Abitibi-Témiscamingue Baie-James.

Le Programme d'assistance financière aux associations régionales sportives de LSAT a été mis en place en 1998. L'un de ses deux volets vise à soutenir le développement de la pratique sportive en permettant aux associations régionales de faciliter la pratique de leur discipline. Les sommes versées servent à soutenir les associations régionales dans leur fonctionnement. Le deuxième volet touche la formation des officiels de la région. Les montants accordés vont en fait au perfectionnement de ces derniers hors de la région. L'organisme assure aussi la coordination de certains stages de perfectionnement pour les officiels à l'intérieur de la région.

Le Programme loisir à part égale permet d'assurer une continuité dans la pratique d'activités de loisir aux personnes vivant un handicap. Il a également pour but l'intégration de ces personnes dans la communauté ainsi que l'utilisation des ressources et équipements du milieu. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du sport a confié à LSAT la responsabilité d'effectuer la gestion de ce programme. La clientèle visée regroupe les personnes ayant un handicap moteur, organique, sensoriel, intellectuel ou en santé mentale.

Quant au Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant des incapacités, il a pour but de favoriser l'accessibilité à des activités de loisir et de sport aux personnes ayant des incapacités et qui ont besoin d'accompagnement. Le programme permet de soutenir financièrement les organismes de loisir ainsi que les municipalités qui désirent engager des personnes accompagnatrices. Ce programme est géré par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en collaboration avec LSAT et l'Association régionale de loisir pour personnes handicapées. Les activités de détente, de créativité, de développement personnel, de formation et de recherche d'excellence sont admissibles à ce programme.



**Tableau 5**  
**Sommaire des programmes d'assistance financière de LSAT, 2005-2006**

Programme	Projets supportés	Montants accordés
Programme de soutien aux activités de loisir et de sport en milieu rural	16	9 750 \$
Programme de soutien aux activités régionales de loisir	19	10 600 \$
Programme de soutien aux activités régionales de loisir et de sport pour les aînés	23	18 300 \$
Programme de soutien aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur	24	15 310 \$
Fondation du loisir Abitibi-Témiscamingue	2	2 000 \$
Fonds de l'athlète Abitibi-Témiscamingue-Baie-James	39	29 800 \$
Programme d'assistance financière aux associations régionales sportives	29	20 000 \$
Loisir à part égale	29	10 500 \$
Programme d'accompagnement en loisir pour personnes avec incapacités	18	23 812 \$
Total	199	140 472 \$

Source : Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue, rapport annuel 2005-2006.

Notons que LSAT coordonne également le Programme Place au sport de la Fondation Canadian Tire qui a remis un montant total de 19 148 \$. Ce fonds a favorisé l'accès aux activités sportives à quelque 112 jeunes athlètes provenant de familles défavorisées de la région en 2005-2006.

### 3.1.2. La formation

LSAT est responsable de dispenser dans la région le Programme national de certification des entraîneurs. Des cours d'introduction à la compétition sont ainsi dispensés. En 2005-2006, quelque 60 participants s'y sont inscrits. L'organisme est également responsable de coordonner des formations qui sont offertes dans la région par certaines organisations, comme, par exemple, les fédérations sportives.

En Abitibi-Témiscamingue, neuf ateliers sont offerts par LSAT dans le cadre du Programme de formation des bénévoles du Réseau québécois de ressources en formation. Ainsi, les bénévoles actifs en loisir ou en sport de la région peuvent suivre différents ateliers offerts à leur organisation. Ces ateliers touchent :

- l'animation de réunion et les procédures d'assemblées;
- les pouvoirs, rôles et responsabilités des administrateurs;
- la planification stratégique;
- les outils de communication;
- la gestion de conflits;
- les notions de structure juridique et de règlements généraux;
- le recrutement et la gestion de bénévoles;
- la motivation et l'encadrement de bénévoles;
- le milieu associatif du loisir.

Ajoutons que LSAT souligne annuellement, par le biais de son Prix du bénévolat Dollard-Morin, l'apport important de différentes personnes à la cause du loisir et du sport dans la région.

Enfin, le Programme de formation en loisirs d'été en est à sa huitième année d'existence. Cette formation accueillait environ 80 participantes et participants provenant de neuf organismes différents en 2005-2006. L'objectif du programme vise à parfaire les connaissances au niveau de l'animation. Ce programme, coordonné par LSAT, s'adresse aux municipalités et organismes. Il permet aux personnes qui auront la responsabilité de jeunes inscrits aux terrains de jeu pour l'été d'accroître leurs connaissances et leurs habiletés à travailler avec les différentes situations et clientèles.

En 2005-2006, deux nouvelles formations se sont ajoutées à l'offre de LSAT. Le Programme Leadership au féminin d'Égale-Action s'adresse spécifiquement à la clientèle féminine. Ce programme comprend deux ateliers de développement, l'un sur les communications efficaces, l'autre sur la résolution de conflits. Il vise à aider les femmes à descendre des gradins et à entrer dans l'action, notamment sur les plans du sport et du loisir. En fait, ce programme offre des ateliers de développement conçus pour les femmes qui interviennent aussi dans les organismes communautaires et au sein du système scolaire. Ses objectifs sont l'amélioration des connaissances et habiletés en leadership, l'insertion à l'intérieur de réseaux de même que le partage d'expériences et d'idées. Quant à la formation Dans ma cour d'école, elle joue sur la

dynamique d'animation dans les cours des écoles. Il s'agit d'une formation montée sur mesure et offerte sur demande.

### **3.1.3. Les programmes**

#### **3.1.3.1. Association régionale du sport étudiant de l'Abitibi-Témiscamingue**

L'Association régionale de sport étudiant de l'Abitibi-Témiscamingue (ARSEAT), qui relève de LSAT, participe aux différents programmes d'activités physiques et sportives de la Fédération québécoise du sport étudiant et aussi aux programmes visant à l'acquisition de saines habitudes de vie chez les jeunes, notamment par le biais du programme ISO-ACTIF. Les cinq commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue sont membres de l'ARSEAT. S'y ajoutent la Commission scolaire de la Baie-James, les écoles de la Commission scolaire Western Quebec localisées dans la région ainsi que le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue de même qu'une partie de la communauté algonquine présente dans la région. L'ARSEAT supporte donc les actions visant à promouvoir la pratique du sport et de l'activité physique aux niveaux primaire, secondaire et collégial.

L'ARSEAT développe et soutient des réseaux de compétition régionaux, fait la promotion de la pratique d'activités physiques et de sport en milieu d'éducation, développe une approche du sport spécifique à chaque niveau et les programmes qui s'y rattachent. L'organisme offre aussi des stages de formation et de perfectionnement et encourage l'excellence dans l'enseignement, l'animation et l'administration des programmes d'activité physique et de sport en milieu d'éducation. Sur le plan des manifestations sportives, il favorise la participation des jeunes à différents événements à l'échelle régionale et provinciale. Pour ce faire, il assure la coordination, la promotion et les calendriers des différentes activités et championnats scolaires. Un soutien est aussi offert au niveau de la formation des entraîneurs et des officiels.

ISO-Actif est un programme qui se rattache au sport étudiant. Il valorise les écoles qui mettent en place des environnements favorables à l'adoption de saines habitudes de vie, notamment par la pratique de l'activité physique. Il suscite l'adoption d'une bonne alimentation et fait la lutte au tabagisme. Toutes les associations régionales de sport étudiant du Québec y souscrivent. C'est un projet rassembleur regroupant les enseignants en éducation physique, les directions d'écoles, les responsables de sport étudiant et les entraîneurs ainsi que les intervenants en santé publique. Pour obtenir leur certification, les écoles complètent un questionnaire évalué à l'échelle du Québec. Elles peuvent être certifiées « excellence », « or », « argent » ou « bronze », selon le pointage obtenu. Une mention « participation » peut être attribuée à celles qui n'ont pas obtenu la norme minimale lors de la compilation des questionnaires. En 2005-2006, 46 écoles de la région ont obtenu une certification.

Le Défi, moi je croque a été mis de l'avant en 2005-2006 par l'Association régionale du sport étudiant en collaboration avec différents partenaires. Il vise à instaurer de bonnes habitudes alimentaires chez les jeunes des écoles de la région. D'autres programmes auxquels participe l'Association méritent également d'être soulignés. Il s'agit des programmes Gym en forme et Prévention du tabagisme.

#### **3.1.3.2. Corporation des scouts de l'Abitibi-Témiscamingue**

Le Mouvement scout a été fondé en 1907 mais il a pris naissance en 1976 dans la région avec l'apparition de la Corporation des scouts de l'Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit alors d'un regroupement volontaire de cinq districts répartis à travers le territoire. La Corporation des scouts de l'Abitibi-Témiscamingue offre dans la région différents services visant à former les adultes animateurs et gestionnaires, à regrouper les ressources communes pour une meilleure qualité du scoutisme, à soutenir les districts et les groupes dans la préparation et la mise en application d'activités et à mettre en commun les efforts pour mieux faire connaître le mouvement. Sur le plan administratif, ce programme est rattaché à LSAT depuis 1998.

Dans la région, la Corporation des scouts rassemble en 2005-2006 une quinzaine de groupes de jeunes répartis selon différentes catégories d'âge allant des 7-8 ans aux 17-21 ans. Le groupe des 7-8 ans forme la colonie des Castors ou la bande des Hirondelles, celui des 9-11 ans compose la meute des Louveteaux ou le réseau des Exploratrices. Les 11-14 ans se regroupent sous la troupe des Éclaireurs ou le club des Intrépides alors que les 14-17 ans se répartissent au poste des Pionniers/Pionnières. Les plus vieux, soit les 17-21 ans forment le carrefour des Aînés. Le mouvement est en période de recrutement, tant du côté

des jeunes que du côté des adultes. Actuellement, il n'y a plus rien du côté d'Amos ni de Val-d'Or mais les activités devraient reprendre à l'automne 2006.

Depuis les cinq dernières années, le mouvement est en décroissance dans la région comme ailleurs au Québec et au Canada. Dans les années 1980-1990, entre 700 et 900 jeunes s'impliquaient dans le mouvement en Abitibi-Témiscamingue. Aujourd'hui on n'en compte plus que 175. Au District du Vieux-Fort, une cinquantaine de jeunes sont partagés dans des groupes de Louveteaux, Exploratrices, Éclaireurs et Intrépides. Au district du Cuivre, 81 jeunes sont répartis parmi les Castors, Louveteaux et Éclaireurs. Au District du Bois, 44 jeunes forment les groupes de Castors, Louveteaux, Éclaireurs et Pionniers.

**Tableau 6**  
**Mouvement des scouts selon les districts, Abitibi-Témiscamingue, 2006**

Districts	Municipalités
Du Bois	La Sarre, Macamic, Dupuy, Palmarolle, Beaucanton, Duparquet et les environs
Du Cuivre	Rouyn-Noranda, Évain, Beaudry, McWatters et les environs
Lapointe	Amos, Matagami, Radisson, Senneterre, Lebel-sur-Quévillon et les environs
De l'Or	Malartic, Val-d'Or, Cadillac et les environs
Du Vieux Fort	Ville-Marie, Notre-Dame-du-Nord, Témiscaming, Béarn, Nédélec et les environs

Source : Corporation des scouts de l'Abitibi-Témiscamingue.

### 3.1.3.3. Association régionale de loisir pour personnes handicapées

L'Association régionale de loisir pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue (ARLPHAT) est également un programme qui se rattache à LSAT. Elle a pour objectif de promouvoir le droit au loisir de qualité<sup>20</sup> chez les personnes handicapées de la région, de promouvoir la participation et la libre expression de la personne face à son loisir et enfin de promouvoir l'accès à tous les champs d'intervention du loisir<sup>21</sup> pour toutes les personnes handicapées de la région, sans restriction d'âge, de sexe ou de type de déficience.

Les membres de l'ARLPHAT, soit environ 1 900 personnes, sont regroupés à travers 29 organismes locaux de personnes handicapées. La majeure partie de ses ressources financières provient de LSAT; elle lui est fournie grâce à une subvention du Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport. Le reste du financement origine du support d'autres organismes gouvernementaux, de dons et de revenus d'activités. Deux personnes assurent, sur une base permanente, les activités de l'organisme.

Plusieurs réalisations figurent sur la feuille de route de cette organisation. Par exemple, on lui doit entre autres au cours des années 1990 le réaménagement de l'accessibilité à la piscine Youville de Rouyn-Noranda grâce à l'installation d'un lève-personne, l'aménagement de salles d'habillage, de douche et de bain. L'ARLPHAT a aussi signé une entente avec le centre de réadaptation en déficience intellectuelle Clair Foyer afin que soit dispensée une formation aux moniteurs et monitrices des terrains de jeux des municipalités. Il a également collaboré à la production des plans pour l'aménagement d'un sentier permettant une accessibilité universelle au parc Aiguebelle. Ce sentier demeure unique parmi les parcs provinciaux du Québec. Depuis le début des années 2000, ses interventions ont favorisé la formation du personnel d'accueil et des interprètes de la nature du Parc Aiguebelle par le biais du Centre de réadaptation en déficience physique La Maison et le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Clair Foyer. Il a de plus travaillé à ce qu'une formation spécialisée soit dispensée à deux moniteurs certifiés du Centre de plein air du Mont Kanasuta afin de permettre la pratique du ski alpin adapté aux personnes à mobilité restreinte. Dans le cadre de la 21<sup>e</sup> finale régionale centralisée des jeux du Québec à La Sarre, l'ARLPHAT s'est impliquée dans l'organisation d'une compétition de soccer entre deux équipes d'adultes ayant une déficience intellectuelle. Il a dispensé, en collaboration avec l'Association sportive des aveugles du Québec, une clinique de formation pour la pratique du « goalball » de même qu'une clinique de formation pour les officiels mineurs. Cela a par la suite entraîné la mise sur pied d'équipes de « goalball » ainsi que la présentation d'une démonstration de ce sport lors de la 41<sup>e</sup> finale provinciale des jeux du Québec d'Amos-Région.

<sup>20</sup> C'est-à-dire un loisir sécuritaire, valorisant et de détente.

<sup>21</sup> Tourisme, plein air, sport et activité physique, loisir scientifique, socio-éducatif et socio-culturel.

Kéroul est un organisme provincial qui informe, représente développe et fait la promotion du tourisme et de la culture accessibles aux personnes à capacité physique restreinte. Il vise à accroître l'accessibilité des infrastructures touristiques et culturelles en faveur de cette clientèle mais il intervient également auprès des administrations publiques et privées. L'organisme a pu compter sur la collaboration de l'ARLPHAT lors de son passage dans la région à l'automne 2005 pour réunir les principaux intervenants du milieu des personnes handicapées de la région afin d'établir un consensus sur une priorité en tourisme et culture accessible en Abitibi-Témiscamingue. La priorité retenue fut de former des évaluateurs régionaux afin d'établir un meilleur portrait de l'accessibilité des infrastructures touristiques et culturelles de la région. Le programme de formation des nouveaux évaluateurs pour implanter le programme Kéroul est coordonné dans la région par l'ARLPHAT.

Parmi les autres activités menées par l'organisme, mentionnons la présentation annuelle d'un tournoi de quilles régional ainsi que d'une journée de plein air régionale. Ces activités se déroulent sur une base participative et regroupent les organismes locaux membres. L'ARLPHAT organise également, à tous les deux ans, une délégation afin de représenter la région à un événement provincial sportif et touristique qui se déroule, lui aussi, sur une base participative. Enfin, l'organisme s'implique dans différents comités dont le Comité de la semaine québécoise des personnes handicapées, le Comité régional d'évaluation du programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience<sup>22</sup> et le Comité régional de sélection du programme d'aide en loisir pour les personnes vivant avec un handicap. Enfin, une entente avec LSAT lui permet de former les moniteurs et monitrices des terrains de jeu des municipalités en faveur des enfants vivant avec une déficience intellectuelle.

#### 3.1.3.4. Secondaire en spectacle

Le programme Secondaire en spectacle permet depuis quatre ans aux écoles secondaires de la région d'offrir à leurs étudiants la possibilité de vivre une expérience de scène. En fait, Secondaire en spectacle amène les jeunes talents à présenter un numéro afin d'être sélectionnés pour représenter leur école à une finale régionale. L'étape suivante dirige les gagnants vers la finale québécoise. Trois catégories servent à départager les jeunes : auteur-compositeur-interprète, interprétation ainsi que la danse et expression corporelle. Toutes les commissions scolaires de la région sont impliquées.

En 2005-2006, 400 jeunes artistes ont présenté leur savoir faire dans l'une ou l'autre des dix écoles secondaires participantes de la région. Ils ont su attirer 4 000 spectateurs aux différentes finales locales. Les deux grandes finales régionales ont eu lieu à Val-d'Or ainsi qu'à La Sarre. Plus de 1 000 personnes s'y sont donné rendez-vous pour voir performer les 150 finalistes. Parmi eux, une quarantaine se répartissent à travers les six numéros gagnants. Ces derniers ont donc été sélectionnés pour représenter la région au 7<sup>e</sup> Rendez-vous Panquébécois qui avait lieu en Outaouais au printemps 2006.

#### 3.1.3.5. Jeux du Québec

Sous l'autorité de Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue, le Comité régional des Jeux du Québec a comme principal mandat de s'assurer de la réalisation du programme des Jeux du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Ce comité doit également définir les grandes orientations tout en assurant une saine gestion du programme.

Annuellement, des finales régionales se tiennent dans plus d'une trentaine de disciplines qui regroupent environ 2 000 athlètes âgés de 5 à 17 ans. En Abitibi-Témiscamingue, le programme des Jeux du Québec se déroule selon trois différentes formules.

Dans un premier temps, il y a les finales régionales décentralisées où les disciplines sont présentées dans plusieurs municipalités à des dates différentes. Il y a également les camps de sélection qui servent à former des équipes avec les meilleurs athlètes d'une discipline qui, par la suite, participeront à un camp d'entraînement et à une ou à des compétitions sur la scène provinciale. Unique à la région, la Finale régionale centralisée regroupe quant à elle plusieurs disciplines lors d'une fin de semaine dans un seul milieu-hôte. Pour l'occasion, environ 300 bénévoles sont requis et les athlètes ont le sentiment de vivre une « mini-Finale nationale » avec transport en autobus, accréditation, hébergement, cérémonies

---

<sup>22</sup> Une entente lie LSAT avec l'ARSPHAT pour la gestion de ce programme.

d'ouverture et de fermeture, etc. Pour réaliser un tel événement, les comités organisateurs locaux travaillent avec des budgets de plus de 50 000\$ recueillis via la municipalité hôte, les activités d'autofinancement et les commanditaires. À l'hiver 2006, quelque 723 athlètes participaient aux 13 disciplines présentées dans le cadre de la 23<sup>e</sup> Finale régionale centralisée des Jeux du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

**Tableau 7**  
**Finales régionales centralisées des Jeux du Québec en Abitibi-Témiscamingue, de 1976 à 2006**

Édition	Municipalité	Édition	Municipalité
Hiver 1976	La Sarre	Hiver 1995	Malartic
Hiver 1977	Malartic	Hiver 1996	La Sarre
Hiver 1979	Chapais	Hiver 1997	Senneterre
Hiver 1980	Quévillon	Hiver 1998	Val-d'Or
Hiver 1981	Val-d'Or	Hiver 1999	Amos
Hiver 1982	Rouyn-Noranda	Hiver 2001	La Sarre
Hiver 1987	Joutel	Hiver 2002	Rouyn-N.
Hiver 1989	Amos	Hiver 2003	Val-d'Or
Hiver 1991	Radisson	Hiver 2004	La Sarre
Hiver 1992	Macamic	Hiver 2005	Malartic
Hiver 1993	M.R.C. Témiscamingue	Hiver 2006	Témiscaming
Hiver 1994	Évain		

Source : Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue.

Sur la scène provinciale, les Finales nationales ont présentement lieu aux années impaires et ce tant, à l'hiver qu'à l'été. Depuis 2003, la région a délégué une moyenne de 144 athlètes par édition. Il est à noter qu'à compter de 2009, les éditions hivernales auront lieu les années impaires et les éditions estivales aux années paires. Depuis les débuts de ce programme en 1970, quatre Finales nationales des Jeux du Québec ont été présentées en Abitibi-Témiscamingue soit à Rouyn-Noranda (été 1973), à Amos (hiver 1978), à Val-d'Or (été 1987) et plus récemment dans Amos-Région (été 2005). Ces événements ont toujours créé des retombées intéressantes pour la région. À titre d'exemple, celle d'Amos-Région a permis d'investir une somme équivalente à 1,6 M\$ au niveau des infrastructures sportives et a généré des retombées économiques estimées à 4,3 M\$. L'Abitibi-Témiscamingue fut représentée dans les 15 disciplines inscrites au volet compétition de la Finale nationale qui se tenait dans le secteur d'Amos-région.

### 3.2 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Depuis la dissolution du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche en 1994, la responsabilité du loisir et du sport a été assumée, successivement, par différents ministères. C'est suite au transfert du secteur à Tourisme Québec que le concept de Secrétariat au loisir et au sport (SLS) a été développé. Cette structure administrative conférait notamment une plus grande autonomie au secteur et une capacité d'adaptation aux changements organisationnels accrue. Celle-ci prévaut encore aujourd'hui sous une formule légèrement différente. La responsabilité du loisir et du sport fait partie des mandats du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) depuis février 2005. Le SLS constitue un sous ministériat du MELS qui comporte 3 directions sectorielles : la direction du loisir, la direction du sport et de l'activité physique et la direction de la promotion de la sécurité. La mission du MELS pour ce secteur consiste à favoriser, en partenariat avec les acteurs concernés, le développement du loisir et du sport, dans un cadre sain et sécuritaire et à promouvoir un mode de vie physiquement actif auprès de la population.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport rend disponible des fonds pour assurer la pratique du loisir et du sport à travers l'ensemble de la région. En 2004-2005, plus de 1 003 189 \$ ont été alloués à 24 organismes et 31 athlètes bénéficiaires de l'Abitibi-Témiscamingue grâce à huit programmes dont certains comportent plus d'un volet. Comme partenaire régional du gouvernement en matière de loisir et de sport, LSAT reçoit plus de 50 % des budgets, soit 503 632 \$. Cet argent lui permet d'assurer le volet régional de mandats nationaux ainsi que diverses responsabilités lui étant dévolues dont les Jeux du Québec (organisation des finales régionales et encadrement de la délégation aux finales nationales), le Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin, le Programme national de certification des entraîneurs, le développement du loisir pour les personnes handicapées, la planification stratégique et la participation au développement du loisir et du sport, le Programme d'accompagnement en loisir pour personnes ayant des incapacités, le Programme d'aide en loisir pour personnes ayant des incapacités et le Réseau québécois de ressources en formation. Ces sommes permettent aussi à LSAT d'être actif en matière de développement

du loisir et du sport à l'échelle régionale et provinciale. LSAT représente notamment la région à la Table québécoise de concertation en loisir et en sport. Pour leur part, les camps de vacances ont reçu 141 272 \$ pour accroître l'accessibilité des personnes défavorisées à leurs activités, améliorer leurs immobilisations ou supporter l'accompagnement des personnes vivant avec des incapacités. Quant aux clubs de motoneige, ils ont obtenu 236 331 \$ pour l'entretien des sentiers. Les clubs de véhicules tout-terrains ont également bénéficié de subventions qui s'élèvent dans leur cas à un montant de 42 954 \$.

**Tableau 8**  
**Soutien financier par programme, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Abitibi-Témiscamingue, 2004-2005**

Programme	Montant
Reconnaissance et financement des organismes régionaux de loisir pour personnes handicapées	60 000 \$
Programme d'aide au loisir pour les personnes ayant un handicap (Loisir à part égale)	4 500 \$
Assistance financière, unités régionales de loisir et de sport	353 000 \$
Assistance financière, camps de vacances, volet Fonctionnement	113 598 \$
Assistance financière, camps de vacances, volet Immobilisations	23 700 \$
Accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience, volet Gestion	1 512 \$
Accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience, volet régional	23 812 \$
Accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience, volet Camps de vacances	3 974 \$
Assistance financière aux clubs de motoneiges	236 331 \$
Assistance financière aux clubs de véhicules tout-terrains	42 954 \$
Jeux du Québec, volet régional	60 808 \$
Équipe Québec	18 000 \$
Crédit d'impôt pour les athlètes	61 000 \$

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

La région a aussi pu bénéficier de fonds provenant d'autres programmes du Secrétariat au loisir et au sport pour l'organisation d'événements sportifs et l'embauche d'entraîneurs dans les clubs sportifs. Toutefois, la gestion de ces programmes ne permet pas de ventiler les données sur l'investissement par région. Il faut ajouter à ces montants les fonds qui ont été rendus disponibles en Abitibi-Témiscamingue pour l'organisation de la 41<sup>e</sup> Finale nationale des Jeux du Québec Amos-région – été 2005. Le financement alloué par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du sport pour cet événement est réparti sur plusieurs années. En 2004-2005, c'est une somme de 682 040 \$ qui fut ainsi octroyée pour le comité organisateur (60 %) et pour les immobilisations (40 %).

**Tableau 9**  
**Subventions accordées pour les Jeux du Québec, 2004-2005**

	Montant
Comité organisateur, Finale des jeux du Québec d'Amos-région, été 2005	407 040 \$
Immobilisations, Finale des jeux du Québec d'Amos-région, été 2005	275 000 \$
Total	682 040 \$

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport compte sur une équipe de conseillers régionaux en loisir et en sport. Ils relèvent de la direction du loisir, mais ils sont en lien avec toutes les directions sectorielles du Secrétariat au loisir et au sport. Ceux-ci ont entre autres pour mandat d'assurer la liaison avec l'ensemble des organismes et des partenaires régionaux préoccupés par le développement du loisir et du sport. Ils travaillent donc en étroite collaboration avec les unités régionales de loisir et de sport en offrant de l'expertise et du soutien.

Les conseillers régionaux agissent à titre de représentants du ministère auprès de la clientèle locale et régionale pour divers dossiers qui découlent de la mission du ministère. Ils ont aussi un rôle d'information par rapport aux orientations, politiques, lois et programmes en vigueur au ministère. La concertation fait également partie de leurs responsabilités, qu'il s'agisse de concertation sectorielle, régionale ou interministérielle. On leur attribue également un rôle d'expertise et de conseil. Par exemple, ils offrent un soutien technique et professionnel dans l'élaboration et la réalisation de différentes interventions menées par des organismes et intervenants régionaux et ils contribuent à la définition, à l'élaboration, à la révision ou à l'évaluation des orientations, des politiques, des programmes et des projets gouvernementaux qui ont une incidence sur le développement du loisir et du sport dans les régions qu'ils desservent. Ils s'occupent également de la gestion de programmes et de protocoles. Le conseiller du ministère pour l'Abitibi-

Témiscamingue couvre également les régions de l'Outaouais et du Nord-du-Québec. Son bureau est situé dans les locaux de la direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, à Rouyn-Noranda.

### **3.3 Kino-Québec**

Depuis maintenant 25 ans, Kino-Québec a pour mission la promotion d'un mode de vie physiquement actif pour contribuer au mieux-être et à la santé de la population québécoise. En gardant toujours en tête la promotion de ce mode de vie actif, Kino-Québec privilégie deux stratégies pour amener les gens à modifier leurs habitudes de vie en matière d'activité physique. Premièrement, il favorise la création d'environnements facilitant la pratique d'activités physiques. En deuxième lieu, il réalise des activités de communication tout en soutenant des interventions dans les communautés.

Kino-Québec est un programme gouvernemental qui relève d'une entente tripartite entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Secrétariat au Loisir et au Sport), le ministère de la Santé et des Services sociaux et les Agences de santé et des services sociaux du Québec. Kino-Québec se veut donc un programme de concertation entre plusieurs parties, dont l'objectif ultime est de voir l'ensemble de la population devenir plus active. C'est d'ailleurs sur ce concept de partenariat que Kino-Québec base l'ensemble des interventions qu'il propose à la population.

Le programme Kino-Québec repose sur un réseau de 35 conseillers présents dans chacune des régions du Québec. Le conseiller pour l'Abitibi-Témiscamingue est localisé à Rouyn-Noranda, à même la Direction de santé publique de l'Agence de développement de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Son premier rôle en est surtout un d'expert conseil. Il travaille principalement avec le milieu de la santé (les six centres de santé et de service sociaux de la région), le milieu municipal et le milieu scolaire. Il veille à outiller ses partenaires, à mener des campagnes promotionnelles, à faire la promotion du concours « École active » et à répondre aux besoins exprimés par différents partenaires en lien avec la promotion d'un mode de vie physiquement actif.

En plus des activités spécifiques du programme Kino-Québec, le conseiller régional fait aussi la promotion de la campagne du gouvernement du Québec « Vas-y, fais-le pour toi ! ». Cette campagne promotionnelle pour l'acquisition de saines habitudes alimentaires vise particulièrement les activités en famille, la redécouverte de la pratique d'activités physiques dans son milieu et la promotion d'une saine alimentation. Cette campagne est portée par plusieurs partenaires à la fois : le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère des Affaires municipales et des Régions, le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine ainsi que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

## **4. Les structures municipales et scolaires**

### **4.1 Le milieu municipal**

En Abitibi-Témiscamingue, on compte neuf municipalités ayant une permanence en loisir<sup>23</sup>. Ces personnes, une quinzaine en tout, sont à l'œuvre dans les municipalités d'Amos, Senneterre, Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Ville-Marie, Lorrainville, Dupuy, La Sarre, et Témiscaming. Certaines municipalités, de plus petite taille, disposent tout de même d'un comité de citoyens travaillant spécifiquement à l'organisation d'activités de loisir et de sport.

À l'automne 2001, LSAT entreprenait une vaste enquête auprès des associations régionales sportives, des municipalités et des commissions scolaires, ceci afin de cueillir l'information qui allait lui permettre d'élaborer son plan de développement de la pratique sportive en Abitibi-Témiscamingue pour la période 2002-2004. On constatait alors que les principaux services offerts par les municipalités au niveau sportif sont, dans l'ordre, le prêt et la location d'infrastructures, de locaux et de salles de réunions (85 %), la fourniture de matériel léger (77 %), la diffusion d'information (77 %), la promotion d'activités et de services (69 %), la fourniture d'équipements sportifs (62 %) ainsi que des services de secrétariat, de photocopie et de télécopie (54 %). Quelque 67 % des municipalités ayant répondu au questionnaire ont indiqué avoir des ententes avec les localités voisines pour des infrastructures et l'organisation sportive.

#### **4.1.1 Dépenses municipales de fonctionnement en loisir et culture**

Les dépenses de fonctionnement des municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue pour l'exercice financier 2004 totalisent, pour le loisir et la culture, plus de 21 M\$. Parmi ces dernières, les dépenses reliées à des activités récréatives correspondent à environ 70 %, ce qui équivaut à une somme s'élevant à près de 14,8 M\$. Les dépenses relatives aux patinoires constituent pour les municipalités de la région un poste important au niveau du fonctionnement. Pas loin de 6,5 M\$ lui sont attribuables. Les parcs et terrains de jeux arrivent au deuxième rang, suivi par les dépenses associées aux centres communautaires. En ce qui a trait aux dépenses de fonctionnement en lien avec les activités culturelles, elles sont responsables de près de 6,3 M\$ dans la région. Les centres communautaires se positionnent au premier rang sur ce plan, suivis par les dépenses relevant des bibliothèques.

Du côté des territoires, on peut constater que la MRC Témiscamingue ainsi que le territoire de Rouyn-Noranda se placent en première position pour les dépenses liées aux centres communautaires, la première du côté des activités récréatives et le deuxième pour les activités culturelles. Pour les activités récréatives, Rouyn-Noranda effectue les plus importantes dépenses de fonctionnement en ce qui a trait aux patinoires, aux piscines, plages et ports de plaisance ainsi que pour les parcs et terrains de jeu. Pour ce qui est de la Vallée-de-l'Or, elle est en première place pour son poste de dépenses de fonctionnement lié aux expositions et aux foires. En ce qui a trait aux activités culturelles, ce territoire occupe aussi la première position dans la région pour les dépenses relatives aux bibliothèques, alors que les dépenses pour le patrimoine sont les plus importantes du côté de la MRC d'Abitibi.

---

<sup>23</sup> Cette évaluation est faite à partir de la provenance des membres de la Table régionale des travailleurs en loisir.



**Tableau 10**  
**Dépenses de fonctionnement (\$) pour les loisirs et la culture et dépenses de fonctionnement total, Abitibi-Témiscamingue, exercice financier 2004**

Activités récréatives	Centres communautaires	Patinoires	Piscines, plages, ports de plaisance	Parcs/terrains de jeux	Expositions et foires	Autres	Total
Abitibi	445 380	1 118 365	110 551	495 805	1 727	579 130	2 750 958
Abitibi-Ouest	265 711	1 090 781	107 681	216 007	116 670	117 804	1 914 654
Rouyn-Noranda	504 658	1 830 966	401 353	1 315 932	111 751	123 319	4 287 979
Témiscamingue	843 927	706 167	240 678	233 009	0	134 195	2 157 976
Vallée-de-l'Or	233 614	1 730 379	361 165	849 914	139 355	355 707	3 670 134
Région	2 293 290	6 476 658	1 221 428	3 110 667	369 503	1 310 155	14 781 701
Activités culturelles	Centres communautaires	Bibliothèques	Patrimoine	Autres	Total	Grand total	
Abitibi	807 026	563 265	242 214	64 149	1 676 654	4 427 592	
Abitibi-Ouest	111 127	285 028	137 320	11 774	545 249	2 459 903	
Rouyn-Noranda	1 016 256	606 519	93 401	184 083	1 900 259	6 188 238	
Témiscamingue	63 731	165 590	37 322	204 537	471 180	2 629 156	
Vallée-de-l'Or	919 312	750 193	0	20 832	1 690 337	5 360 471	
Région	2 917 452	2 370 595	510 257	485 375	6 283 679	21 065 360	

Source : Ministère des Affaires municipales et des Régions. *Rapport financier des organismes municipaux, exercice financier 2004*. Site Internet : [www.mamr.gouv.qc.ca](http://www.mamr.gouv.qc.ca) (Sections Finances, Informations financières, Publications électroniques).

Lorsqu'on examine la part des dépenses de fonctionnement pour le loisir et la culture sur les dépenses totales de fonctionnement, on constate que le Témiscamingue leur consacre une part supérieure à celle de l'ensemble de la région (17,8 % contre 14,8 %); cette part est la plus importante parmi tous les territoires de la région. Le territoire d'Abitibi dédie également une proportion un peu plus importante de ses dépenses de fonctionnement pour le loisir et la culture dans l'ensemble de ses dépenses de fonctionnement que ne le fait la région (15,1 %). L'organisation des Jeux du Québec d'Amos-Région en est probablement en partie responsable. La part que voue la Vallée-de-l'Or à ces dépenses est équivalente à ce qui se fait dans la région alors que les contributions de l'Abitibi-Ouest et de Rouyn-Noranda sont inférieures.

Les territoires d'Abitibi et de Rouyn-Noranda dépensent en moyenne plus d'argent par habitant pour le loisir et la culture que le montant calculé pour la région. L'Abitibi se positionne au premier rang avec 1 181 \$ par personne alors que cette dépense est de 1 065 \$ par personne à Rouyn-Noranda. Ici encore, la présence des Jeux du Québec à Amos n'a pu que se faire sentir. L'Abitibi-Ouest, le Témiscamingue et la Vallée-de-l'Or leur consacrent moins par habitant que la moyenne régionale qui est fixée à 977 \$ par personne.

**Tableau 11**  
**Part des dépenses de fonctionnement pour le loisir et la culture sur les dépenses totales de fonctionnement et dépenses en loisir et culture par habitant, Abitibi-Témiscamingue, exercice financier 2004**

	Part du loisir et de la culture en % sur les dépenses totales de fonctionnement	Dépenses en \$ en loisir et culture par habitant
Abitibi	15,1 %	1 181,05 \$
Abitibi-Ouest	12,8 %	868,28 \$
Rouyn-Noranda	14,6 %	1 064,73 \$
Témiscamingue	17,8 %	872,64 \$
Vallée-de-l'Or	14,8 %	870,61 \$
Région	14,8 %	976,65 \$

Source : Ministère des Affaires municipales et des Régions. *Rapport financier des organismes municipaux, exercice financier 2004*. Site Internet : [www.mamr.gouv.qc.ca](http://www.mamr.gouv.qc.ca) (Sections Finances, Informations financières, Publications électroniques).

Généralement, on s'attend à ce que les grandes villes dépensent plus en moyenne par habitant que ne le font les petites municipalités. C'est d'ailleurs généralement le cas, dans la région comme au Québec en ce qui a trait au loisir et à la culture. Lors de l'exercice financier 2004, c'est toutefois à Val-Saint-Gilles, en Abitibi-Ouest, que les dépenses par habitant ont été les plus importantes (5 336 \$ par personne). Authier,

dans le même secteur géographique, occupait la deuxième position (2 078 \$ par personne). Lamorandière, en Abitibi, et Saint-Vital-de-Clermont, en Abitibi-Ouest se positionnaient en troisième et en quatrième place avec des dépenses respectives de 1 717 \$ et 1 713 \$ par habitant. La ville d'Amos arrive au cinquième rang (1 584 \$). Il est intéressant de noter que les villes de Témiscaming et de Senneterre investissent plus en moyenne par habitant que ne le fait Rouyn-Noranda alors que Malartic et Notre-Dame-du-Nord consacrent une plus grande part de leur budget que la ville de Val-d'Or. Au Témiscamingue, la majorité des petites municipalités dépensent plus d'argent pour ce poste que Ville-Marie.

**Tableau 12**  
**Dépenses (\$) en loisir et culture par habitant, Abitibi-Témiscamingue, exercice financier 2004**

Municipalité	Montant	Municipalité	Montant
Laforce	367,65	Launay	794,16
Sainte-Gertrude-Manneville	421,98	Duparquet	814,63
Rivière-Héva	439,43	Laverlochère	814,63
Palmarolle	530,43	Rapide-Danseur	819,94
Senneterre paroisse	539,07	Clerval	820,78
Saint-Mathieu-d'Harricana	559,94	Ville-Marie	825,07
Saint-Marc-de-Figuery	562,38	Guérin	827,35
Trécesson	562,85	Saint-Édouard-de-Fabre	828,24
Sainte-Hélène-de-Mancebourg	573,04	Belcourt	847,23
Moffet	585,68	Saint-Eugène-de-Guigues	848,80
Normétal	617,26	Fugèreville	851,30
Saint-Germaine-Boulé	621,37	Val-d'Or	857,00
Landrienne	627,43	Notre-Dame-du-Nord	901,32
Barraute	632,45	Rochebaucourt	929,40
Béarn	647,02	Taschereau	937,39
Lorrainville	654,66	La Motte	964,73
La Corne	670,86	Chazel	1 004,56
Roquemaure	671,99	Malartic	1 041,64
Saint-Félix-de-Dalquier	684,79	Champneuf	1 043,44
Dupuy	707,71	Authier-Nord	1 061,70
Poularies	716,23	Rouyn-Noranda	1 064,73
Duhamel-Ouest	717,15	Senneterre ville	1 141,82
Macamic	722,54	Preissac	1 181,42
Saint-Dominique-du-Rosaire	740,43	Témiscaming	1 243,58
Gallichan	747,53	Saint-Lambert	1 363,17
Saint-Bruno-de-Guigues	747,81	Berry	1 433,67
La Reine	761,44	Angliers	1 451,95
Rémigny	762,10	Amos	1 584,01
Nédélec	763,51	Clermont	1 713,25
Kipawa	765,14	La Morandière	1 716,52
Latulipe-et-Gaboury	783,14	Authier	2 077,50
La Sarre	787,72	Val-Saint-Gilles	5 335,71
Belleterre	790,37		

Source : Ministère des Affaires municipales et des Régions. *Rapport financier des organismes municipaux, exercice financier 2004*.  
Site Internet : [www.mamr.gouv.qc.ca](http://www.mamr.gouv.qc.ca) (Sections Finances, Informations financières, Publications électroniques).

#### 4.1.2 Dépenses municipales d'investissement en loisir et culture

Au cours de l'exercice financier 2004, les dépenses d'investissement en loisir et en culture ont totalisé dans la région une somme d'environ 7,7 M\$ pour l'ensemble des municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue. Cela équivaut à environ 53 \$ par habitant ainsi qu'au quart des dépenses municipales totales d'investissement. C'est dans la Vallée-de-l'Or que les dépenses municipales en loisir et en culture sont les plus importantes. Elles y totalisent près de 4.2 M\$ soit un peu plus de la moitié de l'ensemble de ces

dépenses pour la région. Les municipalités de la MRC d'Abitibi se positionnent au deuxième rang, suivi par la ville de Rouyn-Noranda.

On constate que le milieu municipal de la Vallée-de-l'Or investit deux fois plus par habitant pour le loisir et la culture que ne le font la totalité des municipalités de la région (100 \$ par personne contre 53 \$). C'est le Témiscamingue qui fait le moins d'efforts par habitant à ce niveau en Abitibi-Témiscamingue (18 \$ par personne). Les municipalités de la Vallée-de-l'Or consacrent donc 42 % du total de leurs investissements au poste du loisir et de la culture. L'Abitibi-Ouest se situe au deuxième rang avec une part de 21,5 %.

**Tableau 13**  
**Dépenses d'investissement en loisirs et culture, Abitibi-Témiscamingue, exercice financier 2004**

	Dépenses en loisirs et culture (\$)	Dépenses d'investissement en loisir et culture par habitant (\$)	Dépenses totales d'investissement (\$)	Dépenses d'investissement en loisirs et culture sur dépenses totales d'investissement (%)
Abibibi	1 312 997	53,01	6 673 528	19,7
Abitibi-Ouest	750 511	33,96	3 493 461	21,5
Rouyn-Noranda	1 146 028	28,76	5 918 545	19,4
Témiscamingue	303 658	17,98	5 404 718	5,6
Vallée-de-l'Or	4 185 837	100,42	9 964 778	42,0
Région	7 699 031	52,99	31 455 030	24,5

Source : Ministère des Affaires municipales et des Régions. *Rapport financier des organismes municipaux, exercice financier 2004*. Site Internet : [www.mamr.gouv.qc.ca](http://www.mamr.gouv.qc.ca) (Sections Finances, Informations financières, Publications électroniques).

L'examen du tableau qui suit permet d'affirmer qu'au cours de l'exercice financier 2004, c'est dans la ville de Val-d'Or que les dépenses en loisirs et culture ont été les plus importantes. Elles s'élevaient à 3,7 M\$. La municipalité de Preissac, dans la MRC d'Abitibi, occupait le deuxième rang avec une somme supérieure à 555 200 \$. La ville d'Amos arrivait en troisième position. En conséquence, c'est la municipalité de Preissac qui a fait les dépenses d'investissement en loisir et en culture les plus importantes par habitant (plus de 793 \$ par personne). C'est une municipalité de l'Abitibi-Ouest qui se pose à ce niveau au deuxième rang dans la région, à savoir Roquemaure, avec un montant par individu qui s'élève à 475 \$ environ. Les municipalités de Nédélec, Senneterre ville, Belleterre, Barraute, Malartic, Gallichan, Val-d'Or, Saint-Eugène-de-Guigues et Saint-Lambert ainsi que la MRC Témiscamingue ont toutes investi une somme par habitant supérieure au montant moyen dans la région pour ce type de dépense.

**Tableau 14**  
**Dépenses d'investissement en loisir et culture par habitant, Abitibi-Témiscamingue, exercice financier 2004**

	Dépenses en loisir et culture (\$)	Dépenses d'investissement en loisir et culture par habitant (\$)
Rochebaucourt	2 044	9,46
Barraute	177 935	71,15
La Corne	2 675	4,19
Landrienne	52 615	48,90
La Motte	11 830	27,13
Amos	472 423	36,43
Saint-Félix-de-Dalquier	34 847	37,11
Sainte-Gertrude-Manneville	3 421	4,29
Preissac	555 207	793,15
Duparquet	34 060	48,24
Rapide-Danseur	580	2,06
Roquemaure	218 828	474,68
Gallichan	51 097	105,57
Saint-Germaine-Boulé	52 719	52,67
Taschereau	18 821	17,61
Macamic	1 052	0,37
Dupuy	8 726	8,57
La Sarre	283 907	36,79
Saint-Lambert	80 721	334,94
MRC Témiscamingue	12 390	136,15
Témiscaming	22 244	7,69
Saint-Édouard-de-Fabre	12 531	18,16
Ville-Marie	35 623	12,63
Lorrainville	43 534	30,49
Saint-Bruno-de-Guigues	17 139	15,36
Laverlochère	2 310	3,08
Belleterre	26 266	70,04
Moffet	431	1,84
Saint-Eugène-de-Guigues	85 273	187,00
Notre-Dame-du-Nord	22 265	19,86
Nédélec	23 652	54,37
Val-d'Or	3 700 955	116,72
Malartic	276 839	75,97
Senneterre ville	208 043	63,29

Source : Ministère des Affaires municipales et des Régions. *Rapport financier des organismes municipaux, exercice financier 2004*. Site Internet : [www.mamr.gouv.qc.ca](http://www.mamr.gouv.qc.ca) (Sections Finances, Informations financières, Publications électroniques).

#### 4.1.3 Le loisir et le sport dans les collectivités rurales à faible population

Dans le cadre de son portrait sur les collectivités rurales<sup>24</sup>, l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue a inventorié en 2005 différents types de services dont certains touchaient les services socioculturels, le domaine du loisir et du sport ainsi que l'organisation de la vie communautaire et associative. Un questionnaire a servi de base à cette recherche. Il a été expédié aux municipalités, territoires non organisés habités et réserves ou établissements autochtones comptant 2 500 habitants et moins. Parmi les 86 communautés rurales ainsi interpellées, 83 ont répondu aux questions formulées.

<sup>24</sup> Pour de plus amples détails quant au portrait des collectivités rurales, consulter le portrait réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue disponible sur le site Internet: [www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca) (section Les publications).

#### 4.1.3.1 Centres ou salles communautaires et bibliothèques

L'infrastructure socioculturelle dans les petites collectivités rurales passe beaucoup par la présence d'un centre ou d'une salle communautaire. Selon l'inventaire réalisé, près de 90 % des communautés rurales de la région ont un centre ou une salle communautaire. La bibliothèque municipale tient également une place importante dans plus des trois quarts des collectivités rurales. Plus ces collectivités sont petites, moins elles sont nombreuses, en proportion, à bénéficier de telles infrastructures.

**Tableau 15**  
**Centres ou salles communautaires et bibliothèques selon la taille des collectivités rurales répondantes, Abitibi-Témiscamingue, avril 2005**

	Moins de 500 habitants		500 à 999 habitants		1 000 à 1 499 habitants		1 500 à 2 499 habitants		2 500 habitants et -	
Nombre de territoires répondants / nombre total	42 / 44		25 / 26		10 / 10		6 / 6		83 / 86	
Centre / salle communautaire	36	85,7 %	22	88,0 %	9	90,0 %	6	100,0 %	73	88,0 %
Bibliothèque	31	73,8 %	19	76,0 %	9	90,0 %	4	66,7 %	63	75,9 %

Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Sondage effectué en avril 2005. Les données sont manquantes pour le TNO Rivière-Ojima/Languedoc, Authier et la réserve algonquaine de Timiskaming. Les réponses obtenues pour les communautés algonquines de Lac Simon, Kitisakik, Winneway et Eagle Village proviennent du conseil tribal Algonquin Anishinabeg Nation situé à Maniwaki.

Concernant les bibliothèques, il importe de souligner que le Centre de services aux bibliothèques de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec dessert en Abitibi-Témiscamingue 57 bibliothèques dont 53 sont situées dans les petites localités de 2 500 habitants et moins. Quinze sont au Témiscamingue, autant sont implantées en Abitibi-Ouest, 10 se retrouvent sur le territoire de Rouyn-Noranda, un nombre similaire dessert la population de la MRC d'Abitibi et trois se comptabilisent dans la Vallée-de-l'Or.

**Tableau 16**  
**Liste des bibliothèques affiliées au Centre de services aux bibliothèques de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec et qui sont présentes en Abitibi-Témiscamingue**

Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or
Barraute	Chazel	Arntfield	Angliers	Belcourt
Lac-Chicobi	Clerval	Beaudry	Béarn	Rivière-Héva
La Corne	Colombourg	Bellecombe	Belleterre	Val-Senneville
La Motte	Duparquet	Cadillac	St-Édouard-de-Fabre	
Landrienne	Dupuy	Cléricy	Fugèreville	
Preissac Nord	La Reine	Cloutier	Guérin	
Preissac Sud	Macamic	Destor	Laforce	
St-Dominique-du-Rosaire	Normétal	Montbeillard	Laverlochère	
Ste-Gertrude-Manneville*	Palmarolle	Mont-Brun	Lorrainville	
	Poularies	Rollet	Moffet	
	St-Lambert		Nédélec	
	Ste-Germaine-Boulé		Notre-Dame-du-Nord	
	Ste-Hélène-de-Mancebourg		Rémigny	
	Taschereau		St-Bruno-de-Guigues	
	Val-Saint-Gilles		St-Eugène-de-Guigues	

Source : CRSBP. Site Internet : [http://www.crsbpat.qc.ca/francais/frame\\_reseau.html](http://www.crsbpat.qc.ca/francais/frame_reseau.html)

NB : Sainte-Gertrude-Manneville possède deux bibliothèques affiliées au réseau Biblio.

#### 4.1.3.2 Services de loisir

Dans la région, plus d'une soixantaine de collectivités rurales, soit environ 75 % de celles qui ont répondu à notre enquête, ont mentionné avoir, comme principale infrastructure de loisir, un terrain de balle et un parc public. Près de 39 % ont indiqué disposer d'un terrain de camping. Les sentiers pédestres, les arénas et les sentiers de ski de fond sont respectivement présents dans 36 %, 33 % et 31 % des collectivités rurales de l'Abitibi-Témiscamingue. Quant aux terrains de tennis, ils se retrouvent dans 29 % de ces communautés. Les infrastructures liées au soccer et au vélo sont moins communes au milieu rural qu'elles ne peuvent l'être dans les grandes villes.

Les très petites collectivités sont moins bien pourvues en infrastructures de loisir que les localités plus peuplées. Par exemple, 71 % d'entre elles ont un terrain de balle comparativement à 90 % pour les localités de 1 000 à 1 499 habitants et à la totalité de celles ayant entre 1 500 et 2 499 habitants. Outre les terrains de camping, tous les autres types d'infrastructures sont présents dans plus des deux tiers des collectivités ayant plus de 1 500 habitants.

**Tableau 17**  
**Inventaire de certains équipements de loisirs selon la taille des collectivités rurales répondantes, Abitibi-Témiscamingue, avril 2005**

	Moins de 500 habitants		500 à 999 habitants		1 000 à 1 499 habitants		1 500 à 2 499 habitants		2 500 habitants et -	
Nombre de territoires répondants / nombre total	42 / 44		25 / 26		10 / 10		6 / 6		83 / 86	
Aréna	9	21,4 %	9	36,0 %	5	50,0 %	4	66,7 %	27	32,5 %
Terrain de balle	30	71,4 %	19	76,0 %	9	90,0 %	6	100,0 %	64	77,1 %
Terrain de tennis	6	14,3 %	10	40,0 %	4	40,0 %	4	66,7 %	24	28,9 %
Terrain de camping	16	38,1 %	12	48,0 %	1	10,0 %	3	50,0 %	32	38,6 %
Terrain de soccer	0	0,0 %	6	24,0 %	5	50,0 %	5	83,3 %	16	19,3 %
Sentier pédestre	11	26,2 %	9	36,0 %	6	60,0 %	4	66,7 %	30	36,1 %
Sentier de ski de fond	6	14,3 %	9	36,0 %	7	70,0 %	4	66,7 %	26	31,3 %
Piste cyclable	2	4,8 %	7	28,0 %	2	20,0 %	4	66,7 %	15	18,1 %
Parc public	28	66,7 %	21	84,0 %	7	70,0 %	6	100,0 %	62	74,7 %

Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Sondage effectué en avril 2005 auprès de 86 municipalités, communautés algonquines et territoires non organisés de l'Abitibi-Témiscamingue. Les données sont manquantes pour le TNO Rivière-Ojima/Languedoc, Authier et la réserve algonquine Timiskaming. Les réponses obtenues pour les communautés algonquines de Lac Simon, Kitcisakik, Winneway et Eagle Village proviennent du conseil tribal Algonquin Anishinabeg Nation situé à Maniwaki.

#### 4.1.3.3 Organisation de la vie communautaire et associative

Le dynamisme d'un milieu peut prendre diverses formes de manifestation. La présence de nombreux organismes à but non lucratif en est une. Près de 800 organisations et associations ont été identifiées dans les collectivités rurales ayant participé à l'enquête de l'Observatoire. Dans plus des deux tiers, la vie communautaire et associative passe par les clubs de l'âge d'or et les comités de sport et de loisir. Plus de la moitié de ces communautés bénéficient également de comités de bibliothèque, de maisons ou de locaux de jeunes, de chorales et de cercles de fermières. Bien que moins présents, les comités d'embellissement/environnement ainsi que les clubs Richelieu et des Chevaliers de Colomb occupent également une certaine place dans la vie communautaire et associative rurale.

**Tableau 18**  
**Inventaire de certains organismes communautaires ou associatifs selon la taille des collectivités rurales répondantes, Abitibi-Témiscamingue, avril 2005**

	Moins de 500 habitants		500 à 999 habitants		1 000 à 1 499 habitants		1 500 à 2 499 habitants		2 500 habitants et -	
Nombre de répondants / nombre total	42 / 44		25 / 26		10 / 10		6 / 6		83 / 86	
Comité de bibliothèque	25	59,5 %	17	68,0 %	8	80,0 %	4	66,7 %	54	65,1 %
Club de l'âge d'or	29	69,0 %	19	76,0 %	9	90,0 %	5	83,3 %	62	74,7 %
Comité sports et loisirs	26	61,9 %	17	68,0 %	8	80,0 %	6	100,0 %	57	68,7 %
Chevalier de Colomb, Club Richelieu	8	19,0 %	8	32,0 %	8	80,0 %	5	83,3 %	29	34,9 %
Comité d'embellissement / environnement	10	23,8 %	9	36,0 %	8	80,0 %	5	83,3 %	32	38,6 %
Cercle des fermières	19	45,2 %	14	56,0 %	7	70,0 %	4	66,7 %	44	53,0 %
Chorale	19	45,2 %	16	64,0 %	8	80,0 %	3	50,0 %	46	55,4 %
Maison de jeunes / Local	23	54,8 %	12	48,0 %	8	80,0 %	5	83,3 %	48	57,8 %

Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Sondage effectué en avril 2005 auprès de 86 municipalités, communautés algonquines et territoires non organisés de l'Abitibi-Témiscamingue. Les données sont manquantes pour le TNO Rivière-Ojima/Languedoc, Authier et la réserve algonquine Timiskaming. Les réponses obtenues pour les communautés algonquines de Lac Simon, Kitcisakik, Winneway et Eagle Village proviennent du conseil tribal Algonquin Anishinabeg Nation situé à Maniwaki.

La vie communautaire et associative varie avec la taille des collectivités. Généralement, celles regroupant entre 1 500 et 2 499 habitants bénéficient d'une bonne diversité d'organisations. Entre la moitié et la

totalité disposent de l'un ou l'autre des organismes ou associations à l'étude. La moitié des très petites collectivités disposent de l'apport d'un club de l'âge d'or, d'un comité de sport et de loisir, d'un comité de bibliothèque et d'une maison ou d'un local de jeunes. Chez les collectivités de 500 à 999 habitants, plus de la moitié bénéficient d'organisations du type comité de bibliothèque, club de l'âge d'or, comité de sport et de loisir, cercle de fermières ou chorale. Chez les collectivités de 1 000 à 1 499 habitants, 80 % et plus s'appuient sur un comité de bibliothèque, un club de l'âge d'or, un comité de sport et de loisir, des clubs Richelieu et de Chevaliers de Colomb, une chorale, une maison ou un local de jeunes.

#### 4.1.4 Le loisir et le sport dans les collectivités à population moyenne

Afin de compléter l'information obtenue dans la section précédente, nous avons compilé les informations relatives aux collectivités de taille moyenne de la région que sont Senneterre ville, le quartier Évain de Rouyn-Noranda, Ville-Marie, Témiscaming, Malartic ainsi que le quartier Sullivan de Val-d'Or. Il s'agit donc des collectivités regroupant entre 2 500 et 5 000 personnes<sup>25</sup>. Ces informations ont été obtenues à partir de contacts téléphoniques faits en avril 2006. Il en ressort que ces collectivités sont relativement bien pourvues en ce qui concerne les services et organismes présents dans leurs milieux respectifs.

La moitié jouit d'un terrain de camping. Près de 70 % disposent d'un centre ou d'une salle communautaire, d'un terrain de soccer, de sentiers pédestres ou de ski de fond, d'une chorale, d'un comité de loisir et de sport ou d'un comité d'embellissement ou d'environnement. Plus de 80 % bénéficient d'un aréna, d'un terrain de tennis ou de golf, d'une piste cyclable, d'un club de l'âge d'or, d'un cercle de fermières ou d'une maison ou d'un local de jeunes. Toutes peuvent compter sur une bibliothèque, un terrain de balle, un parc public ou un club de Chevaliers de Colomb ou Richelieu.

**Tableau 19**  
**Équipements et organisations, collectivités de taille moyenne, Abitibi-Témiscamingue, 2006**

	Nombre	Pourcentage
<b>Services socioculturels</b>		
Centre/salle communautaire	4	66,7 %
Bibliothèque	6	100,0 %
<b>Services de loisir</b>		
Aréna	5	83,3 %
Terrain de balle	6	100,0 %
Terrain de tennis	5	83,3 %
Terrain de golf	5	83,3 %
Terrain de camping	3	50,0 %
Terrain de soccer	4	66,7 %
Sentier pédestre	4	66,7 %
Sentier de ski de fond	4	66,7 %
Piste cyclable	5	83,3 %
Parc public	6	100,0 %
<b>Organismes communautaires et associations</b>		
Comité de bibliothèque	6	100,0 %
Club de l'âge d'or	5	83,3 %
Comité sports et loisirs	4	66,7 %
Chevalier de Colomb / Richelieu	6	100,0 %
Comité d'embellissement / environnement	4	66,7 %
Cercle des fermières	5	83,3 %
Chorale	4	66,7 %
Maisons / locaux de jeunes	5	83,3 %

Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Sondage téléphonique effectué en avril 2006.

## 4.2 Programme sport-études

<sup>25</sup> L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue n'a pas jugé bon de contacter les municipalités plus peuplées que celles-ci compte tenu de la nature même des questions initialement formulées. En effet, lors de l'enquête sur les collectivités rurales, les questions étaient plus à l'effet de savoir si le milieu disposait ou non d'un type d'équipement donné ou encore de la présence de certaines organisations.

La Commission scolaire Harricana est la seule à offrir, dans la région, un programme sport-études, programme reconnu par le MELS. Ce programme est dispensé à la Polyvalente La Forêt d'Amos depuis le début des années 2000. Il s'adresse aux étudiants inscrits au secteur Jeunes. Les objectifs visés sont de permettre à l'élève athlète d'atteindre un haut niveau de performance sportive tout en assurant une continuité régulière au niveau de ses études et de diminuer le nombre de périodes dans certaines matières afin de libérer du temps pour l'entraînement sportif. Pour être dispensé, ce programme nécessite un bassin minimal de 25 élèves. En 2005-2006, on compte 27 personnes inscrites; la très grande majorité des étudiantes et étudiants proviennent de l'Abitibi-Témiscamingue. Elles se répartissent dans trois disciplines : le hockey, le patinage artistique ainsi que le cyclisme. Le curling fait également partie des disciplines pouvant être dispensées à Amos; faute d'entraîneur, les dirigeants de la commission scolaire ont dû mettre de côté cette offre de service au cours de la dernière année.

Compte tenu du petit nombre d'étudiants suivant ce type de formation et du fait que les étudiants ne sont pas tous au même niveau d'études, la Commission scolaire a dû aménager des groupes d'enseignement modulaire individualisé. Les horaires permettent de combiner l'enseignement secondaire régulier et la pratique sportive 11 périodes sur neuf jours. À la fin de son secondaire, un élève inscrit à ce programme obtient un diplôme d'études secondaires. Il peut donc se diriger, comme n'importe quel autre élève, vers la formation collégiale de son choix.

Il est difficile d'évaluer le budget global consacré à ce programme puisque l'école en assume le fonctionnement à partir de son budget régulier. On peut toutefois mentionner que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport verse une somme annuelle permettant d'assurer aux jeunes certains services professionnels spécialisés.

Enfin, il est intéressant de noter que certaines écoles secondaires de la région permettent à leurs élèves de s'inscrire, lors de leur choix de cours, dans une concentration sportive, ce qui leur favorise l'intégration à leur grille horaire d'un peu plus de sport que d'autres élèves. À titre d'exemple, mentionnons que cela se fait entre autres du côté des écoles Iberville de Rouyn-Noranda, le Tremplin de Malartic, Le Carrefour et Le Transit de Val-d'Or.

### **4.3 Québec en forme**

Québec en forme est un organisme provincial ayant pour mission l'amélioration de la santé et de l'autonomie des enfants de 4 à 12 ans. Il donne priorité aux résidants des milieux défavorisés en soutenant l'implantation dans les communautés de programmes durables de participation à des activités sportives et physiques. À long terme, il vise à développer de saines habitudes de vie, la persévérance scolaire, la lutte au décrochage et l'intégration sociale des enfants.

Québec en forme apporte un soutien financier, humain et technique à chaque Comité d'action local et offre du soutien en matière de formation, d'évaluation et de communication. Son budget est assumé à 50 % par la Fondation Lucie et André Chagnon, l'autre 50 % provient du gouvernement du Québec<sup>26</sup>. C'est le Comité d'action local qui est le maître d'œuvre de la programmation des activités. Il doit voir à assurer la durabilité du projet dans la communauté.

Québec en forme n'est pas qu'un programme scolaire car plusieurs activités se déroulent également dans la collectivité. La programmation couvre les jours d'école mais aussi l'après heures de classes, les fins de semaines, les périodes des vacances, l'hiver comme l'été. C'est donc un projet social regroupant les écoles, les organismes communautaires du milieu ainsi que les municipalités.

Québec en forme intervient depuis septembre 2004 dans la Vallée-de-l'Or. Quelque 1 700 enfants de 14 écoles de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois sont touchés par le projet. Compte tenu de l'étendue du territoire, le Comité d'action local (CAL) de la Vallée-de-l'Or s'est structuré en quatre secteurs géographiques relativement autonomes : Malartic, Val-d'Or, Senneterre et la communauté Algonquine du Lac Simon. Les partenaires regroupés dans ces secteurs géographiques sont : la Maison de la famille, les centres à la petite enfance, les organismes communautaires, le comité de loisir de la municipalité, le CLSC et les directions d'écoles. La Commission scolaire et Québec en forme se partagent les coûts de la

---

<sup>26</sup> Ministère de la Santé et des Services sociaux, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Ministère des Affaires municipales et des Régions.



coordination du CAL. À cause du nombre d'enfants de 4 à 12 ans présents dans la Vallée-de-l'Or, il a été décidé que le CAL s'occuperait du groupe des 4-8 ans. C'est la Commission scolaire qui prend en charge les activités physiques et sportives pour le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> cycle du primaire dans le cadre de son programme École Active.

Une concertation pilotée par Québec en forme, Kino-Québec, Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui regroupe plus de 20 partenaires locaux et régionaux, sont à l'œuvre autour de ce projet. Les travaux des partenaires ont permis à la région de se doter d'une proposition de déploiement des futurs CAL en Abitibi-Témiscamingue. Celle-ci a été soumise aux autorités de Québec en forme.

## 5 Le loisir

### 5.1 Le loisir scientifique

Le Conseil du loisir scientifique de l'Abitibi-Témiscamingue est un organisme à but non lucratif ayant pour mission la promotion de la science et de la technologie auprès des jeunes de 6 à 21 ans. L'objectif recherché est aussi de transmettre aux jeunes une culture scientifique et de les intéresser aux carrières en science et en technologie. Pour ce faire, il organise de nombreux événements dont les animations du Club des Débrouillards, l'Expo-sciences, qui touche les jeunes du primaire, du secondaire, du cégep et de l'université, le Défi génie inventif, qui s'adresse aux étudiants du secondaire, ainsi que le Défi apprenti génie, qui rejoint les enfants du primaire.

Le Conseil du loisir scientifique de l'Abitibi-Témiscamingue organise depuis quelques années des camps d'été qui se déroulent à travers la région. En 2005, quelque 788 enfants ont vécu l'expérience d'un camp de jour du Club des Débrouillards. Le tableau qui suit fait état d'une hausse de la fréquentation. Elle est attribuable à une meilleure connaissance des activités offertes ainsi qu'à l'augmentation du nombre d'activités organisées. Les camps de jour s'adressent aux enfants de 6 à 12 ans inclusivement.

**Tableau 20**  
**Inscriptions aux camps d'été du Club des Débrouillards, Abitibi-Témiscamingue, 2002 à 2005**

Année	Nombre
2002	158
2003	337
2004	539
2005	788

Source : Conseil du loisir scientifique de l'Abitibi-Témiscamingue

Du côté des autres activités offertes par le Club des Débrouillards, on retrouve La science pour tous (activités scientifiques pour personnes vivant avec une déficience intellectuelle). C'est une série d'animations d'une durée de 10 heures chacune offertes aux établissements d'enseignement et à divers organismes offrant des services aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Il y a aussi les « Samedi, ça me dit ». Ce sont des ateliers s'adressant aux enfants de 6 à 12 ans qui vivent des expériences avec des adjoints du professeur Scientifex. Il faut également mentionner l'organisation annuelle de la Journée nationale des Débrouillards où les jeunes du primaire réalisent des activités et expériences scientifiques simples, sécuritaires et interactives. Quelque 150 jeunes y ont participé en 2005.

Le Salon science et technologie est lui aussi un événement organisé par le Conseil du loisir scientifique de l'Abitibi-Témiscamingue. En 2006, cette activité a attiré près de 4 000 visiteurs pour sa 7<sup>e</sup> édition qui se déroulait du côté de La Sarre. On y retrouvait une trentaine d'exposants corporatifs provenant du milieu des sciences et des technologies, plusieurs inventeurs et innovateurs du Regroupement des Inventeurs et Innovateurs de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que l'Abattoir mobile, qui fut visité par plusieurs personnes. Les finales régionales de l'Expo-Sciences y ont également été tenues; une trentaine de projets y furent présentés par près de 50 jeunes de niveaux secondaire et collégial.

Selon l'Enquête sur la pratique culturelle au Québec de 2004, on retrouve dans la région un part un peu plus importante de lecteurs adultes qu'à l'échelle de la province pour les revues techniques ou scientifiques (6 % contre 5 %). Quant à la lecture d'ouvrages scientifiques, elle intéresse une part de 5 % de la population adulte régionale (4 % dans la province). Ajoutons enfin qu'une part de 36 % des gens ayant participé à cette enquête affirme être membres d'une association liée aux loisirs scientifiques, incluant les organisme préservant les collections. Cette part n'est que de 13 % à l'échelle du Québec.

### 5.2 Le loisir socio-éducatif

#### 5.2.1 Génies en herbe

L'Association régionale de Génies en herbe de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec existe depuis 1993. Son but est de promouvoir, par le biais de jeux questionnaires, la culture générale, l'apprentissage, le dépassement de soi et le plaisir de jouer. Cet organisme œuvre donc dans le domaine du loisir socio-éducatif.

Au niveau du primaire, cette association a tenu pour la première fois en 2005 l'activité Des Génies et des Lettres dans le cadre des « Francofêtes ». Tous les étudiants des classes intéressées ont passé un test permettant d'identifier les joueurs méritants. Une douzaine de classes regroupant approximativement 25 jeunes chacune ont participé à cette activité. Ainsi, 12 équipes de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec ont représenté leur classe à un tournoi régional tenu à Amos.

En 2005, l'Association a débuté ses activités avec 21 équipes de niveau secondaire comparativement à 29 l'année précédente. Ce recul est associé au « boycott » des activités culturelles dans les écoles<sup>27</sup>. Chaque équipe compte en moyenne de quatre à six joueurs, en plus d'un entraîneur adulte. Ce sont donc quelque 125 personnes qui s'impliquent directement dans les activités qui ont culminé à travers trois tournois régionaux (Rouyn-Noranda, Amos et Matagami). L'année s'est terminée par un Gala régional où furent soulignées les performances individuelles et d'équipes. C'est à cette occasion qu'a été désignée l'équipe qui représentera la région au Championnat provincial prévu pour mai 2006 dans la région de Montréal.

L'Association a récemment mis sur pied une ligue régionale regroupant une trentaine d'adultes, qu'il s'agisse de retraités, de curés, de professeurs, de médecins, d'étudiants au collégial ou à l'université, etc. Les joueurs proviennent de Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Évain, La Sarre, Amos, Saint-Dominique-du-Rosaire et Saint-Mathier-d'Harricana. Ils se sont rencontrés une fois par mois de novembre 2005 à avril 2006. Un tournoi provincial est prévu pour le mois de juin 2006 à Québec.

Pour l'année 2005-2006, des activités ont été développées du côté du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Les expériences tentées n'ont toutefois pas donné les résultats souhaités. L'équipe du Cégep est majoritairement constituée des anciens membres de l'équipe championne au niveau provincial qui étaient, l'an dernier, en 5<sup>e</sup> secondaire (La Sarre). Ceux-ci ne se sont pas présentés aux derniers tournois de la saison. La distance à parcourir était trop importante (les tournois avaient lieu à Montréal). Le manque de temps est également mis en cause pour motiver les absences. Toutefois, ces jeunes ont exercé du bénévolat au sein de l'association régionale et ont participé aux activités de la ligue témiscabitiennaise post-secondaire. Du côté de l'UQAT, les rencontres des « Simili-Génies » visaient à l'origine une compétition inter-bac. Elles se sont toutefois soldées par des rencontres sociales, une douzaine de personnes s'étant réunies à quatre reprises pour le plaisir.

Enfin, l'Association organise une activité s'adressant à tous. Il s'agit des Jeux Abitibiques « As-tu des nerfs d'acier? » Cette activité est offerte aux membres depuis cinq ans et elle permet aux personnes de tous âges de vérifier leurs connaissances, leur habileté, leur sens de l'observation ainsi que leurs cinq sens. Des thèmes sont exploités sous forme de jeux et d'épreuves, ce qui permet d'inscrire des records. Lors des Jeux du Québec à Amos en 2005 ou encore lors du Festival Juste pour rire de Montréal, des gens de la province participent et comparent leurs résultats avec ceux obtenus par les gens de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Jamésie à l'occasion de tournois régionaux ou d'événements divers (Salons du livre, foires ou festivals, etc.). À ce jour, plus de 5 000 personnes ont participé à l'une ou plusieurs des épreuves suggérées. En 2005-2006, les trois thèmes suggérés regroupaient chacun trois épreuves<sup>28</sup>.

Un autre organisme s'occupe également de Génies en herbe dans la région. Il s'agit de Génies en herbe Harricana. Cet organisme est rattaché à la Commission scolaire Harricana mais donne des services à toutes les écoles primaires de la région à travers son Club des Ingénieurs. Cette année, plus de 110 équipes ont participé aux émissions diffusées par les télévisions communautaires (TVC-7 Amos-région et TVC-9 Cablevision).

### 5.2.2 Clubs 4-H

Que signifie 4-H? Honneur dans les actes, honnêteté dans les moyens, habileté dans le travail et humanité dans la conduite. L'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT) supporte le mouvement des clubs 4-H. Ces clubs sont des organes importants d'éducation auprès de la jeunesse et ils s'adressent aux 8-18 ans. Le mouvement poursuit une mission d'éducation à la conservation de l'arbre, du milieu forestier et de l'environnement.

---

<sup>27</sup> Ce « boycott » était en fait un moyen de pression du personnel enseignant face au gouvernement du Québec s'inscrivant dans le cadre des négociations syndicales.

<sup>28</sup> **L'eau** : Combien d'or bleu? De l'esker jusqu'au ciel. Eau secour. **Le dictionnaire** : Quel dico? C'est dans le dico. Entre deux mots. **Pratico-pratique** : Comment? Combien? À quoi ça sert?

L'Abitibi-Témiscamingue compte en 2006 trois clubs actifs. Deux sont localisés à Barraute et un autre se situe à Rouyn-Noranda. Il faut toutefois ajouter que le club de Saint-Mathieu est en restructuration. Une équipe de bénévoles s'implique dans l'organisation des activités régionales et nationales. Elle offre entre autres un support pour les formations et le démarrage de groupes. Notons que le bénévolat est en régression chez les 4-H alors que de moins en moins de jeunes adhèrent à ce mouvement.

Les Clubs 4-H du Québec ont été fondés en 1942 par l'Association forestière québécoise qui a pris conscience qu'elle pourrait accomplir plus efficacement sa mission d'éduquer la population à la protection et à la conservation des ressources naturelles en intéressant la jeunesse à son œuvre. Dans le cadre d'un de ses programmes, l'organisme provincial des 4-H a développé un projet Action-Relève visant à offrir des ateliers de formation dans neuf régions du Québec dont l'Abitibi-Témiscamingue. Les ateliers s'adressent entre autres aux jeunes animateurs, aux responsables du Mouvement, à LSAT ainsi qu'aux maisons de jeunes.

### 5.3 Le loisir culturel

Le loisir culturel se réfère au domaine amateur de la culture et écarte de ce fait les artistes et organismes professionnels. Il permet à une personne de cultiver un art pour son plaisir sans pour autant en faire une profession. Il existe dans toutes les tranches d'âge de la population mais les motivations varient d'un groupe à l'autre, d'où une multitude d'activités qui sont mises en place et pratiquées.

Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue a réalisé en 2002 une étude sur le développement du loisir culturel dans la région<sup>29</sup>. L'objectif était d'offrir des outils aux différentes structures de loisir culturel amateur de la région afin qu'elles puissent bénéficier d'un réseautage adapté à leurs besoins. Il y dresse quelques constats. D'abord, les budgets d'opération des organismes sont variables. Certains organismes ont du personnel rémunéré et qualifié, d'autres comptent uniquement sur le bénévolat. Certains sont issus du milieu scolaire ou municipal, d'autres appartiennent à un réseau pouvant être large ou plutôt restreint. Les activités culturelles peuvent être pratiquées par des personnes à l'intérieur des organismes ou encore faire l'objet d'une diffusion ou d'un support à leur développement. Certains groupes sont ouverts à la participation de toute la population, d'autres préconisent une participation plus réduite.

Plusieurs éléments problématiques ont été soulevés dans le cadre de cette recherche dont les suivantes. Pour les arts de la scène, il y avait absence de personnel permanent et de bénévoles spécialisés. Il manquait de locaux adéquats et les intervenants disposaient de peu de moyens pour réaliser des activités de promotion. Pour leur part, les bibliothèques des villes les moins peuplées souffraient d'un sous-financement. Les lieux de diffusion manquaient de ressources spécialisées. Les salles répondant aux normes faisaient défaut. La quête de financement des centres d'exposition était continuelle et les activités de promotion étaient onéreuses. Dans les écoles traditionnelles, l'absence de personnel spécialisé et de formation pour les bénévoles ainsi que le manque de locaux disponibles étaient soulevés. Pour leur part, les écoles de musique et de danse étaient dans l'incapacité d'offrir des tâches pleines aux enseignants. Le recrutement de bénévoles était ardu. La sollicitation à des fins de financement était un mal nécessaire et les coûts de promotion étaient élevés. Les activités parascolaires et le loisir éducatif étaient supportés par des gens dont les salaires étaient restreints. Les parents faisaient office de bénévoles. Les campagnes de financement amenaient des récoltes en-deçà des espérances. Quant à la gestion du loisir municipal, elle relevait souvent d'un comité local et les équipements de loisir des municipalités étaient vieillissants. Enfin, les employés relevant des domaines du patrimoine et de la muséologie étaient souvent à la remorque de programmes d'embauche. La restauration des équipements muséologiques et patrimoniaux était pour sa part préoccupante. Les budgets de fonctionnement étaient difficiles à financer et les activités de promotion étaient onéreuses.

Les gens d'ici semblent un peu plus attirés que ceux de l'ensemble du Québec par les spectacles amateurs. En effet, 40 % des 261 répondants à l'Enquête québécoise sur les pratiques culturelles menée en 2004<sup>30</sup> ont dit fréquenter ce type de production au cours des 12 derniers mois. Au Québec, cette part est de 35 %. La participation à une fête ou à un festival n'est pas très différente, qu'on réside dans la province

---

<sup>29</sup> Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue. *Le développement du loisir culturel en Abitibi-Témiscamingue. Rapport final.* Mars 2002.

<sup>30</sup> Ministère de la Culture et des Communications, Direction des politiques, de la recherche et du lectorat. *La pratique culturelle au Québec.* Recueil statistique, octobre 2005.

(51 %) ou en Abitibi-Témiscamingue (47 %). Le même phénomène vaut pour l'histoire et la généalogie en amateur : quelque 15,5 % des répondants du Québec pratiquent régulièrement ce genre d'activité alors que dans la région, cette part est de 11 %. Pour ce qui est de la pratique régulière d'activités à caractère artistique en amateur, il n'y a pas d'écarts entre la région et la province; la proportion des gens s'y adonnant est d'environ 34,5 %.

#### 5.4 Le loisir chez les aînés

Les babyboomers sont à la veille de franchir massivement les portes des services de loisir. Comment répondre à leurs besoins? Il importe ici de souligner que les aînés forment de plus en plus des groupes diversifiés dont les attentes et les valeurs sont variées. Il faudra donc en tenir compte dans l'organisation des activités.

Plusieurs intervenants ont rappelé au cours des dernières années que les stéréotypes véhiculés à l'égard des aînés limitent l'imaginaire quant à leur participation sociale et à leurs capacités. Soulignons à cet égard quelques éléments d'information à retenir mis de l'avant dans différents bulletins produits par l'Observatoire québécois du loisir. La plupart des aînés souhaitent demeurer et demeurent le plus longtemps possible dans leur milieu de vie naturel. Ils sont très présents auprès de leur famille et ils sont également fort actifs dans les organismes et associations à titre de bénévoles. Ils consacrent au bénévolat plus d'heures que les autres groupes d'âge. En conséquence, ils devraient continuer à œuvrer dans plusieurs domaines, dont celui du loisir et du sport. Ne penser satisfaire leurs besoins qu'à travers les clubs d'âge d'or serait une erreur et pourrait mener à des insatisfactions. Cela est d'autant plus vrai que les aînés forment de moins en moins un groupe homogène étant donné qu'ils ont des différences d'âge et d'intérêts très importantes<sup>31</sup>. En effet, le groupe des 65-74 ans serait plus dynamique et moins dépendant que celui des 75 ans et plus, affecté par des incapacités.

L'Association des retraités flyés de l'Abitibi-Témiscamingue a regroupé quelque 90 personnes à sa première rencontre. L'objectif de cette organisation est de faire de la retraite un événement stimulant et constructif à travers un lieu d'échange et d'entraide. On peut, par exemple, accéder à un répertoire des retraités relatant les expériences et les intérêts des membres ainsi qu'à un bulletin où différents projets issus des associations déjà en place ailleurs en province sont présentés. Une liste d'offres et de demandes a pour sa part permis de mettre en lien dans la région les individus désireux de se lancer dans une démarche particulière : rencontres ponctuelles, échanges intergénérationnels, bénévolat, excursions et randonnées à pied, à vélo ou à moto, voyages de groupes, théâtre, visites guidées de la région. En fait, les Retraités flyés est un regroupement s'adressant à tous ceux et celles qui souhaitent relever des défis, rencontrer des gens engagés dans différents projets, ici ou ailleurs au pays et dans le monde, ou qui souhaitent simplement partager leurs expériences et devenir une personne ressource.

En Abitibi-Témiscamingue, on peut retracer plusieurs groupes d'aînés actifs sur la scène régionale. En voici une liste partielle :

- Fédération des clubs d'âge d'or Abitibi-Témiscamingue-Ungava
- Fédération de l'âge d'or de l'Ouest du Québec, région Abitibi-Témiscamingue
- Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, région Abitibi-Témiscamingue
- Association des officiers municipaux de l'Abitibi-Témiscamingue
- Regroupement des infirmières et infirmiers retraités de l'Abitibi-Témiscamingue
- Conseil Québécois des aînés, région Abitibi-Témiscamingue
- Association québécoise des directeurs et directrices d'école retraités de l'Abitibi-Témiscamingue
- Association des retraités d'Hydro-Québec
- Association québécoise des retraités des secteurs publics et parapublics, région Abitibi-Témiscamingue
- Association des retraitées et retraités de l'enseignement de l'Abitibi-Témiscamingue
- Fédération des femmes du Québec, région Abitibi-Témiscamingue
- Table régionale des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue

<sup>31</sup> Thibault, André. *Traiter avec des personnes âgées*. Article tiré du Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir, volume 3, numéro 15, 2006.

La Fédération des clubs de l'âge d'or de l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava regroupe plus de 4 400 membres individuels regroupés à travers quelque 38 clubs locaux. Il y a quelques années, l'Association régionale de Génies en herbe de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec a collaboré avec la Fédération des clubs de l'Âge d'Or de l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava afin d'offrir des activités aux différents clubs associés. Presque tous les clubs ont été visités et animés. Depuis, au moins une dizaine de clubs continuent à jouer. Au moins deux d'entre eux ont des activités régulières (Dupuy et La Motte) et quelques uns le font à l'occasion, surtout lors d'événements spéciaux. Plusieurs clubs sont d'ailleurs propriétaires de leur propre console de jeu. La Fédération possède également sa console et dispose de plusieurs quiz pouvant être fournis aux clubs. L'organisme organise également dans différents secteurs géographiques les Jeux des Aînés, ce qui permet à plusieurs personnes de participer et de s'y amuser. En 2005-2006, un tournoi de dards ainsi qu'un tournoi de baseball poche étaient organisés dans le secteur de Rouyn-Noranda. Le projet Loisir-patrimoine de la Fédération permet quant à lui aux membres d'écrire leur histoire et/ou leurs souvenirs.

En ce qui concerne la Fédération de l'âge d'or de l'Ouest du Québec (FADOQ), région Abitibi-Témiscamingue, elle regroupe environ 7 700 membres provenant de 22 clubs. Parmi ses activités, soulignons l'organisation des Jeux des Aînés de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette activité a regroupé environ 400 participants en 2005-2006; 18 clubs y ont participé. La FADOQ fut également responsable cette année de l'organisation d'ateliers Internet à travers 21 clubs de l'âge d'or de la région. Environ 180 personnes y ont pris part. L'organisme a aussi tenu une journée champêtre qui a su réunir 200 participants de 19 clubs de la région.

Ajoutons à cela la possibilité pour les aînés de suivre des cours dans le cadre du projet L'université des aînés. Les cours se donnant dans un cadre de loisir, aucun crédit n'y est associé. À ce jour, plusieurs personnes se sont inscrites à de telles formations qui couvrent différents champs d'intérêt.

## 5.5 Le loisir de plein air

Les activités de plein air connaissent une croissance au Québec comme dans la région. Sur ce plan, l'Abitibi-Témiscamingue a beaucoup à offrir, qu'on songe au couvert forestier, aux nombreux lacs et rivières, à la faune et à la flore qui facilitent, chacun à sa façon, la pratique d'activités sur une base annuelle. À titre indicatif, on peut y observer des animaux et des oiseaux sans pour autant faire du prélèvement. On peut y admirer des paysages ou encore y faire des rencontres culturelles, notamment avec les Premières Nations. Il est également possible d'y pratiquer de l'escalade. Ce type d'activité se fait d'ailleurs du côté du Témiscamingue et de Rouyn-Noranda.

L'Abitibi-Témiscamingue dispose d'une géographie peu accidentée ainsi que plusieurs espaces encore vierges. Toutefois, on peut constater que le plein air y est encore peu exploité compte tenu des ressources disponibles. Certaines difficultés restent à surmonter. Selon un récent diagnostic du secteur plein air, écotourisme et tourisme d'aventure en Abitibi-Témiscamingue<sup>32</sup>, les ZEC sont sous utilisées et les lacs ne sont pas tous aménagés, ce qui n'est pas un mal en soi. On y constate également que les entreprises offrant des prestations touristiques orientées sur le plein air ne sont pas regroupées. Enfin, on soulève les nombreux conflits d'utilisation de la forêt publique en lien avec l'exploitation des matières premières que sont la forêt et les ressources minérales. Sur ce plan, il importe de rappeler la démarche en cours à l'échelle du Québec relativement à l'identification d'aires protégées. Toutefois, la superficie du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue actuellement comprise dans des aires protégées représente environ 4 % de la superficie totale de la région.

### 5.5.1 L'écotourisme et le tourisme d'aventure au Québec

Une recherche portant sur la valeur économique de l'écotourisme et du tourisme d'aventure au Québec<sup>33</sup> indique que les milieux de grande nature sont privilégiés pour la pratique de ces activités. En fait, les répondants privilégient la pleine nature (32 %) et les zones contrôlées<sup>34</sup> (31 %) dans une grande proportion alors que les milieux urbains attirent plus du tiers des pratiquants (37 %). Dans le cas de la

<sup>32</sup> Couture, Maurice. *Diagnostic stratégique du secteur plein air, écotourisme et tourisme d'aventure dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue* (version préliminaire).

<sup>33</sup> Aventure écotourisme Québec. *Étude sur la valeur économique de l'écotourisme et du tourisme d'aventure*, 2004.

<sup>34</sup> Une zone contrôlée correspond à des lieux comme les parcs, les zones d'exploitation contrôlées (ZEC), les réserves fauniques et les pourvoiries.

marche, la zone contrôlée (29 %) demeure un lieu un peu moins prisé que les deux autres puisque la pleine nature et les milieux urbains recueillent respectivement 35 % et 36 % des choix des répondants. Pour ce qui est du vélo, la préférence des participants à l'enquête va davantage à la pratique en pleine nature (46 %), 33 % le font surtout en zone contrôlée et 20,5 % s'y adonnent en milieu urbain. Pour l'interprétation et l'observation de la nature, la répartition des réponses est la suivante : 37 % en pleine nature, 33 % en zone contrôlée et 30 % dans des zones urbaines. Pour ce qui est de la pratique du canot-kayak, elle a surtout lieu en zones urbaines (51,5 %) et en zone contrôlée (45,5 %). La pratique de cette activité en pleine nature demeure plus rare (3 %). Enfin, les gens faisant du ski de fond et de la raquette optent en majorité pour une pratique de leur activité préférée en zones urbaines dans des proportions respectives de 44 % et de 60 %. Ajoutons que plus des deux tiers des activités d'écotourisme et de tourisme d'aventure sont pratiquées près du lieu de résidence du répondant (67 %). Une part de 28 % des répondants ont quant à eux indiqué s'adonner à des excursions pratiquées à plus de 80 km de leur domicile et nécessitant au moins une nuitée au Québec<sup>35</sup>.

En moyenne, les ménages pratiquant des activités associées au tourisme d'aventure et à l'écotourisme dépensent environ 1 800 \$ annuellement. Les dépenses en équipements sont les plus élevées (691 \$), suivies des dépenses de nature plus touristique : transport, nourriture, hébergement et services. Les dépenses afférentes au tourisme d'aventure et à l'écotourisme des Québécois sont estimées à 2,9 milliards de dollars. Toutefois, près des trois quarts de ces dépenses, soit 2,2 milliards de dollars, sont de nature récréative, l'activité se pratiquant à proximité du lieu de résidence. On peut affirmer que les activités d'écotourisme et de tourisme d'aventure sont intégrées dans les pratiques régulières des individus et que naturellement, les dépenses qui y sont associées alimentent les entreprises du secteur touristique. L'importance des dépenses en équipement des Québécois est à souligner (38 % de l'ensemble des dépenses). Notons à ce sujet que l'enquête comptabilise essentiellement les achats faits durant un voyage alors que la plupart des achats d'équipement se font avant le départ en vacances. Il s'agit donc d'une variable économique très importante. La prolifération des détaillants spécialisés depuis quelques années dans la province en est l'une des expressions.

**Tableau 21**  
**Estimation des dépenses récréotouristiques de Québécois, tourisme d'aventure et écotourisme**

Dépenses récréotouristiques	Montant	Pourcentage
Transport	821 238 472 \$	27 %
Hébergement	254 424 446 \$	8 %
Nourriture	585 395 681 \$	19 %
Équipement	1 133 175 416 \$	38 %
Achat de services auprès de Parcs Canada, de la SÉPAQ ou d'entreprises spécialisées	220 874 251 \$	7 %
Total	3 015 108 266 \$	100 %
<b>Dépenses récréatives et touristiques</b>		
Récréatives	2 231 172 519 \$	74 %
Touristiques au Québec	657 878 527 \$	22 %
Total pour les dépenses au Québec	2 889 051 046 \$	96 %
Touristiques hors Québec	134 459 130 \$	4 %

Source : Aventure écotourisme Québec. *Étude sur la valeur économique de l'écotourisme et du tourisme d'aventure*, 2004.

### 5.5.2 Les activités de plein air en Abitibi-Témiscamingue

Outre les chalets privés, les camps de chasse et les collines d'intérêts, l'Abitibi-Témiscamingue peut compter sur différents équipements permettant à la population de jouir d'activités de plein air. On y dénombre<sup>36</sup> entre autres pas loin d'une vingtaine de bases de plein air, cinq colonies de vacances, six auberges en milieu naturel où une quarantaine de chambres peuvent être louées, sans oublier la quinzaine d'entreprises de location de chalets dispersées à travers la région. Ensembles, elles mettent à la disposition du public une cinquantaine de chalets. La majorité se localise au Témiscamingue (24) et en Abitibi-Ouest (19). S'y ajoutent les six zones d'exploitation contrôlées (ZEC), la centaine de pourvoiries et

<sup>35</sup> C'est donc dire que 5 % des adeptes de l'écotourisme et du tourisme d'aventure pratiquent leurs activités hors de la province.

<sup>36</sup> Informations fournies par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur Territoire, direction régionale de la gestion du territoire public, région Abitibi-Témiscamingue.

la trentaine de terrains de camping, sans oublier les nombreuses possibilités associées à la présence de la Réserve La Vérendrye et du Parc d'Aiguebelle.

On retrouve également dans la région une dizaine de marinas ainsi qu'une centaine de quais et de rampes de mise à l'eau<sup>37</sup>, quelque 45 plages publiques aménagées, six champs de tir et autant pour le tir à l'arc, une vingtaine de haltes routières avec aires de pique-nique aménagées, quelques centres équestres, une douzaine d'emplacements pour faire du kayak de mer ainsi que deux parcours de voie navigable.

Ajoutons que la pratique régulière d'activité de plein air ou d'autres activités sportives en amateur est le lot de 84 % des 132 personnes de la région ayant participé à l'enquête sur la pratique culturelle au Québec en 2004. Cette part n'est que de 78 % chez les Québécois.

Selon les données fournies par le gouvernement du Québec<sup>38</sup>, l'Abitibi-Témiscamingue compte quelque 51 713 adeptes de la faune pratiquant des activités de plein air<sup>39</sup> dans la région ou ailleurs dans la province. Parmi ces personnes, 85 % ou 44 075 individus sont des adeptes qui résident en Abitibi-Témiscamingue et qui pratiquent des activités de plein air en lien avec la ressource faunique dans la région. Les dépenses moyennes des adeptes de l'Abitibi-Témiscamingue pratiquant des activités de plein air en lien avec la faune sont supérieures à celles de l'ensemble des adeptes québécois (736 \$ contre 540 \$). Le nombre moyen de jours consacrés par les adeptes de la région est également supérieur (16,9 jours) à celui de l'ensemble des adeptes québécois (15,5 jours). Enfin, le taux de participation des adeptes de la région est supérieur au taux de participation des adeptes québécois en ce qui a trait aux activités de plein air liées à la faune (42 % contre 39 %)<sup>40</sup>.

Selon un sondage Léger Marketing réalisé à l'été 2005 auprès des résidents de l'Abitibi-Témiscamingue<sup>41</sup>, 58 % des répondants ont mentionné que les activités de plein air en nature constituaient les principales activités à pratiquer dans la région, 9 % ont fait référence à la pratique de la motoneige et 3 % ont parlé de la pratique du quad. Également, près de la moitié des répondants ont révélé faire des activités de plein air lorsqu'ils reçoivent des parents ou des amis.

Selon une enquête de Zins Beauchesne<sup>42</sup>, la région reçoit environ 22 % des adeptes d'activités de nature et d'écotourisme au Québec, qu'ils soient résidents ou non de la province. Dans 80 % des cas, les déplacements d'intérêt faunique se font à partir d'excursions. Ces adeptes regroupent autant d'hommes que de femmes. Ils sont en moyenne âgés entre 25 et 44 ans; 80 % résident dans un centre urbain.

Selon une recherche menée dans la région en 2004<sup>43</sup>, la clientèle touristique effectuant un voyage d'agrément vient en Abitibi-Témiscamingue dans une proportion de 40 % pour y pratiquer le plein air et du sport. Quelques entreprises offrent diverses expéditions et occupent le créneau du tourisme d'aventure.

Quelques organisations se spécialisent en Abitibi-Témiscamingue dans le domaine de l'aventure et du plein air. Par exemple, on peut citer la disponibilité de randonnées en traîneau à chiens organisées en parallèle avec des activités d'interprétation de la nature. Les entreprises offrant des randonnées en traîneau à chien se localisent dans les territoires d'Abitibi et de la Vallée-de-l'Or via des pourvoiries ou encore des communautés algonquines.

La Corporation de développement de l'écotourisme et du tourisme d'aventure en Abitibi-Témiscamingue et en Jamésie s'est donné pour mission la réalisation d'activités de développement et de mise en marché d'une offre touristique de qualité dans le domaine de l'écotourisme et du tourisme d'aventure. Elle fut mise en place en 2003 grâce à une entente liant le Conseil régional de développement de l'Abitibi-

---

<sup>37</sup> La région bénéficie aussi de nombreux sites d'accès publics aux lacs et cours d'eau non-aménagés.

<sup>38</sup> La faune au Québec, ça compte! Site internet : [www.faunenatureenchiffres.gouv.qc.ca](http://www.faunenatureenchiffres.gouv.qc.ca)

<sup>39</sup> Dans ce cas, le plein air se définit par la pratique de la randonnée pédestre, du camping, du canotage, du kayak, de la motoneige, etc.

<sup>40</sup> Pour de plus amples détails quant à ces aspects, consulter le portrait réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue sur la thématique de la faune. Il est disponible sur le site Internet de l'organisme à l'adresse suivante : [www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca) (section Les publications).

<sup>41</sup> Couture, Maurice. *Diagnostic stratégique du secteur plein air, écotourisme et tourisme d'aventure dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue* (version préliminaire).

<sup>42</sup> Idem.

<sup>43</sup> Corbeil, Gestion J-P / ADEC. *Analyse des impacts économiques de l'industrie touristique en Abitibi-Témiscamingue*. Janvier 2004.



Témiscamingue, le Conseil régional de développement de la Baie-James, l'Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue, Tourisme Baie-James, la Société de développement de la Baie-James, Tourisme Québec et le ministère des Régions. En 2005, une partie de cette enveloppe a été dédiée à la réalisation d'un plan d'action stratégique visant à doter l'Abitibi-Témiscamingue d'une vision commune quant au positionnement et au développement du plein air. Un comité de suivi formé de gens de l'Abitibi-Témiscamingue a reçu ce mandat<sup>44</sup>.

Dans le cadre de la réalisation du plan d'action stratégique de développement du plein air en Abitibi-Témiscamingue, des groupes de discussion avec des adeptes de plein air ont été organisés. Quelque 64 personnes y ont participé<sup>45</sup>. Parmi les activités de plein air mentionnées, celles à caractère terrestre se pratiquant au printemps, à l'été et à l'automne<sup>46</sup> ont reçu la plus grande part des mentions (40,5 %). Les activités nautiques<sup>47</sup> ont recueilli environ 27,3 % des mentions. Pour leur part, les activités d'hiver<sup>48</sup> ont cumulé le tiers des mentions (32,2 %).

La grande majorité des participants pratiquent leurs activités près de leur domicile, dans leur municipalité ou dans leur territoire d'appartenance. La raquette est pratiquée dans des sentiers organisés, mais aussi beaucoup hors des sentiers, souvent derrière chez soi, sur sa terre, etc. La plupart des amateurs de ski de fond se rendent dans les pistes des clubs locaux. Ils ne se déplacent pas souvent hors de leur MRC. Plusieurs des participants sont propriétaires d'un camp de chasse ou de pêche ou d'un chalet. Un nombre élevé a aussi accès à ces installations par le biais de la parenté ou d'amis. Pour nombre de ces personnes, il s'agit d'un endroit idéal pour y pratiquer des activités de plein air.

Plusieurs motivations amènent les adeptes du plein air de la région à sortir de chez eux : conserver une santé physique et mentale, avoir la paix, être seul, décompresser et se détendre, faire des rapprochements familiaux, sortir en famille et léguer à ses enfants l'amour de la nature, puis, socialiser, rencontrer des gens, des amis et partager ses connaissances.

Quelques points forts et points faibles ont été ciblés lors des discussions ayant eu cours au sujet du plein air en Abitibi-Témiscamingue. Parmi les points forts, on note l'immensité sauvage, les grands espaces, la possibilité de se retrouver seuls dans les sentiers, la facilité d'accès au milieu naturel, la proximité de la nature ainsi que la qualité de notre hiver (enneigement, température froide mais sèche), sans oublier la longueur de nos journées l'été. Parmi les points faibles qui ont été soulevés se retrouvent le manque de concertation régionale et de vision globale, la méconnaissance des retombées positives du plein air (retombées économiques et autres), l'impact négatif des pratiques forestières sur le milieu naturel et sur la qualité des paysages, le manque de connaissance des gens de la région quant au territoire, le peu de développement du loisir de plein air, le peu de lieux où il est possible de louer des équipements ainsi que le manque de diffusion de l'information relative à la pratique du plein air.

#### 5.5.2.1 Les sentiers récréatifs

L'Abitibi-Témiscamingue est bien pourvue en sentiers récréatifs de toute nature<sup>49</sup>. La plupart se localisent en périphérie des lieux habités. En fait, on peut y retrouver plus de 600 km de sentiers de randonnée pédestre répartis à travers une trentaine de sites, plus de 140 km de sentiers de raquette (19 sites) ainsi

<sup>44</sup> Ce comité est formé des gens rattachés aux organisations suivantes : Société de développement du Témiscamingue, Tourisme Abitibi-Témiscamingue, Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue. Une personne agit également à titre de représentante des CLD de la région sur ce comité où siège également un chargé de projet.

<sup>45</sup> Le texte qui suit s'inspire du document intitulé Compte rendu des groupes de discussion avec les adeptes de plein air des 5 MRC de la région. Plan d'action stratégique de développement du plein air en Abitibi-Témiscamingue. Version du 19 avril 2006.

<sup>46</sup> Randonnée pédestre, cyclisme, vélo de montagne, observation de la nature, équitation, randonnée équestre, aller dans le bois, interprétation de la nature, camping sauvage, escalade, « orientering », cueillette de petits fruits, patin à roues alignées, photographie, baguage de canards et parachutisme.

<sup>47</sup> Canot, canot camping, kayak, rabaska, voile, planche à voile, rafting, plongée sous-marine, nautisme et baignade.

<sup>48</sup> Ski alpin, planche à neige, ski de fond dans et hors-piste, paraskiFlex, raquette, camping d'hiver, traîneau à chiens, pêche blanche, glissade, patinage et trappe.

<sup>49</sup> Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur Territoire, note qu'en général, les sentiers récréatifs de la région sont aménagés sans planification d'ensemble. Il n'y a pas de critères précis relativement à leur pérennité, à leur intégration à un réseau existant, à la priorisation de projets permettant de relier entre eux les sentiers locaux ou encore à la mise en valeur des potentiels du territoire qu'ils traversent.

qu'au-delà de 400 km de sentiers de ski de fond (25 sites), le tout sur terres publiques. Au total, les pistes cyclables couvrent près de 800 km en territoire public. S'ajoutent à cela les sentiers de vélo de montagne (près de 90 km en terre publique). Précisons que la Route verte est un projet visant le développement d'un réseau cyclable reliant les différentes régions de la province dont l'Abitibi-Témiscamingue. Lorsqu'il sera complété, le réseau s'étendra sur des emprises réaménagées de voies ferrées abandonnées ainsi que sur des accotements de route pavés. Le tracé final comprendra quelque 500 km de sentiers. Actuellement, le tracé couvre 275 km.

Comme on le sait, la popularité du cyclisme est en croissance un peu partout au Québec et le cyclotourisme ne cesse d'augmenter. Dans la province, on estimait leur nombre à quelque 500 000<sup>50</sup> individus pratiquant cette forme de tourisme d'aventure. Selon Tourisme Québec, la majorité des cyclotouristes ont entre 35 et 54 ans. Ils ont complété des études universitaires, n'ont pas d'enfants à la maison et ont déclaré un revenu familial annuel allant de 40 000 \$ à 79 000 \$. Quelque 190 000 cyclotouristes sont de type sportif, c'est-à-dire qu'ils voyagent en vélo. Les autres sont du type vacancier et utilisent leur vélo à quelque reprise au cours de leur voyage. Généralement, ils voyagent une quinzaine de jours, principalement entre juillet et août. Les cyclotouristes sportifs dépensent en moyenne 105 \$ par jour; ils effectuent en général 2,7 voyages par année. Près de la moitié choisissent le camping au niveau de l'hébergement (46 %); 43 % optent pour l'hôtel. Pendant leur voyage, le tiers s'adonne à la randonnée pédestre. Quant aux vacanciers, ils dépensent en moyenne 112 \$ par jour et voyagent en moyenne quatre fois par année. Près de quatre vacanciers sur dix optent pour l'hébergement hôtelier, trois préfèrent le camping; 25 % louent des résidences privées ou des chalets. Près du quart des cyclotouristes de type vacancier font également de la randonnée pédestre durant leur séjour.

#### Sentiers écologiques

On a vu se développer graduellement dans la région quelques sentiers de nature écologique comme c'est le cas à Nédélec au Témiscamingue. Ce sentier d'interprétation contient des panneaux présentant les composantes de la flore locale renseignant les randonneurs. On retrouve également du côté du Dubuisson un sentier de facture similaire. Il s'agit du sentier d'interprétation de la nature de l'École Buissonnière, localisé dans la forêt Piché-Lemoine. On retrouve à proximité le parc forestier des Explorateurs où il est possible de pique-niquer avec vue sur la rivière Piché. Laniel offre pour sa part le sentier des Grandes marmites où plusieurs points de vue s'offrent aux marcheurs sur la rivière Kipawa, sur ses chutes, rapides et marmites. On peut également nommer les marais Antoine (Roquemaure) et Laperrière (Duhamel-Ouest) qui permettent l'observation de la faune et de la flore en milieux humides grâce au parcours de sentiers divers. Il importe également de souligner à ce niveau les multiples sentiers pédestres et de vélo permettant de circuler au Centre éducatif forestier du lac Joannès. S'y ajoutent une piste d'hébertisme ainsi qu'un labyrinthe se déployant sur 4,5 km. Le Parc national d'Aiguebelle offre pour sa part plus de 70 km de sentiers divers.

#### Sentiers pour véhicules tout-terrains

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur Territoire, estime que les parcours de véhicules tout-terrains s'étendent sur plus de 600 km en territoire public en Abitibi-Témiscamingue. Pour sa part, Tourisme Abitibi-Témiscamingue précise que les clubs quad de la région ont développé un réseau de sentiers balisés et signalés s'étendant sur quelque 1 000 km de sentiers praticables l'été et sur environ 100 km l'hiver. Ces véhicules circulent beaucoup hors des sentiers et ils sont très utilisés par les propriétaires privés pour circuler sur leurs terres. Cette activité est en émergence dans la région, le réseau commençant à se développer. Il est à noter qu'on retrouve en Abitibi-Témiscamingue plus de véhicules tout-terrains immatriculés en 2005 que de motoneiges (19 390 contre 15 059). Par contre, cette activité génère des retombées économiques beaucoup moins importantes pour le moment<sup>51</sup>. Les huit clubs de véhicules tout-terrains présents dans la région regroupent environ 900 membres. Les propriétaires de tels

<sup>50</sup> Donnée tirée d'une recherche menée par Vélo Québec. L'état du vélo au Québec en 2000, mars 2001. Cette recherche a fait l'objet d'un article rédigé par Tourisme Québec (Karine Lemaire) en août 2002 sur son site Internet. Le titre de l'article en question était : Sportifs ou vacanciers, les cyclotouristes sont lucratifs.

<sup>51</sup> Pour de plus amples détails, consulter les portraits réalisés par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue sur les thèmes du transport et du tourisme. Ils sont disponibles en version électronique sur le site Internet, à l'onglet Les publications (www.observat.qc.ce)

véhicules gagnant leur vie à partir des ressources naturelles s'en servent beaucoup en lien avec leur travail. Les adeptes de la chasse et de la pêche les utilisent également en grande proportion.

#### Sentiers de motoneige

Quelque 3 700 km de sentiers de motoneige parcourent la région. Huit clubs sont actifs auxquels adhèrent environ 4 000 membres ayant défrayé leur droit d'accès annuel aux sentiers. En 2000-2001, l'Abitibi-Témiscamingue regroupait autant de clubs auxquels plus de 5 100 membres étaient affiliés sur une même base. Parmi les usagers des sentiers de la région, il est impossible de distinguer le nombre de motoneigistes résidant en Abitibi-Témiscamingue et ceux qui résident ailleurs. Par contre, on sait que les régions d'origine des motoneigistes qui fréquentent les sentiers de motoneige de la région sont les États-Unis, l'Ontario, le Québec et, bien sûr, l'Abitibi-Témiscamingue. L'achat d'un droit d'accès permet aux motoneigistes d'emprunter tous les sentiers de la province. Des droits d'accès supplémentaires sont requis pour circuler en Ontario. En 2005, il en coûtait 200\$ l'unité pour obtenir un droit d'accès annuel pour emprunter les sentiers de motoneige du Québec. Lorsque ces droits sont achetés ailleurs qu'en Abitibi-Témiscamingue par des résidents de la région, cela affecte les sommes disponibles pour l'entretien des sentiers desservant la région. Les subventions pour l'entretien des pistes de motoneige varient d'un club à l'autre mais tous reçoivent une subvention de base (53 \$ le kilomètre). Une subvention additionnelle s'ajoute pour les clubs les moins fortunés. Celle-ci est basée sur la vente de droits d'accès des années précédentes par kilomètre de sentier entretenu.

**Tableau 22**  
**Vente de droits d'accès, clubs de motoneige de l'Abitibi-Témiscamingue, années 2000-2001 et 2004-2005**

	Années	Droits annuels	1 jour	2 jours	Droits hebdomadaires
Amos	2004-2005	595	61	9	38
	2000-2001	702	105	8	5
Abitibi-Ouest	2004-2005	575	87	18	55
	2000-2001	790	189	10	4
Barraute	2004-2005	83	4	1	0
	2000-2001	112	13	2	0
Témiscamingue	2004-2005	574	145	33	242
	2000-2001	945	141	75	44
Malartic	2004-2005	289	25	0	26
	2000-2001	376	59	3	10
Rouyn-Noranda	2004-2005	705	94	22	49
	2000-2001	1 082	159	18	5
Senneterre	2004-2005	203	8	5	18
	2000-2001	235	10	9	5
Val-d'Or	2004-2005	943	49	20	49
	2000-2001	897	75	16	0

Source : Fédération des clubs de motoneigistes du Québec.

Les sentiers de motoneige de la région sont reconnus pour la qualité de leur entretien, la durée de leur enneigement, leur balisage, leur paysage et la signalisation, sans oublier qu'ils se déploient sur de vastes espaces. Parmi les problèmes auxquels sont actuellement confrontés les clubs de la région, on note la perte de membership. La fermeture du sentier Trans-Québec entre Rouyn-Noranda et le Témiscamingue est également à souligner cette année puisque cela a eu des impacts sur la vente de droits d'accès pour les deux territoires concernés ainsi que pour l'ensemble de la région. Enfin, il faut préciser que le sentier traversant la Réserve La Vérendrye n'est pas fédéré et que son entretien nécessite des fonds provenant d'autres enveloppes que celles habituellement utilisées.

**Tableau 23**  
**Distances approximatives, sentiers de motoneige présents en Abitibi-Témiscamingue, 2005-2006**

De	À	Km	Numéro de sentier
Amos	La Sarre	145	93
Amos	Rouyn-Noranda	161	93, 307, 83
Angliers	Belleterre	70	303,63
Belleterre	Maniwaki	494	63
La Sarre	Cochrane	185	303, A 105 Q
La Sarre	Rouyn-Noranda	95	93
Lebel-sur-Quévillon	Senneterre	149	93
Lebel-sur-Quévillon	Matagami	141	93, 396
Matagami	Saint-Dominique-du-Rosaire	175	Local, 396
Matagami	Villebois	232	396
Notre-Dame-du-Nord	Belleterre	115	83, 63
Notre-Dame-du-Nord	Ville-Marie	38	83, 63
Rouyn-Noranda	Notre-Dame-du-Nord	116	83
Rouyn-Noranda	Val-d'Or	180	83
Senneterre	Amos	109	93
Senneterre	Val-d'Or	98	83
Val-d'Or / Vassan	Amos	85	309, 93
Val-d'Or	Latulipe	198	309
Val-d'Or	Le Domaine	298	Local, 83, 386, 63
Val-d'Or	Maniwaki	483	Local, 83, 386, 63
Val-d'Or	Mont-Laurier	538	Local, 83, 386, 63, 322, 13
Val-d'Or	Relais Moko Kitchisakiwinik	183	Local, 83, 386
Ville-Marie	Belleterre	120	63
Ville-Marie	Moffet	86	Local, 63, 303
Ville-Marie	Témiscaming	91	63

Sentier Trans-Québec : 63, 83 et 93. Sentier régional : 303, 307, 309, 313, 386 et 396. Les sentiers locaux complètent le réseau en créant des boucles. Source : Tourisme Abitibi-Témiscamingue, Carte des sentiers de motoneige 2005-2006, 14<sup>e</sup> édition.

#### Sentiers d'eau

L'Abitibi-Témiscamingue est fort bien pourvue en plans d'eau puisqu'on y dénombre quelque 20 240 lacs<sup>52</sup>, soit environ un lac pour sept habitants. Seules les régions du Nord-du-Québec (où l'inventaire n'est pas complété), du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et de l'Outaouais en comptent davantage. L'Abitibi-Témiscamingue se positionne donc au 5<sup>e</sup> rang au Québec quant à son nombre de lacs. On y retrouve neuf des 89 très grands plans d'eau du Québec s'étalant sur plus de 100 km<sup>2</sup>. Presque 10 % de la superficie de la région est couverte d'eau, ce qui équivaut à une superficie d'environ 5 900 km<sup>2</sup>. À ces lacs s'ajoutent un grand nombre de rivières dont les principales sont les rivières des Outaouais, Harricana, Kinojévis ainsi que Bell. Une superficie de près de 3 900 km<sup>2</sup> de milieux humides, marais et marécages vient compléter le portrait, ce qui a notamment permis à Canard Illimité d'aménager différents lieux pour protéger la faune ailée présente ou de passage dans la région.

Pour leur part, les voies canotables s'étirent sur plus de 4 000 km de rivières à travers la région alors que les voies navigables coulent sur un parcours de quelque 340 km. Les rivières canotables utilisées dans la région sont parcourues tant par des canots que par des kayaks. À chaque année un festival est organisé sur la rivière Kipawa par les Amis de la rivière Kipawa (Le Festival des eaux vives). La section qui coule entre Laniel et le lac Témiscamingue est considérée comme étant très belle. Certains disent même qu'il s'agit de la plus belle section de rivière du monde pour y faire de la descente de rapides. En effet, on y retrouve pas moins de 16 rapides se déroulant sur autant de kilomètres. La rivière Dumoine est aussi propice à la descente et on la reconnaît, à ce titre, comme étant l'une des plus belles rivières du Canada. Quant à la voile et à la planche à voile, on peut les pratiquer sur plusieurs plans d'eau de grande envergure dans la région; 11 lieux de pratique y sont dénombrés. Des équipements sont disponibles pour location dans différents lieux d'hébergement et établissements commerciaux localisés sur les berges de certains lacs<sup>53</sup>.

<sup>52</sup> Lacs visibles sur une carte au 1 : 50 000 (fichier des lacs et des cours d'eau du Centre d'expertise hydrique du Québec).

<sup>53</sup> Source : Couture, Maurice. *Diagnostic stratégique du secteur plein air, écotourisme et tourisme d'aventure dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue* (version préliminaire).

Les deux voies navigables de la région sont celle de l'Harricana, qui relie le lac Mourier et Amos, ainsi que la voie navigable Témiskawa, qui suit la route des fourrures empruntées jadis par les Amérindiens et les voyageurs. Elle s'étend de Notre-Dame-du-Nord à Ottawa grâce à la rivière des Outaouais<sup>54</sup>. Rappelons que les voies navigables furent l'un des premiers moyens de pénétration dans la région et ils ont joué un rôle important au niveau des échanges commerciaux entre autochtones et entre autochtones et blancs.

Du côté des voies d'eau, mentionnons qu'on peut pratiquer dans la région quelques activités de plein air en lien avec la culture algonquine. Par exemple, le Service de développement économique Amik de Pikogan a développé le produit Bercé par l'Harricana. On y regroupe différents trajets permettant de découvrir entre autres les légendes et les mets algonquins et de dormir sous la tente traditionnelle ou le tipi. Du côté de Val-d'Or, Wawatè rend disponibles des forfaits de découverte de l'Abitibi, que ce soit l'hiver (motoneige, raquette, pêche blanche, ski nordique) ou l'été (campement traditionnel amérindien et randonnées en canots, en kayak ou à pied avec des guides autochtones). Le Conseil de bande de Kitcisakik offre pour sa part des expéditions de canot-camping, de canot et de rabaska avec guides.

Ajoutons que le canot camping peut se pratiquer dans la région dans tous les territoires, notamment grâce aux pourvoiries, zones d'exploitation contrôlées et entreprises ainsi qu'à la présence du Parc d'Aiguebelle et de la Réserve La Vérendrye.

**Tableau 24**  
**Sentiers récréatifs présents en territoire public, Abitibi-Témiscamingue (km)**

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
Randonnée pédestre	143	71	134	158	99	605
Raquette	54	7	53	5	22	141
Ski de fond	79	72	152	58	74	435
Piste cyclable	192	102	301	103	97	795
Vélo de montagne	30		59			89
VTT	31	96	19	169	313	628
Motoneige	474	398	364	620	920	2 776
<b>Total, sentiers terrestres</b>	<b>1 003</b>	<b>746</b>	<b>1 082</b>	<b>1 113</b>	<b>1 525</b>	<b>5 469</b>
Voies canotables	440	95	228	1 192	2 054	4 009
Voies navigables	40			241	62	343
<b>Total, sentiers d'eau</b>	<b>480</b>	<b>95</b>	<b>228</b>	<b>1 433</b>	<b>2 116</b>	<b>4 352</b>
<b>Grand total</b>	<b>1 483</b>	<b>841</b>	<b>1 310</b>	<b>2 546</b>	<b>3 641</b>	<b>9 821</b>

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur Territoire, direction régionale de la gestion du territoire public, région Abitibi-Témiscamingue.

#### 5.5.2.2 Les sommets d'intérêt

Selon le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur Territoire, l'Abitibi-Témiscamingue compte un cinquantaine de sommets d'intérêt, c'est-à-dire de sommets dont l'utilisation à diverses fins est effective ou demeure potentielle dans une perspective de récréation (vues panoramiques, belvédères, sentiers pédestres ou autres aménagements). Certains de ces sites sont fréquentés par la population pour diverses activités malgré l'absence d'infrastructures ou d'organismes en ayant la charge. Plusieurs n'ont aucun statut officiel de protection (ex : collines Kékéko) et se trouvent à être localisés à proximité des agglomérations urbaines. Certains sites sont d'importance pour la spiritualité algonquine de la région (ex. : montagne du Lion localisée à Rouyn-Noranda, près du mont Kanasuta).

À proximité des agglomérations urbaines de la région se retrouvent entre autres les collines Kékéko (480 m), Béarn (400 m) et Abijévis (570 m) ainsi que les monts Dominant (566 m), Chaudron (510 m), Kanasuta (500 m), Vidéo (470 m) et Bell (400 m). Plusieurs activités y sont possibles, allant de la randonnée pédestre à différentes autres activités récréatives selon la vocation des lieux, qu'on songe au ski de fond, au ski alpin ou au télémark, à la raquette, au vélo, à l'observation de la faune ou de la flore, à

<sup>54</sup> Jusqu'à récemment, cinq systèmes de contournement étaient opérationnels le long de la rivière des Outaouais mais l'accès jusqu'à Ottawa demeurerait impossible. Or, un sixième endroit vient d'être approuvé (du côté de Gatineau). Cela devrait donc amener plus de bateaux à se rendre dans la région. Source : Le Reflet, 17 février 2006, volume 16, numéro 7.

la pratique de la motoneige ou du véhicule tout-terrain. Notons que les deux centres de ski alpin de la région sont dotés d'équipements et d'appareils permettant aux personnes vivant avec des limitations de pratiquer ce sport. On retrouve également dans la ville de Val-d'Or une pente de ski alpin aménagée par le Service des sports et plein air.

**Tableau 25**  
**Sommets d'intérêt, Abitibi-Témiscamingue**

	Nombre
Abitibi	6
Abitibi-Ouest	17
Rouyn-Noranda	14
Témiscamingue	7
Vallée-de-l'Or	6
Région	50

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur Territoire.  
Direction régionale de la gestion du territoire publique, région Abitibi-Témiscamingue

### 5.5.2.3 La villégiature

Avec le temps, la villégiature est devenue un mode de vie pour un nombre grandissant de personnes qui préfèrent habiter à proximité de la nature. Malgré cela, on ne peut nier que la villégiature est l'une des expressions importantes du loisir. Selon les renseignements fournis par la Direction régionale de la gestion du territoire public de l'Abitibi-Témiscamingue, les chalets sont plus fortement présents dans la région dans les milieux géographiques les plus facilement accessibles. C'est donc dire qu'on les retrouve surtout près des lieux habités et donc dans les secteurs nord-ouest et ouest de la région. On retrouve peu de chalets à l'est du Témiscamingue, à l'est de Senneterre ainsi qu'au sud de Val-d'Or compte tenu de l'éloignement, de la moins bonne qualité des accès et de la présence de nombreux territoires fauniques structurés (ZEC, pourvoies et réserve faunique).

On retraçait 6 527 chalets en Abitibi-Témiscamingue en juillet 2004; 1 896 d'entre eux étaient implantés sur des terrains publics loués au ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Par le nombre de baux de villégiature, la région se positionnait au 4<sup>e</sup> rang à l'échelle de la province, derrière le Saguenay-Lac-Saint-Jean (8 537), la Mauricie (4 537) et la Côte-Nord (4 304). Une dizaine de terrains sont vendus annuellement par le ministère à des fins de villégiature dans la région. Parmi les emplacements de villégiatures loués en Abitibi-Témiscamingue, environ la moitié (46 %) l'était à des personnes résidant hors de la région. Les chalets construits sur des terrains loués au gouvernement du Québec à des fins de villégiature constituaient le tiers des chalets présents en Abitibi-Témiscamingue.

Selon le tableau qui suit, les chalets implantés en territoire municipal se retrouvent majoritairement dans la MRC de La Vallée-de-l'Or alors que ceux qui ont été construits sur les territoires non organisés se retrouvent essentiellement au Témiscamingue, particulièrement dans le secteur sud. C'est donc dire que les chalets érigés sur l'ensemble des terres publiques se concentrent d'abord dans la Vallée-de-l'Or, puis au Témiscamingue. Le Témiscamingue accueille aussi la plus forte concentration de chalets localisés sur des terres privées. Rouyn-Noranda suit au deuxième rang. Notons que plus de la moitié des villégiateurs en territoire public résident dans la région (1 020 personnes, soit une proportion de 54 % de l'ensemble des 1 896 villégiateurs). La balance provient d'autres régions du Québec (30 %) ou d'ailleurs (16 %). Précisons à ce niveau que c'est la Vallée-de-l'Or qui reçoit la majorité des villégiateurs du reste du Québec alors que le Témiscamingue accueille la plus forte proportion de villégiateurs ontariens et américains. La présence de développements de villégiature près des agglomérations combinée au fait qu'on retrouve une forte proportion de villégiateurs résidant dans la région amènent une conversion de chalets en résidences permanentes ainsi qu'un phénomène d'étalement urbain. Pour les municipalités et les commissions scolaires, cela entraîne des dépenses supplémentaires (entretien des chemins, éclairage, déneigement, transport scolaire, collecte des ordures, etc.).

**Tableau 26**  
**Chalets sur terrains publics et privés, Abitibi-Témiscamingue, 2004**

	Terres publiques			Terres privées	Total
	Municipal	Territoire non organisé	Total		
Abitibi	127	30	157	961	1 118
Abitibi-Ouest	59	28	87	629	716
Rouyn-Noranda	319	0	319	1 030	1 349
Témiscamingue	206	397	603	1 537	2 140
Vallée-de-l'Or	719	11	730	474	1 204
Région	1 430	466	1 896	4 631	6 527

Source : Direction régionale de la gestion du territoire public de l'Abitibi-Témiscamingue, ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

La valeur moyenne des chalets et maisons de villégiature de la région varie d'un territoire à l'autre. Selon les données compilées par l'Institut de la statistique du Québec, les quelque 6 390 chalets et maisons de villégiature dispersés à travers l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue en 2006 ont une valeur moyenne s'élevant à 30 789 \$. Ceux des MRC d'Abitibi et de Témiscamingue disposent de valeurs supérieures à celles prévalant dans les autres territoires de la région. La valeur moyenne de ces bâtiments se situe au Québec à quelque 64 193 \$, soit un peu plus du double de ceux de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Tableau 27**  
**Nombre d'unités d'évaluation<sup>1</sup> et valeur imposable moyenne uniformisée<sup>2</sup> des chalets et maisons de villégiature, Abitibi-Témiscamingue, 2006**

	Nombre	Valeur (\$)
Abitibi	1 075	38 441
Abitibi-Ouest	712	23 123
Rouyn-Noranda	1 317	24 483
Témiscamingue	2 123	35 815
Vallée-de-l'Or	1 163	26 374
Région	6 390	30 789
Province	161 684	64 193

<sup>1</sup> Correspond au nombre total d'unités inscrites au rôle d'évaluation et non au nombre de logements.

<sup>2</sup> Valeur inscrite au rôle multipliée par le facteur comparatif établi pour l'exercice financier.

Source : Ministère des Affaires municipales et des Régions.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

#### 5.5.2.4 Les abris sommaires

C'est bien connu, la chasse et la pêche sont des activités récréatives de plein air fort prisées en Abitibi-Témiscamingue. On le sait, la région attire de nombreux chasseurs provenant de l'extérieur de la région et du Québec<sup>55</sup>. Les abris sommaires, aussi nommés camps de chasse, présents dans la région comptent pour 54 % de ceux du Québec en 2004. Plus de 6 000 baux ont été émis à cet effet sur les terres publiques de l'Abitibi-Témiscamingue, attestant de la très grande popularité de la chasse à l'original. La région est d'ailleurs l'une des seules dans la province à continuer à émettre de nouveaux baux pour les abris sommaires, ce qui indique que son poids va en croissant dans ce domaine comparativement aux autres régions de la province.

À titre indicatif, mentionnons qu'au Québec, on dénombre 0,77 bail au 100 km<sup>2</sup> pour les camps de chasse alors qu'en Abitibi-Témiscamingue, ce taux se situe à 12,1. Près de sept locataires sur dix résident dans la région, les autres sont essentiellement des résidents du reste du Québec. Les résidents de l'Ontario et des États-Unis comptent à peine plus de 1 % des locataires. Une concentration d'abris sommaires se remarque autour des noyaux urbains. Cela est surtout visible autour de Rouyn-Noranda, notamment autour du Parc d'Aiguebelle où elle est dix fois plus élevée qu'ailleurs. Dans la région, on estime que les revenus

<sup>55</sup> Pour de plus amples détails quant aux activités de chasse et de pêche, consulter le portrait du tourisme réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Il est disponible sur le site Internet de l'organisme à l'adresse suivante : [www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca) (section Les publications).

gouvernementaux tirés des baux alloués pour les camps de chasse s'élevaient annuellement à un loyer de 0,5 M\$.

#### 5.5.2.5 Le camping

Le camping est un mode d'hébergement que choisissent plusieurs personnes dans la région, qu'elles demeurent ici ou ailleurs. Vingt-huit terrains de camping se comptabilisent dans la région. Ils se concentrent majoritairement au sein du territoire de la Ville de Rouyn-Noranda ainsi que dans la Vallée-de-l'Or et en Abitibi-Ouest.

Selon l'Institut de la statistique du Québec, ces terrains de camping<sup>56</sup> opèrent quotidiennement en 2005 quelque 2 818 emplacements pour accueillir les campeurs. Parmi ceux qui étaient disponibles, 1 551 étaient occupés, ce qui correspond à un taux d'occupation quotidien moyen, tous campeurs confondus, de 55 %. Le taux régional d'occupation était donc inférieur à la moyenne québécoise, qui se chiffrait à 64 %.

La clientèle des campeurs saisonniers, c'est-à-dire ceux qui s'installent pour tout l'été, occupe une place prépondérante dans la fréquentation des terrains de camping dans la région; 1 328 emplacements étaient occupés par ces derniers l'an passé. Les campeurs saisonniers constituent plus de 85 % de tous les campeurs occupant des emplacements dans les terrains de camping présents en Abitibi-Témiscamingue. Le nombre moyen d'emplacements occupés au jour le jour par les campeurs de passage se chiffrait à 352 dans la région l'été dernier. De ce nombre, 272 étaient destinés aux véhicules récréatifs.

**Tableau 28**  
**Sites de camping présents en Abitibi-Témiscamingue, 2005**

Abitibi	Camping municipal du lac Beauchamp Camping du lac Berry
Abitibi-Ouest	Camping municipal de Roquemaure Camping Bon Vent Camping Parc National d'Aiguebelle Ojibway - Secteur Taschereau Camping Bel Évasion Café Camping Lac Hébécourt Camping Rotary
Rouyn-Noranda	Camping Aux Petits Trembles Camping Clin D'œil Camping Parc National d'Aiguebelle : Abijévis, Lac Lois et Lac Sablon Camping Plage Mercier Camping Lac Normand Camping Kino-Jévis Lac Marlon Les Amis De La Nature
Témiscamingue	Camping Le P'tit Paradis Camping Fort Témiscamingue Camping Pourvoirie Gillies Camping Laniel
Vallée-de-l'Or	Camping Régional de Malartic Camping Le Nid D'aigle Auberge Cartier Camping Doré Camping Le Huard Camping Sagittaire Camping Charles Du Lac Parent Inc. Réserve faunique La Vérendrye

Sources : Guide touristique de l'Abitibi-Témiscamingue, Camping-Québec, site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda, le répertoire des entreprises du CLD de la Vallée-de-l'Or, Maison du tourisme d'Amos, Office du tourisme et des congrès de Val-d'Or inc. Le tableau inclut l'ensemble des sites de camping qu'ils soient classifiés ou non.

<sup>56</sup> Il se peut que certains de ces terrains de camping soient en voie de classification et donc, ne sont pas inclus dans le recensement des terrains de camping mené par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Par ailleurs, les terrains de camping qui ne sont pas en opération en juin ne sont pas recensés par l'ISQ. Ces données incluent les sites et les emplacements de camping situés dans la Réserve faunique de La Vérendrye ainsi que du Parc national d'Aiguebelle.



**Tableau 29**  
**Fréquentation par les campeurs saisonniers et de passage en 2005, Abitibi-Témiscamingue**

	Nombre de terrains <sup>1</sup> de camping	Emplacements <sup>2</sup> totaux disponibles	Emplacements occupés			
			Tous les campeurs	Campeurs saisonniers	Campeurs de passage Tentes	Campeurs de passage Véhicules récréatifs
2005	28	2 818	1 551	1 328	80	272

<sup>1</sup> Nombre de terrains : nombre moyen pour la saison

<sup>2</sup> Emplacements : nombre moyen par jour

Source : Ministère du Tourisme. *La fréquentation des terrains de camping en bref, 2005.*

Aux entreprises de camping s'ajoutent les camps et chalets rustiques présents dans le Parc national d'Aiguebelle ainsi que dans la Réserve faunique La Vérendrye<sup>57</sup>. Le parc national est pourvu de 3 chalets ainsi que de 10 camps rustiques d'une capacité d'hébergement respective de 16 et 40 personnes<sup>58</sup>. Dans la Réserve faunique La Vérendrye, 36 chalets sont répartis sur le territoire dont 9 sont situés dans la partie nord de la réserve. Par ailleurs, afin d'agrémenter le séjour des touristes voyageant en véhicules motorisés, la Cité de l'Or offre des stationnements avec services<sup>59</sup> alors qu'à Rouyn-Noranda, ces gens peuvent s'installer aux abords du lac Kiwanis.

<sup>57</sup> Informations tirées du site de la SÉPAQ : <http://www.sepaq.com/Fr/index.cfm> et <http://www.sepaq.com/Fr/Pages/FIS/TableChaletsAIG.html>

<sup>58</sup> Informations transmises par le Parc national d'Aiguebelle.

<sup>59</sup> Office du tourisme et des congrès de Val-d'Or inc.

## 6. Sports et activités physiques

### 6.1 Les disciplines sportives

Le plan de développement de la pratique sportive 2005-2008<sup>60</sup> nous indique que 26 disciplines sportives ayant un réseau de compétition régional sont actives en Abitibi-Témiscamingue. Parmi celles-ci, 17 sont formées en association régionale sportive<sup>61</sup> alors que neuf ne bénéficient que d'un répondant régional<sup>62</sup>. Pour sa part, le cross-country ne se pratique qu'au niveau scolaire. La discipline du plongeon n'est organisée que dans quelques municipalités, mais à une échelle d'initiation. L'Association régionale du Sport étudiant collabore à l'organisation de sept disciplines<sup>63</sup> dont quatre sont regroupées en association régionale distincte. Les disciplines du hockey et du soccer bénéficient d'une permanence régionale.

Les principales sources de revenus des associations régionales sportives sont les cotisations des membres, les programmes d'assistance financière de LSAT ainsi que les commandites. Les principales dépenses découlent de la participation à des compétitions et à des camps d'entraînement, de l'affiliation à la fédération provinciale, de la formation des entraîneurs et des officiels ainsi que de l'achat de matériel.

Le milieu scolaire est le seul lieu de pratique des disciplines suivantes : athlétisme, basketball, cross-country et volleyball. Le milieu municipal regroupe en totalité la pratique des disciplines suivantes : baseball, curling, cyclisme, hockey, natation et ski alpin. Le badminton se déroule à 90 % en milieu scolaire et à 10 % en milieu municipal. Trois fois sur quatre, la gymnastique est une discipline qui se pratique en milieu scolaire; le reste du temps, elle se fait en milieu privé. C'est l'inverse pour le soccer et pratiquement la même chose pour le tennis. Le quart de l'ensemble des pratiquants d'une discipline sportive (25 %) s'adonnent à leur activité préférée en milieu scolaire, 70 % le font en milieu municipal et 5 % s'exécutent en milieu privé.

### 6.2 La pratique sportive

On dénombre en Abitibi-Témiscamingue quelque 12 700 personnes pratiquant une discipline sportive<sup>64</sup>, qu'il s'agisse d'initiation<sup>65</sup>, de récréation<sup>66</sup>, de compétition<sup>67</sup> ou d'excellence<sup>68</sup>. Parmi elles, 3 367 exercent un sport à des fins compétitives et 205 autres recherchent l'excellence.

---

<sup>60</sup> Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue, Plan de développement de la pratique sportive 2005-2008.

<sup>61</sup> Badminton, baseball, curling, golf, gymnastique, haltérophilie, hockey, judo, karaté, natation, patinage artistique, ski alpin, ski de fond, soccer, tennis, tir à l'arc et volleyball.

<sup>62</sup> Basketball, cyclisme, escrime, nage synchronisée, quilles, ringuette, sauvetage aquatique, vélo de montagne et voile.

<sup>63</sup> Athlétisme, badminton, basketball, cross-country, gymnastique, haltérophilie et volleyball.

<sup>64</sup> Ces données doivent être interprétées prudemment car il s'agit de données partielles récupérées auprès de certaines fédérations sportives provinciales ainsi qu'auprès de certaines associations sportives régionales. Elles ne comprennent pas l'ensemble des gens pouvant pratiquer un sport ou une activité physique à l'intérieur ou en dehors des structures organisées.

<sup>65</sup> Au stade de l'initiation, l'individu acquiert les connaissances et développe les habiletés et aptitudes nécessaires à la pratique d'une discipline sportive. Cette composante est donc reliée à un processus d'apprentissage. Le processus pourrait aboutir à une première compétition dans le cadre des Jeux du Québec (Mes premiers Jeux).

<sup>66</sup> La récréation est axée sur le jeu et sur le plaisir de participer à la pratique d'une discipline sportive. Les règles et l'encadrement soutiennent le déroulement du jeu tout en permettant le divertissement et le délassement des pratiquants à l'intérieur des caractéristiques essentielles à la discipline. La récréation s'adresse à des pratiquants majoritairement adultes qui s'adonnent à la pratique sportive dans un contexte de détente ou de récréation. Il pourrait y avoir des exceptions au niveau de jeunes qui passeraient d'une activité récréative à une compétition dans le cadre des Jeux du Québec (ex. : un jeune qui pratique le tennis de table de forme récréative à l'école et qui s'inscrit à la finale régionale des Jeux du Québec).

<sup>67</sup> La compétition regroupe les athlètes pratiquant une discipline sportive qui aspirent à la victoire, au titre de champions de leur activité. Cette sphère implique l'existence d'un réseau de compétition et d'un ensemble de modalités d'organisation et de fonctionnement régis par une fédération sportive. Les athlètes de compétition tendent davantage à la performance qu'au jeu. La compétition exige des capacités, des techniques et des efforts soutenus par l'entraînement ainsi qu'un sens de la confrontation plus développé que dans les niveaux précédents. Elle nécessite un encadrement soutenu et étoffé.

<sup>68</sup> L'excellence regroupe, à l'intérieur de la pratique sportive, les athlètes engagés dans une recherche de très haute performance et qui participent à la Finale nationales. Les paramètres liés à cette sphère doivent être de nature à soutenir cet engagement chez l'athlète. Détection du talent et cheminement possible vers l'excellence, principalement pour les athlètes identifiés espoir ou relève.

Les disciplines parmi lesquelles se retrouvent le plus de personnes qui en sont au stade de l'excellence sont le basketball (50 individus) et le ski de fond (50 individus). Le volleyball arrive au troisième rang (35 personnes). Du côté compétitif, les disciplines recueillant le plus d'individus sont le basketball (550), le volleyball (460) puis le hockey (446). Le hockey et le ski de fond cumulent le plus d'adeptes parmi les disciplines sportives pratiquées à des fins récréatives. Enfin, c'est manifestement le hockey qui gagne la faveur des individus s'initiant à un sport, le soccer puis le patinage artistique arrivent respectivement en deuxième et en troisième position.

**Tableau 30**  
**Répartition de la pratique sportive selon la composante, Abitibi-Témiscamingue**

	Compétition	Excellence	Total
Athlétisme	242	0	242
Badminton	203	7	210
Basketball	550	50	600
Cross-country	214	0	214
Curling	89	0	89
Cyclisme	15	5	20
Gymnastique	125	0	125
Haltérophilie	38	10	48
Hockey	446	18	464
Judo	45	5	50
Karate	40	0	40
Patin artistique	250	20	270
Ski alpin	68	5	73
Ski alpin adapté	0	0	0
Ski de fond	60	50	110
Soccer	407	0	407
Tennis	115	0	115
Volleyball	460	35	495
Total	3 367	205	3 572

Source : Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue, *Plan de développement de la pratique sportive 2005-2008*.

La répartition de la pratique d'activités sportives selon les groupes d'âge indique que le tiers des sportifs de la région sont âgés de moins de 10 ans, soit 4 204 individus. Près de la moitié d'entre eux font du hockey (47 %) alors que près du quart s'adonnent au soccer (23 %). Le patinage artistique vient au troisième rang chez ce groupe d'âge avec une part de 14 %.

Les 10-14 ans forment 28 % de l'ensemble des personnes pratiquant un sport quelconque dans la région, ce qui correspond à 3 581 personnes. Ici encore, ce sont les disciplines du hockey et du soccer qui accaparent les parts les plus importantes (35 % et 16 %) des individus compris dans ce groupe d'âge. Le basketball se positionne au troisième rang avec une part avoisinant les 8 %.

Quelque 2 061 jeunes de 15 à 18 ans pratiquent un sport en Abitibi-Témiscamingue, ce qui correspond à une part de 16 % de la population régionale active physiquement. C'est toujours le hockey qui gagne la faveur d'une majorité des sportifs (29 %), suivi par le basketball (14 %) et par le volleyball (13 %).

Chez les adultes, 2 841 individus pratiquent un sport, ce qui correspond à une part de 22 % des gens actifs de l'Abitibi-Témiscamingue. Le ski de fond semble être la pratique sportive la plus populaire puisque 42 % des gens exerçant un sport s'y adonnent. Le curling arrive au deuxième rang avec une part de 28 %. Le troisième rang revient au tennis (12 %).

**Tableau 31**  
**Répartition de la pratique sportive par groupes d'âge, Abitibi-Témiscamingue**

	Moins de 10 ans		10-14 ans		15-18 ans		18 ans et +		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Athlétisme	nd	--	52	1,5	190	9,2	0	0,0	242	1,9
Badminton	16	0,4	128	3,6	108	5,2	214	7,5	466	3,7
Basketball	0	0,0	275	7,7	290	14,1	35	1,2	600	4,7
Cross-country	nd	--	110	3,1	180	8,7	0	0,0	290	2,3
Curling	0	0,0	35	1,0	54	2,6	795	28,0	884	7,0
Cyclisme	5	0,1	15	0,4	10	0,5	35	1,2	65	0,5
Gymnastique	270	6,4	240	6,7	15	0,7	0	0,0	525	4,1
Haltérophilie	3	0,1	18	0,5	19	0,9	8	0,3	48	0,4
Hockey	1 979	47,1	1 265	35,3	590	28,6	30	1,1	3 864	30,5
Judo	63	1,5	111	3,1	38	1,8	38	1,3	250	2,0
Karate	60	1,4	40	1,1	20	1,0	15	0,5	135	1,1
Patin artistique	600	14,3	250	7,0	25	1,2	50	1,8	925	7,3
Ski alpin	41	1,0	43	1,2	7	0,3	0	0,0	91	0,7
Ski alpin adapté	2	0,0	6	0,2	0	0,0	6	0,2	14	0,1
Ski de fond	125	3,0	75	2,1	25	1,2	1 200	42,2	1 425	11,2
Soccer	980	23,3	588	16,4	180	8,7	65	2,3	1 813	14,3
Tennis	60	1,4	100	2,8	45	2,2	350	12,3	555	4,4
Volleyball	0	0,0	230	6,4	265	12,9	nd	--	495	3,9
Total en nombre	4 204	100,0	3 581	100,0	2 061	100,0	2 841	100,0	12 687	100,0
Total en %	33,1		28,2		16,2		22,4		100	

Source : Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue, *Plan de développement de la pratique sportive 2005-2008*.

### 6.3 Les problématiques spécifiques aux disciplines sportives

Dans le cadre d'un processus de consultation mené par LSAT dans le cadre de l'élaboration de son Plan de développement de la pratique sportive 2005-2008, quelques éléments soulevés méritent de retenir l'attention. On y relevait l'essoufflement de certains bénévoles ainsi que les besoins de formation en lien avec l'encadrement des athlètes. La formation des entraîneurs et officiels fut également soulignée, tout comme le fait que les ressources financières sont souvent limitées, ce qui oblige les organismes à établir des priorités au détriment de certains aspects de la pratique sportive. On y relève aussi que la promotion de certaines disciplines, notamment celles qui sont en développement ou celles qui sont méconnues, est difficile à assurer, faute de ressources. Enfin, les fonds manquent pour ajouter ou améliorer certains équipements et certaines infrastructures sportives.

Le ski alpin fait face à un problème de rétention des entraîneurs qui sont d'âge scolaire, plusieurs d'entre eux quittant la région. C'est aussi le cas pour la gymnastique. Cela oblige alors la formation de nouveaux entraîneurs. La distance à parcourir pour participer à des compétitions hors de la région entraîne des dépenses importantes pour les clubs de ski alpin de l'Abitibi-Témiscamingue. L'éloignement figure également parmi les problèmes auxquels fait face la discipline du judo, de soccer, d'haltérophilie, de karaté, de badminton, de hockey, de cyclisme, de volleyball et de ski de fond.

Le soccer et le tennis ont à faire face à un manque d'infrastructures permettant la pratique du sport 12 mois par année. Le soccer est une activité qui est en croissance dans la région mais plusieurs secteurs géographiques n'offrent pas encore ce sport à la population qui y réside (Senneterre, Malartic et le Témiscamingue). La discipline de la natation fait face à un manque d'inscriptions, à un manque d'entraîneurs, à un manque de bénévoles et à un manque d'infrastructures. Deux villes disposent de piscines à quatre couloirs mais aucune n'a 50 mètres de longueur. L'haltérophilie doit composer avec un manque d'entraîneurs, de locaux et de financement. Du côté du karaté, on note le peu d'homogénéité entre les clubs dans les standards techniques ainsi que des divergences quant aux philosophies et aux pédagogies appliquées.

Le badminton doit faire face à des problèmes de financement et à un manque de jeunes de niveau primaire. La gymnastique manque pour sa part d'athlètes masculins. Le peu d'infrastructures et de ressources humaines touche l'athlétisme. La discipline du basketball regroupe peu d'équipes de même

niveau, si bien que peu de parties sont organisées dans la région. Les tournois régionaux ainsi que les matchs de la ligue AAA sont en déficit d'arbitres qualifiés et disponibles. Pour sa part, le ski alpin adapté doit faire face à d'importants frais d'achat de matériel alors que le recrutement d'élèves et de moniteurs est difficile. Le manque d'entraîneurs compétents pour développer des athlètes en volleyball dans tous les coins de la région est souligné. Présentement, les équipes d'élite proviennent du Témiscamingue et de Rouyn-Noranda. Peu d'équipes masculines sont actives dans cette discipline. Le ski de fond manque quant à lui de jeunes pratiquant cette discipline.

#### 6.4 L'inventaire des équipements

Au cours de l'année 2004, le gouvernement du Québec a débloqué des fonds afin d'expérimenter un logiciel informatique nommé Edgar (Évaluation et Description Géoréférencée des Activités Récréatives). Ce logiciel a été testé en Abitibi-Témiscamingue à l'été 2004, plus précisément dans les limites de la ville de Val-d'Or. Il s'agit d'un outil de gestion qui permet de dresser l'inventaire des équipements municipaux et scolaires qui sont disponibles sur un territoire donné<sup>69</sup> et de les évaluer selon certaines normes reconnues. Un tel outil devrait s'avérer fort efficace lorsque viendra le moment de déterminer les priorités pour l'entretien des équipements existants ainsi que pour l'aménagement de nouveaux équipements. Rappelons que la région ne dispose pas, à l'heure actuelle, d'un tel portrait.

Les discussions qui ont eu cours jusqu'à maintenant n'ont pas permis de faire avancer le dossier. Le logiciel n'est toujours pas effectif ni disponible dans les régions du Québec. Les inventaires des équipements n'ont donc pu être amorcés. Un comité provincial visant à relancer le projet a été mis en place à l'échelle du Québec. LSAT y occupe un siège. Il semble que le volet Évaluation pose de nombreux questionnements au sein de l'appareil gouvernemental, notamment en regard des assurances et de la notion de responsabilité dans le cas où des équipements seraient identifiés comme étant hors normes.

Par contre, l'annonce gouvernementale de la création d'un Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique soulève des espoirs compte tenu qu'une enveloppe de 24 millions par année est dédiée à la restauration et au développement des infrastructures récréatives et sportives. Il est reconnu que l'état des équipements requiert, en Abitibi-Témiscamingue, des interventions majeures afin d'assurer la sécurité et la qualité de la pratique et ce, tant dans les milieux ruraux qu'urbains. Cette carence des installations sportives et récréatives est confrontée à la capacité restreinte de payer des partenaires municipaux, scolaires et privée face à la demande d'implantation d'installations. En ce sens, une demande a été adressée au gouvernement du Québec afin qu'une partie du fonds soit transférée à la région de façon à gérer les investissements selon les priorités établies en concertation avec le milieu local et régional.

#### 6.5 La pratique d'activités physiques

En novembre 2000, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue publiait quelques données relatives à l'activité physique de loisir tirées des résultats de l'Enquête sociale de santé de 1998<sup>70</sup>. On y apprend que parmi la population âgée de 15 ans et plus de l'Abitibi-Témiscamingue, 43 % des personnes sont peu actives puisqu'elles s'adonnent à une activité physique de loisir<sup>71</sup> trois fois par mois ou moins. Par contre, près du tiers de cette population (31 %) pratique fréquemment une telle activité, soit trois fois par semaine ou plus. Enfin, environ le quart des individus s'adonnent à une activité physique une ou deux fois par semaine (26 %).

Il est précisé dans le fascicule produit par l'organisme que des différences liées à l'âge et à la scolarité se remarquent. Ainsi, les 15-24 ans sont davantage actifs que les 25-44 ans; 38 % des 15-24 ans font des activités physiques trois fois par semaine ou plus contre 26 % chez les 25-44 ans. Les responsabilités familiales chez ce dernier groupe sont mises de l'avant pour expliquer l'écart par rapport aux plus jeunes. D'ailleurs, la Régie mentionne dans son document que la pratique intense d'activités physiques (3 fois par semaine ou plus) semble remonter chez les 45-64 ans (30 %) ainsi que chez les 65 ans et plus (42,5 %). À l'inverse, la part des personnes ne pratiquant des activités physiques que trois fois par mois ou moins croît à mesure que l'âge augmente; le pourcentage passe de 29 % chez les 15-24 ans de la région à près de 50 % chez les 45 ans et plus. En ce qui concerne la scolarité, le fascicule nous indique que la part des

<sup>69</sup> Arénas, piscines, aires de jeux, parcs-écoles, gymnases, terrains de soccer, de baseball et de football.

<sup>70</sup> Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, direction de la santé publique. Enquête sociale de santé 1998. Résultats pour l'Abitibi-Témiscamingue. Fascicule 8 : Activité physique. Novembre 2000.

<sup>71</sup> Sport, danse, conditionnement physique, marche, bicyclette, etc.

personnes pratiquant modérément une activité physique de loisir, c'est-à-dire une ou deux fois par semaine, est nettement supérieure chez celles présentant un niveau élevé de scolarité (34 %) que chez celles ayant un faible niveau (19 %). La situation est inverse chez les personnes les moins actives qui sont plus nombreuses parmi les individus

On note dans le fascicule que la comparaison des données de l'Enquête sociale et de santé 1998 avec celle de l'enquête précédente, soit celle de 1992-1993, indique des changements positifs de pratique dans la région. On retrouvait plus de personnes en 1998 qu'en 1992-1993 qui pratiquaient intensément une activité physique de loisir et moins de gens peu actifs.

## 7. La concertation

Il existe des ententes liant les milieux scolaire et municipal pour l'utilisation d'infrastructures. D'ailleurs, la concertation scolaire-municipale est l'un des points forts caractérisant l'Abitibi-Témiscamingue. De telles ententes permettent de maximiser les ressources matérielles et physiques par le biais d'échanges de services. C'est donc dire que les plateaux sportifs des écoles sont rendus disponibles à l'ensemble de la population une fois les besoins comblés au sein des commissions scolaires. Pour leur part, les élèves peuvent utiliser les installations municipales, que ce soit durant les heures de classe, en soirée ou lors des fins de semaine. On note également une très belle synergie entre les structures décisionnelles en ce qui a trait aux événements d'envergure, tels les championnats civils et scolaires provinciaux, tant sur le plan de l'organisation que sur celui du prêt d'équipements et d'infrastructures.

De façon générale, l'organisation d'événements ou d'activités nécessite souvent des alliances entre les bénévoles et les milieux des affaires, sportif, municipal et scolaire. Afin d'illustrer cet énoncé, soulignons l'exemple de la Fondation Canadian Tire. Reconnaissant que l'accès aux activités sportives pour les jeunes démunis de la région était important, cette fondation met à la disposition des jeunes âgés de 5 à 18 ans des fonds à travers son programme Place au sport. Ce programme permet d'inscrire ceux-ci à des sessions de sports ou d'activité physique ou encore de leur acheter des équipements. C'est un comité composé de représentants de Kino-Québec, de Québec en forme, des marchands participants<sup>72</sup> et de Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue qui fait la répartition de ce fonds. Les demandes d'aide atterrissent chez LSAT.

Une entente de concertation relative à l'animation des jeunes en milieu rural était signée à l'automne 2005 entre le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue et différents partenaires<sup>73</sup>. L'objet de l'entente était d'associer les parties à la mise en place, au développement, à l'animation et à la consolidation des comités et des locaux de jeunes en milieu rural en Abitibi-Témiscamingue. Cette entente, qui cible plus particulièrement les 12-17 ans, vise notamment à améliorer les compétences individuelles des jeunes, à développer leur sentiment d'appartenance à leur communauté et à la région et à contribuer à leur santé et à leur bien-être. Ses objectifs touchent particulièrement la participation des jeunes au dynamisme de leur communauté, leur mobilisation dans leur propre milieu ainsi que leur participation à des activités sportives et de loisir. Pour ce faire, il a été convenu qu'une table régionale des partenaires devait travailler à l'élaboration, au suivi et à la mise à jour d'un plan d'action triennal. Une enveloppe de financement a été créée par le biais de cette entente et des fonds sont alloués pour chacun des cinq territoires composant la région. Par le biais de cette entente, Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue s'est engagé à rendre disponible ses différents services d'expertises et de conseils et, plus spécifiquement, à offrir une formation adaptée aux besoins des comités et/ou locaux de jeunes en milieu rural.

Enfin, ajoutons que LSAT a signé une entente de partenariat avec la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue (CRÉAT) afin d'établir le partage des responsabilités en matière de développement du loisir et du sport à travers la région.

D'une part, la CRÉAT s'engage entre autres à recevoir et à analyser les plans d'action annuels et pluriannuels de LSAT, à transmettre à ce dernier les demandes en lien avec le loisir et le sport provenant du milieu local et régional et à analyser et à soutenir, le cas échéant, tout nouveau projet en loisir ou en sport pouvant contribuer à améliorer la qualité de vie dans la région<sup>74</sup>. Par cette entente, la CRÉAT reconnaît également LSAT comme mandataire du développement du loisir et du sport dans la région.

Pour sa part, LSAT s'engage entre autres à élaborer, en collaboration avec d'autres instances municipales et sectorielles, une planification stratégique en matière de loisir et de sport conformément au plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue. L'organisme verra aussi à élaborer et à mettre en application les plans d'action annuels et pluriannuels en matière de loisir et de sport. Il veillera à gérer un budget régional en lien avec les besoins et priorités de la région, à assumer les responsabilités

<sup>72</sup> Les marchands participants sont d'Amos, de La Sarre, de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or.

<sup>73</sup> Les signataires regroupaient l'Agence de santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (au nom des centres de services de santé et de services sociaux de la région), Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue, la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue et le ministre responsable de la région, monsieur Pierre Corbeil.

<sup>74</sup> Parmi les exemples de nouveaux projets mis de l'avant en annexe à cette entente de partenariat figurent l'inventaire des équipements de loisir et de sport sous la forme d'un logiciel géocodé, l'engagement de professionnels et loisir pour le milieu rural et la collaboration à l'établissement de paramètres ainsi qu'à l'analyse des dossiers pour l'enveloppe régionalisée du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique.

nationales lui étant conférées<sup>75</sup>, à poursuivre les ententes déjà contractées avec la CRÉAT<sup>76</sup>, à offrir des services conseils en matière de loisir et de sport aux municipalités, établissements d'enseignement et organismes régionaux et supralocaux de loisir et de sport.

---

<sup>75</sup> Les Jeux du Québec, le Programme national de certification des entraîneurs, le Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin, le Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant des incapacités, le Programme d'aide en loisir pour les personnes ayant des incapacités, le Réseau québécois des ressources en formation des bénévoles et l'Association régionale de loisir pour personnes handicapées.

<sup>76</sup> Entente de concertation relative à l'animation des jeunes en milieu rural. Comité des sentiers récréatifs et Comité plein air.



## 8. L'emploi et les perspectives d'emploi

### 8.1 L'emploi selon l'industrie

À quoi ressemble le marché du travail en Abitibi-Témiscamingue pour les professions en lien avec l'industrie de l'information, de la culture et des loisirs? La documentation produite par Service Canada<sup>77</sup> précise que les emplois se rattachant à cette industrie sont au nombre de 1 700 en moyenne dans la région pour la période 2003-2005. Cela équivaut à 2,7 % de l'ensemble des emplois disponibles en Abitibi-Témiscamingue. À l'échelle de la province, cette proportion atteint 4,5 %. Les services d'information, de la culture et des loisirs connaissent un développement intéressant avec l'implantation du réseau à larges bandes, le développement des centres d'appels publics (Centre d'appel d'urgence 911, Régime québécois d'assurance parentale) et privés (Proximédia). Selon les perspectives 2006-2008, la croissance annuelle de ce secteur devrait atteindre 2,5 % en Abitibi-Témiscamingue contre 1,7 % au Québec.

**Tableau 32**  
Évolution de l'emploi selon les services à la consommation, Abitibi-Témiscamingue

	Région					Québec	
	2003	2004	2005	2006	2007	2005-2007	2005-2007
Commerce de détail	8 500	8 500	8 500	8 500	8 000	- 2,0 %	1,4 %
Information, culture et loisirs	1 900	2 000	2 000	2 000	2 000	0 %	1,8 %
Hébergement et restauration	3 800	3 900	4 000	4 200	4 200	2,5 %	1,5 %
Autres	3 000	3 000	3 000	3 000	3 100	1,1 %	1,2 %
<b>Total</b>	<b>17 200</b>	<b>17 400</b>	<b>17 500</b>	<b>17 700</b>	<b>17 300</b>	<b>- 0,2 %</b>	<b>1,5 %</b>

Source : Service d'information sur le marché du travail, CRHC Abitibi-Témiscamingue.

À partir de données de Service Canada produites par Statistique Canada, nous avons calculé qu'en 2001, l'Abitibi-Témiscamingue regroupait 1 785 personnes actives dans l'industrie de l'information et culturelle ainsi que dans celle des arts, du spectacle et du loisir. Dans l'industrie des arts, du spectacle et du loisir, l'essentiel de la population active se concentre dans le domaine du divertissement, du loisir, des jeux de hasard et des loteries. À l'examen du tableau qui suit, on voit que la population active se concentre dans deux grands groupes d'âge, à savoir les 15-34 ans (190 personnes) ainsi que les 35-64 ans (230 personnes). Les territoires de Val-d'Or et de Rouyn-Noranda en rassemblent le plus grand nombre.

**Tableau 33**  
Population active selon certains groupes d'âge, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001

	15-34 ans		35-64 ans		65 ans et +		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
<b>Région, ensemble des industries</b>	25 825	35,0	47 305	64,0	735	1,0	73 865
Industrie de l'information et industrie culturelle	335	33,5	670	67,0	10	1,0	1 000
Édition	10	15,4	35	53,8	0	0,0	65
Industries du film et de l'enregistrement sonore	60	48,0	55	44,0	0	0,0	125
Radiotélévision et télécommunications	185	26,4	510	72,9	0	0,0	700
Services d'information et traitement données	70	60,9	30	26,1	0	0,0	115
Arts, spectacles et loisirs	360	45,9	405	51,6	15	1,9	785
Arts d'interprétation, sport-spectacle et autres	100	47,6	105	50,0	10	4,8	210
Établissements du patrimoine	65	43,3	75	50,0	0	0,0	150
Divertissement, loisir, jeux de hasard et loteries	190	44,2	230	53,5	10	2,3	430
<b>La Sarre, ensemble des industries</b>	3 370	33,5	6 550	65,1	135	1,3	10 055
Industrie de l'information et industrie culturelle	35	53,8	35	53,8	0	0,0	65
Édition	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0
Industries du film et de l'enregistrement sonore	10	50,0	20	100,0	0	0,0	20
Radiotélévision et télécommunications	15	37,5	20	50,0	0	0,0	40
Services d'information et traitement données	10	100,0	0	0,0	0	0,0	10
Arts, spectacles et loisirs	30	40,0	50	66,7	10	13,3	75
Arts d'interprétation, sport-spectacle et autres	10	100,0	10	100,0	0	0,0	10

<sup>77</sup> Blanchette, Luc. Perspectives sectorielles 2006-2008 Abitibi-Témiscamingue, mars 2006.

Établissements du patrimoine	10	100,0	0	0,0	0	0,0	10
Divertissement, loisir, jeux de hasard et loteries	20	36,4	40	72,7	10	18,2	55
<b>Ville-Marie, ensemble des industries</b>	<b>2 995</b>	<b>35,6</b>	<b>5 295</b>	<b>62,9</b>	<b>115</b>	<b>1,4</b>	<b>8 415</b>
Industrie de l'information et industrie culturelle	35	100,0	0	0,0	0	0,0	35
Édition	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0
Industries du film et de l'enregistrement sonore	10	100,0	0	0,0	0	0,0	10
Radiotélévision et télécommunications	10	40,0	0	0,0	0	0,0	25
Services d'information et traitement données	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0
Arts, spectacles et loisirs	60	54,5	65	59,1	0	0,0	110
Arts d'interprétation, sport-spectacle et autres	0	0,0	10	50,0	0	0,0	20
Établissements du patrimoine	40	72,7	15	27,3	0	0,0	55
Divertissement, loisir, jeux de hasard et loteries	10	33,3	20	66,7	0	0,0	30
<b>Senneterre, ensemble des industries</b>	<b>1 825</b>	<b>34,5</b>	<b>3 380</b>	<b>64,0</b>	<b>85</b>	<b>1,6</b>	<b>5 285</b>
Industrie de l'information et industrie culturelle	15	100,0	0	0,0	0	0,0	15
Édition	10	100,0	0	0,0	0	0,0	10
Industries du film et de l'enregistrement sonore	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0
Radiotélévision et télécommunications	0	0,0	0	0,0	0	0,0	10
Services d'information et traitement données	10	100,0	0	0,0	0	0,0	10
Arts, spectacles et loisirs	20	57,1	10	28,6	0	0,0	35
Arts d'interprétation, sport-spectacle et autres	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0
Établissements du patrimoine	10	100,0	0	0,0	0	0,0	10
Divertissement, loisir, jeux de hasard et loteries	10	33,3	10	33,3	0	0,0	30
<b>Rouyn-Noranda, ensemble des industries</b>	<b>6 950</b>	<b>35,3</b>	<b>12 545</b>	<b>63,7</b>	<b>180</b>	<b>0,9</b>	<b>19 680</b>
Industrie de l'information et industrie culturelle	70	40,0	90	51,4	0	0,0	175
Édition	0	0,0	15	100,0	0	0,0	15
Industries du film et de l'enregistrement sonore	10	20,0	40	80,0	0	0,0	50
Radiotélévision et télécommunications	60	75,0	25	31,3	0	0,0	80
Services d'information et traitement données	10	28,6	25	71,4	0	0,0	35
Arts, spectacles et loisirs	155	60,8	95	37,3	10	3,9	255
Arts d'interprétation, sport-spectacle et autres	35	53,8	30	46,2	10	15,4	65
Établissements du patrimoine	20	50,0	25	62,5	0	0,0	40
Divertissement, loisir, jeux de hasard et loteries	95	65,5	45	31,0	0	0,0	145
<b>Val-d'Or, ensemble des industries</b>	<b>6 580</b>	<b>35,2</b>	<b>12 030</b>	<b>64,3</b>	<b>95</b>	<b>0,5</b>	<b>18 695</b>
Industrie de l'information et industrie culturelle	165	26,8	445	72,4	0	0,0	615
Édition	20	44,4	45	100,0	0	0,0	45
Industries du film et de l'enregistrement sonore	30	75,0	10	25,0	10	25,0	40
Radiotélévision et télécommunications	85	17,7	400	83,3	0	0,0	480
Services d'information et traitement données	45	90,0	0	0,0	0	0,0	50
Arts, spectacles et loisirs	85	34,7	160	65,3	0	0,0	245
Arts d'interprétation, sport-spectacle et autres	60	63,2	50	52,6	0	0,0	95
Établissements du patrimoine	0	0,0	10	40,0	0	0,0	25
Divertissement, loisir, jeux de hasard et loteries	10	8,0	95	76,0	10	8,0	125
<b>Amos, ensemble des industries</b>	<b>4 125</b>	<b>35,2</b>	<b>7 480</b>	<b>63,8</b>	<b>125</b>	<b>1,1</b>	<b>11 730</b>
Industrie de l'information et industrie culturelle	10	10,5	75	78,9	0	0,0	95
Édition	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0
Industries du film et de l'enregistrement sonore	0	0,0	10	100,0	0	0,0	10
Radiotélévision et télécommunications	0	0,0	60	92,3	0	0,0	65
Services d'information et traitement données	0	0,0	20	133,3	0	0,0	15
Arts, spectacles et loisirs	45	64,3	25	35,7	0	0,0	70
Arts d'interprétation, sport-spectacle et autres	10	40,0	10	40,0	0	0,0	25
Établissements du patrimoine	10	100,0	0	0,0	0	0,0	10
Divertissement, loisir, jeux de hasard et loteries	30	85,7	20	57,1	0	0,0	35

Source: Service d'information sur le marché du travail, CRHC Abitibi-Témiscamingue, I:\donnees2\Recensement 2001\personnalise\crhc\reg\_t07\_2001.ivt.

Notes : Le calcul est effectué selon les territoires de CHRC. Le CHRC de Senneterre inclut Barraute et Lebel-sur-Quévillon. Celui d'Amos comprend Matagami.

## 8.2 L'emploi selon les professions

Qu'en est-il de l'emploi dans la catégorie professionnelle du personnel des arts, de la culture, des sports et du loisir? Mentionnons d'abord que ce regroupement englobe le personnel professionnel des arts et de la culture ainsi que le personnel technique et spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs. Notons que cette catégorie professionnelle comprend les arts de la scène, le cinéma, la production vidéo, la radiodiffusion, le journalisme, la rédaction, le design, la bibliothéconomie ainsi que la muséologie. Elle comprend également des professions plus particulièrement liées au sport et au loisir.

En tout, quelque 1 500 personnes en Abitibi-Témiscamingue disposent en moyenne d'un emploi se rattachant à cette catégorie professionnelle en 2003-2005. Parmi ces personnes, environ 30 sont à la direction de programmes de services de sport et de loisir, 60 agissent à titre de superviseurs et d'experts-conseils en programmes de sport, de loisir et de conditionnement physique. S'ajoutent à cela environ 20 employées à titre d'athlète ou d'entraîneur. Quelque 340 autres gagnent leur vie à titre d'animateurs ou d'animatrices et de responsables de programmes de sports et de loisirs. Enfin, une cinquantaine d'individus sont des opérateurs ou des préposés aux sports, au loisir et aux parcs d'attraction.

L'arrivée massive prochaine de retraités du marché du travail est un phénomène déjà connu et documenté. Cela aura un impact positif pour l'emploi chez certains groupes professionnels. Service Canada estime que les meilleures perspectives d'emploi, c'est-à-dire celles qu'il considère comme étant bonnes, se rattachent aux professions suivantes : direction de l'édition, du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène, planification de congrès et d'événements, production, réalisation et chorégraphie, chef d'orchestre, compositeur et arrangeur, animateur et responsable de programmes de sports et de loisirs ainsi que guide touristique et itinérant.

Pour sa part, Emploi-Québec considère que les perspectives d'emploi sont acceptables dans la région pour les professions suivantes : professionnel ou professionnelle des relations publiques et des communications, designer graphique et d'intérieur et illustrateur ou illustratrice.

**Tableau 34**

**Emplois et perspectives d'emploi, professions liées aux arts, à la culture, aux sports et aux loisirs, Abitibi-Témiscamingue**

Code CNP <sup>1</sup>	Titre de la profession	Emploi moyen 2003-2005 <sup>2</sup>	Revenu annuel moyen (\$) temps complet 2000 <sup>3</sup>	Perspectives de Service Canada 2006-2008 <sup>2</sup>	Perspectives d'Emploi-Québec 2005-2009 <sup>3</sup>
0511	Directeurs-directrices de bibliothèque, d'archives, de musée et de galerie d'art	10	Np	Acceptables	Np
0512	Directeurs-directrices édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	20	22 000	Bonnes	Np
0513	Directeurs-directrices de programmes de services de sports et de loisirs	30	26 000 \$	Acceptables	Restreintes
1213	Superviseurs-superveuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et d'autres commis à l'information	30	47 000 \$	Acceptables	Np
1226	Planificateurs-planificatrices de congrès et d'événements	20	Np	Bonnes	Np
1451	Commis de bibliothèque	30	27 000 \$	Limitées	Restreintes
4167	Superviseurs-superveuses et experts-expertes conseils en programmes de sports, de loisir et de conditionnement physique	60	31 000 \$	Acceptables	Restreintes
5111	Bibliothécaire	10	Np	Acceptables	Np
5113	Archivistes	20	Np	Acceptables	Np
5123	Journalistes	20	37 000 \$	Acceptables	Np
5124	Professionnels-professionnelles des relations publiques et des communications	130	37 000 \$	Acceptables	Acceptables
5125	Traducteurs-traductrices, terminologues et interprètes	20	Np	Acceptables	Np

5131	Producteurs-productrices, réalisateurs-réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	100	29 000 \$	Bonnes	Restreintes
5132	Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs	20	Np	Bonnes	Np
5133	Musiciens-musiciennes et chanteurs-chanteuses	50	16 000 \$	Bonnes	Np
5136	Peintres, sculpteurs-sculpteuses et autres artistes en art visuel	30	10 000 \$	Bonnes	Np
5211	Techniciens-techniciennes et assistants-assistantes dans les bibliothèques et les services d'archives	50	34 000 \$	Acceptables	Restreintes
5212	Personnel technique des musées et galeries d'art	30	Np	Acceptables	Np
5221	Photographes	10	Np	Limitées	Np
5222	Cadreur-cadreuses de films et de vidéo	10	Np	Acceptables	Np
5224	Techniciens-techniciennes en radiotélédiffusion	30	Np	Acceptables	Np
5225	Techniciens-techniciennes en enregistrement audio et vidéo	10	Np	Acceptables	Np
5227	Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	10	Np	Acceptables	Np
5231	Annonceurs-annonceuses et autres communicateurs-communicatrices de radio et de télévision	100	32 000 \$	Limitées	Restreintes
5241	Designers graphiques et illustrateurs-illustratrices	130	23 000 \$	Acceptables	Acceptables
5242	Designers d'intérieur	30	Np	Acceptables	Acceptables
5244	Artisans-artisanes	10	Np	Limitées	Np
5251	Athlètes	10	Np	Limitées	Np
5252	Entraîneurs et entraîneuses	10	Np	Limitées	Np
5254	Animateurs-animatrices et responsables de programmes de sports et de loisirs	340	15 000 \$	Bonnes	Restreintes
6431	Conseillers-conseillères en voyages	20	26 000 \$	Acceptables	Np
6441	Guides touristiques et guides itinérants	20	22 000 \$	Bonnes	Restreintes
6443	Personnel préposé au jeu dans les casinos	10	Np	Acceptables	Np
6671	Opérateurs-opératrices et préposés-préposées aux sports et aux loisirs et parcs d'attraction	50	20 000 \$	Acceptables	Np

Np : information non publiée.

1 Classification nationale des professions.

2 Blanchette, Luc, Service Canada, *Perspectives du marché du travail dans les professions au cours de la période 2006-2008, région Abitibi-Témiscamingue*, 2006. Les perspectives professionnelles sont ainsi graduées : limitées, acceptables et bonnes.

3 Emploi-Québec. *Le marché du travail dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, Perspectives professionnelles 2005-2009*, 2006. Les perspectives professionnelles sont ainsi graduées. Perspectives favorables : bonnes perspectives d'intégration au marché du travail.

Perspectives acceptables : perspectives satisfaisantes d'intégration au marché du travail. Perspectives restreintes : perspectives limitées d'intégration au marché du travail.

À travers des analyses de données d'une recherche sur le bénévolat auprès de professionnels en loisir du Québec menée par le Laboratoire en loisir et vie communautaire, on sait que la moyenne d'années d'expérience dans le domaine du loisir pour les répondants est de 17,3 ans. La situation diffère selon le secteur. Ainsi, dans le milieu associatif, 44 % des employés ont moins de 15 ans d'expérience. La moyenne est de 16 ans dans le milieu du loisir et elle est de 15,8 ans chez les travailleurs en institution. Dans le milieu municipal, la moyenne d'années d'expérience est de plus de 18 ans. Près du tiers des travailleurs en loisir municipal cumulent plus de 25 ans d'expérience. Les besoins en matière de loisir

devront donc faire l'objet d'une attention particulière. Pour répondre à ces besoins, une moyenne annuelle de 230 bacheliers et techniciens en loisir sortent des collèges et des universités de la province<sup>78</sup>.

---

<sup>78</sup> Source : Lavigne, Marc-André, Laboratoire en loisir et vie communautaire et Tremblay, Benoit, Observatoire québécois du loisir. *La main-d'œuvre en loisir ... précarité et vigilance*. Article paru dans le bulletin Observatoire québécois du loisir. Volume 1, numéro 2. Juin 2003.

## 9. Le bénévolat

Plusieurs éléments connus freinent la pratique du bénévolat, qu'on songe simplement à l'essoufflement des gens qui donnent leur temps, au vieillissement de ces personnes, au manque de temps et à la conciliation entre travail et famille. Plusieurs personnes œuvrant dans le domaine du loisir et du sport s'interrogent sur la façon de renouveler le bassin des bénévoles.

Les baby-boomers composent une cible idéale selon l'Observatoire québécois du loisir<sup>79</sup> parce qu'ils constituent en soi un bassin important de candidats potentiels. Plusieurs d'entre eux planifient activement leur retraite et ils disposeront bientôt davantage de temps libre. Les organismes à la recherche de bénévoles devront donc susciter leur intérêt, comprendre leurs besoins et leurs motivations et créer un lieu où leur contribution pourra être accueillie. Les recherches menées indiquent que les baby-boomers recherchent généralement un engagement bénévole qui les touche et dont les objectifs sont clairs. Ils souhaitent s'investir dans des organismes et associations bien gérés et le faire dans un cadre agréable.

Loisir et sport Montérégie, en collaboration avec le Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières, a réalisé à l'hiver 2005 une recherche visant à dégager les conditions optimales de mobilisation, d'accueil et de soutien que les municipalités, établissements scolaires et associations devraient mettre en place pour favoriser la prise en charge chez les jeunes bénévoles. En tout, 220 jeunes ont participé à la recherche<sup>80</sup> ainsi que 80 institutions scolaires et municipales ou organismes sans but lucratif de loisir et de sport. Les principaux résultats sont les suivants. Les contraintes empêchant les jeunes de s'engager bénévolement sont le manque de temps, le besoin de gagner de l'argent et le manque d'intérêt à s'engager. Pour ceux et celles qui sont déjà impliqués, les raisons de poursuivre leur action bénévole en loisir sont d'avoir du plaisir, d'acquérir des connaissances et des compétences, de réussir ce qui est entrepris, de disposer d'autonomie (réaliser ses projets et ses idées, pouvoir choisir les tâches, explorer de nouveaux domaines, avoir de la flexibilité dans les horaires) et d'être avec des amis. Plusieurs motivations amènent les jeunes à s'engager dans le bénévolat en loisir : réaliser quelque chose et être fier, pouvoir rendre service et vivre de nouvelles expériences, servir une cause et acquérir de nouvelles connaissances.

Ajoutons que les grandes municipalités de la région organisent annuellement des activités de reconnaissance leur permettant de souligner l'apport des bénévoles dans leur milieu. À titre indicatif, mentionnons qu'à Rouyn-Noranda, une formule 5 à 7 a été implantée. Les organismes bénévoles sont invités à y déléguer leurs représentants. Des prix de présence et en argent sont remis aux organismes de même qu'un cadeau souvenir à chaque participant. Aucune reconnaissance individuelle n'est retenue. La ville de Val-d'Or tient pour sa part une soirée annuelle sous forme d'un 5 à 8. Les organismes sportifs, culturels et communautaires y sont invités. Des prix de présence sont distribués et chaque personne reçoit un cadeau souvenir. Lors de la soirée, le Centre de bénévolat honore un bénévole ayant œuvré dans le domaine communautaire. Il n'y en a pas pour le sport. Quant à la Commission culturelle de la ville, elle décerne à un bénévole le prix Jeanne Lalancette-Bigué lors d'une autre soirée. Sur le territoire lassarois, le Mérite Bourget-Gilbert existe depuis 1988. C'est une activité de reconnaissance pour les bénévoles ayant œuvré dans le domaine du sport, du loisir et de la culture. Il y a une catégorie adulte et une catégorie relève (18 ans et moins). Chaque bénévole présenté par un organisme est le grand gagnant de sa discipline. La formule retenue est une 5 à 7.

On retrouve à l'échelle provinciale l'organisation d'une semaine du bénévolat. Pour sa part, LSAT contribue à chaque année au programme du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin. Ce dernier est coordonné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport qui identifie une personne s'étant illustrée sur la scène régionale. Ce lauréat est honoré dans le cadre d'une activité spéciale qui se tient annuellement en octobre à l'Assemblée nationale.

<sup>79</sup> Lapointe, Marie-Claude, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir du Québec. *Nouvelles stratégies pour favoriser la participation bénévole des baby-boomers*. Article tiré du bulletin Observatoire québécois du loisir, volume 2, numéro 3, octobre 2004, Bénévolat et baby-boomers.

<sup>80</sup> Froment, Cathy, Loisir et sport Montérégie, et Fortier, Julie. Laboratoire en loisir et vie communautaire. *L'engagement des jeunes dans la collectivité*. Article tiré du bulletin Observatoire québécois du loisir, volume 3, numéro 2, septembre 2005.

## 10. Les dépenses

Selon l'Enquête sur les dépenses des ménages canadiens menée par Statistique Canada<sup>81</sup>, les principales dépenses annuelles des ménages pour les services récréatifs sont, pour l'année 2005, la location de services de câble et de satellite (460 \$), les voyages organisés (430 \$) ainsi que les droits d'adhésion et les frais d'utilisation d'installations récréatives et sportives (310 \$). En 2004, les ménages canadiens ont dépensé 5 % de moins pour les événements sportifs comparativement à 2002. Ces dépenses étaient évaluées à 40 \$ par ménage en 2004.

Selon un sondage MicroBBM réalisé en Abitibi-Témiscamingue à l'automne 2004 auprès de la population adulte, les dépenses moyennes par foyer relatives aux loisirs, à la lecture et à l'éducation s'élèvent à environ 3 400 \$ annuellement. Cela correspond à une part de 7 % des dépenses moyennes par foyer, ce qui est similaire à la proportion prévalant chez les adultes de l'ensemble de la province. Le sondage laisse voir que près de 23 % des répondants de la région ont indiqué être allés au cinéma au cours des trente derniers jours précédant l'enquête, une part similaire est allée au théâtre, au ballet ou à l'opéra au cours de la dernière année. Pour la même période, une part de 10 % des adultes ont indiqué être allés au musée ou dans une galerie d'art. Ce sondage révèle également qu'au cours de la dernière année, près de 13 % de la population adulte de la région ont assisté à un événement sportif professionnel, 21 % ont pratiqué couramment un sport individuel ou d'équipe, 36 % ont fréquemment fait de l'exercice et 30 % ont affirmé faire du jardinage sur une base régulière. Pour l'ensemble de ces pratiques, la part associée aux adultes de la région est toujours inférieure à celle prévalant chez les adultes de la province.

**Tableau 35**  
**Profil de certaines pratiques de loisir et de sport, adultes de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec, automne 2004**

	Région	Québec
Dépenses moyennes par foyer pour le loisir, la lecture et l'éducation	3 414 \$	3 631 \$
Part des dépenses moyennes par foyer	7 %	7 %
Sont allés au cinéma au cours des trente derniers jours	22,7 %	37,2 %
Sont allés au théâtre, au ballet ou à l'opéra au cours de la dernière année	23,0 %	32,9 %
Sont allés au musée ou à une galerie au cours de la dernière année	10,2 %	17,6 %
Ont assisté à un événement sportif professionnel au cours de la dernière année	12,6 %	16,2 %
Ont pratiqué régulièrement un sport individuel ou d'équipe au cours de la dernière année	21,4 %	22,8 %
Ont fait de l'exercice régulièrement au cours de la dernière année	35,8 %	38,9 %
Ont fait du jardinage régulièrement au cours de la dernière année	29,9 %	35,5 %

Source : MicroBBM, automne 2004.

Selon les données compilées par Statistique Canada<sup>82</sup>, les dépenses moyennes annuelles des ménages en 2001 pour des articles de sport étaient évalués à 396 \$ en Abitibi-Témiscamingue, soit quelque 30 \$ de plus que les ménages Québécois. Le potentiel de marché dans la région pour ces articles était pour sa part évalué, pour la même année, à 23,3 M\$.

<sup>81</sup> Source : Statistique Canada, Le Quotidien, 12 décembre 2005.

<sup>82</sup> Source : Statistique Canada et Géocom Recherche inc.

## Conclusion

L'Abitibi-Témiscamingue peut compter sur une multitude d'intervenants qui agissent, chacun à leur façon et selon leurs rôles et responsabilités, dans le domaine du loisir et du sport. Toutefois, il existe une démarche concertée et structurée autour d'un organisme central, à savoir Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue. Son expertise ainsi que ses façons de faire sont bien reconnus, si bien qu'il a l'aval de la région pour agir dans ce domaine. Sous son influence, on a vu au fil des années le sport scolaire ainsi que le loisir chez les personnes handicapées et chez les aînés prendre un nouvel essor, notamment grâce à sa mission de concertation.

On a également vu avec le temps le loisir culturel s'affiner et gagner la faveur d'une multitude de personnes en Abitibi-Témiscamingue. Les jeunes ont figuré parmi les principaux bénéficiaires de cette vague grâce entre autres à la mise en place d'activités comme Secondaire en spectacle. Toute la question de la bonne forme physique a également fait l'objet de préoccupations des acteurs du loisir et du sport de la région au cours des dernières années, si bien qu'on a vu émerger plusieurs initiatives en ce sens. Ici encore, les jeunes ont été particulièrement ciblés, de même que les familles, par ricochet. On a également assisté à une sérieuse poussée sur le plan du loisir scientifique et du loisir socio-éducatif. On constate d'ailleurs que ce genre d'activités est en croissance alors que les organisations comme les scouts et guides et les 4-H sont en perte de vitesse.

Sur le plan financier, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport investit des sommes considérables en Abitibi-Témiscamingue par le biais de ses nombreux programmes. Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue en redistribue une bonne partie. À cela s'ajoutent les efforts des milieux scolaires et municipaux par le biais des infrastructures, des équipements, du sport-études ou encore des activités récréatives et culturelles et des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

On remarque également que le loisir et le sport revêtent certaines caractéristiques selon qu'ils se pratiquent dans des collectivités rurales ou urbaines. Les milieux ruraux bénéficient pratiquement tous de certains équipements de base tels les bibliothèques ou les centres communautaires. Par contre, certains équipements ne se retrouvent pas dans les municipalités qui sont moins peuplées. Quant à l'organisation de la vie communautaire et associative, elle varie également selon la taille des collectivités. L'entente de concertation relative à l'organisation des jeunes en milieu rural devrait en bout de ligne favoriser le soutien à l'organisation du loisir, ce qui ne pourra qu'être bénéfique à l'ensemble des gens vivant dans les collectivités rurales de la région.

Sur le plan de la pratique sportive, plusieurs disciplines sont actives en Abitibi-Témiscamingue, ce qui favorise la présence et le développement d'entraîneurs, d'officiels et d'athlètes. Ces personnes peuvent œuvrer à différentes échelles (initiation, récréation, compétition ou excellence) ainsi que dans différents milieux (scolaire, municipal, privé). Certaines disciplines sportives rencontrent des problématiques particulières sur lesquelles Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue s'active à travers son plan d'action triennal. La région ne dispose toutefois pas d'un inventaire complet et récent des équipements de sport et de loisir. La concertation autour des équipements et de la pratique d'activités de loisir et de sport est toutefois un des points forts de la région sur lequel il importe de continuer à miser. L'adoption d'un plan d'action régional dans le domaine du loisir demeure à faire mais des démarches sont initiées en ce sens en ce qui a trait au loisir de plein air. À ce niveau, on voit que la région est bien pourvue en termes de potentiel naturel et d'équipements.

Plusieurs défis peuvent être envisagés sous l'angle du loisir et du sport. Pensons entre autres à la conciliation travail-famille. On peut songer par exemple aux services de gardes qui sont fermés lors de la semaine de relâche scolaire et de la période estivale. Les défis débordent donc le simple partage d'équipements et de locaux et doivent être examinés sous l'angle de l'optimisation et de la complémentarité des équipements et des services. On parle de gestion intégrée des ressources naturelles. Peut-on désormais parler d'une offre de services intégrés dans les communautés en matière de loisir et de sport et d'application de modèles d'interventions novateurs? Québec en forme est un bon exemple de concertation développé en ce sens dans la région. Reste à voir comment pourrait se poursuivre chez nous la diversification de l'offre des services ainsi que la continuité dans les partenariats initiés dans cette avenue.



## Bibliographie

Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. *Portrait de santé, région de l'Abitibi-Témiscamingue*, 30 novembre 2005.

Aventure Écotourisme Québec. *Étude sur la valeur économique de l'écotourisme et du tourisme d'aventure*, 2004.

Blanchette, Luc. *Perspectives sectorielles et professionnelles 2005-2007, région Abitibi-Témiscamingue*, 2005.

Blanchette, Luc. *Perspectives sectorielles 2006-2008 Abitibi-Témiscamingue*, mars 2006.

Compte rendu des groupes de discussion avec les adeptes de plein air des 5 MRC de la région. Plan d'action stratégique de développement du plein air en Abitibi-Témiscamingue. Version du 19 avril 2006.

Corbeil, Gestion J-P / ADEC. *Analyse des impacts économiques de l'industrie touristique en Abitibi-Témiscamingue*, janvier 2004.

Couture, Maurice. *Diagnostic stratégique du secteur plein air, écotourisme et tourisme d'aventure dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue* (version préliminaire).

Emploi-Québec. *Le marché du travail dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, Perspectives professionnelles 2005-2009*, 2006.

Froment, Cathy et Fortier, Julie. *L'engagement des jeunes dans la collectivité*. Article tiré du bulletin de l'Observatoire québécois du loisir, volume 3, numéro 2, septembre 2005.

Girard, Chantal. *Données sociodémographiques en bref*, février 2006. Site Internet de l'Institut de la statistique du Québec : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf/BrefFev05.pdf>

Institut national de santé publique. *L'excès de poids dans la population québécoise de 1987 à 2003*, 2005.

Le Reffet, 17 février 2006, volume 16, numéro 7.

Lavigne, Marc-André. *De quoi parle-t-on dans nos conseils municipaux?* Article tiré du bulletin de l'Observatoire québécois du loisir, volume 2, numéro 17, avril 2005.

Lavigne, Marc-André. *Les services municipaux de loisir : simples exécutants ou acteurs influents sur l'agenda politique?* Article tiré du bulletin de l'Observatoire québécois du loisir, volume 3, numéro 12, 2006.

Lavigne, Marc-André et Benoît Tremblay. *La main-d'œuvre en loisir ... précarité et vigilance*. Article tiré du bulletin de l'Observatoire québécois du loisir, volume 1, numéro 2, juin 2003.

Lapointe, Marie-Claude. *Nouvelles stratégies pour favoriser la participation bénévole des baby-boomers*. Article tiré du bulletin de l'Observatoire québécois du loisir, volume 2, numéro 3, octobre 2004.

Lemaire, Karine. *Sportifs ou vacanciers, les cyclotouristes sont lucratifs*. Article tiré de la revue *Tourisme Québec vous informe*, volume 5, numéro 1, printemps 2002.  
Site Internet : <http://www4.bnquebec.ca/pgq/2004/2987887/5n1.pdf>

Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue. *Le développement du loisir culturel en Abitibi-Témiscamingue. Rapport final*. Mars 2002.

Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue, *Rapports annuels 2004-2005 et 2005-2006*.

Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue, *Plan de développement de la pratique sportive 2005-2008*.

Ministère de la Culture et des Communications. *La pratique culturelle au Québec en 2004, recueil statistique*, 2005.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. *La faune au Québec, ça compte!* Site internet : [www.faunenatureenchiffres.gouv.qc.ca](http://www.faunenatureenchiffres.gouv.qc.ca)

Ministère du Tourisme. *La fréquentation des terrains de camping en bref*, 2005.

Oh! Jeux. Édition du 5 janvier 2005, numéro 6. Bulletin de la 41<sup>e</sup> finale des Jeux du Québec à Amos-région.

Ouellet, Marie-Claude. *Loisir et personnes handicapées*. Article tiré du bulletin de l'Observatoire québécois du loisir, volume 2, numéro 2, septembre 2004.

Paré, Jean-Louis. *L'intégration du migrant par les loisirs*. Texte tiré du livre rédigé sous la direction de Madeleine Gauthier. *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier à aujourd'hui*. Éditions IQRC. Collection Culture et société, 1997.

St-Onge, Marc. *Le loisir n'est pas que passe temps : l'expérience de loisir est partie intégrante de la vie*. Article tiré du bulletin de l'Observatoire québécois du loisir, volume 2, numéro 18, mai 2005.

Statistique Canada, *Le Quotidien*, 12 décembre 2005.

Thibault, André. *Traiter avec des personnes âgées*. Article tiré du Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir, volume 3, numéro 15, 2006.

Thibault, André. *Vieillesse de la population : menace ou opportunité? Établir les faits : la démographie et les stéréotypes*. Article tiré du Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir, volume 3, numéro 13, 2006.

Tourisme Abitibi-Témiscamingue. *Carte des sentiers de motoneige 2005-2006*, 14<sup>e</sup> édition.